

Club du Sahel (OCDE)

CILSS

Ministère de la Coopération

**Programme d'études**  
**«Espaces régionaux en Afrique de l'Ouest»**



***Le Nigeria : de la crise à la  
relance de l'agriculture***

Alix Servais Afouda et Bio Goura Soulé  
(LARES, Cotonou)

juin 1992

**INRA**  
(Montpellier)

**UNB**  
(Cotonou)

**IRAM**  
(Paris)

# **Echanges, politiques agricoles et dynamique des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest**

*Programme d'étude et de recherche 1989-92 de l'équipe INRA-IRAM-UNB*

**Ce programme** prolonge et élargit les travaux engagés en 1987 sur les échanges régionaux, le commerce frontalier et la sécurité alimentaire.

Il s'inscrit dans les perspectives tracées par le **séminaire CILSS/Club du Sahel de Lomé (novembre 1989)** sur les espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest.

**Son objectif** est de contribuer à la définition de politiques régionales visant à :

- intensifier les échanges basés sur les complémentarités entre les agricultures des pays d'Afrique de l'Ouest
- et à assurer une meilleure cohérence des politiques agricoles nationales

pour créer un environnement plus favorable au développement des productions agricoles.

**L'approche** retenue est l'analyse de la dynamique des espaces d'intégration économique régionaux en Afrique de l'Ouest.

**La méthode** utilisée combine collecte/croisement des données existantes avec observations de terrain sur les échanges transfrontaliers, les stratégies des opérateurs et l'impact des politiques.

**La responsabilité scientifique et la coordination** sont assurées par :

- **Johny Egg**, chargé de recherche à l'INRA, **John O. Igué**, professeur à l'UNB, et **Jérôme Coste**, chargé de programme à l'IRAM,
- avec l'appui de **Jean Coussy**, maître de conférence à l'EHESS, **Jean-Jacques Gabas**, enseignant-chercheur au COBEA (Université d'Orsay) et consultant Club du Sahel, ainsi que de **Dominique Gentil**, chargé de programme à l'IRAM, **Emmanuel Grégoire** (CNRS) et **Agnès Lambert**, Chargée de Mission à l'IRAM.

**L'équipe de travail** est composée d'économistes, de géographes et de socio-anthropologues, français et africains.

Les travaux sur le sous-espace Est ont été conduits par :

**Alix Servais Afouda** (LARES-Cotonou), **Chacko Cherif** (Primature-Niamey), **Jean Engola Oyep** (ISH, Yaoundé), **Johny Egg** (INRA-Montpellier), **Emmanuel Grégoire** (CNRS-Paris, ORSTOM-Niamey), **Dominique Harre** (IRAM), **John Igué** (UNB-Cotonou), **Joanna Katelbach** (IRAM), **Harouna Koré** (Université de Niamey), **Mouftaou Laleye** (Université d'Ilé Ilé), **Mouctar Mamadou** (DSD-Ministère du Plan-Niamey), **Daniel Martinet** (CILSS/DIAPER-SAP-Niamey), **Dominique Mas** (DAEP/Ministère du Plan-Niamey), **David Naudet** (Ministère du Plan-Niamey), **Bio Goura Soulé** (LARES, Cotonou).

- **Le financement** est assuré par plusieurs agences de coopération réunies au sein du Club du Sahel (OCDE), notamment le Ministère français de la Coopération (sous-direction du développement rural).  
Les moyens sont mis en œuvre par l'IRAM.

- **L'étude** est réalisée en étroite collaboration avec le CILSS (notamment le programme «espaces régionaux» de la DPE, le projet «diagnostic permanent», la mission française régionale d'appui au CILSS et le programme PRISAS-MSU de l'Institut du Sahel), et le Secrétariat du Club du Sahel (**Jean-Marc Pradelle**, responsable du dossier «espaces régionaux»).

## **INRA-ESR**

(Institut National de la Recherche Agronomique)  
Département d'Economie et Sociologie Rurales  
3191, route de Monde B.P. 5056  
34033 MONTPELLIER CEDEX 1

## **UNB**

(Université Nationale du Bénin)  
Département de Géographie  
B.P. 526  
COTONOU

## **IRAM**

(Institut de Recherche et d'Application des  
Méthodes de Développement)  
49, rue de la Glacière  
75013 PARIS

# **LE NIGERIA : DE LA CRISE A LA RELANCE DE L'AGRICULTURE**

**Alix Servais Afouda**

**Bio Goura Soulé**

## AVERTISSEMENT

Ce rapport est publié dans le cadre de l'étude "Echanges, politiques agricoles et dynamiques des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest" (voir présentation générale en p. 2 de couverture). Il s'inscrit plus particulièrement dans le second volet de ce programme, qui porte sur l'analyse de la dynamique régionale dans le sous-espace Est (Nigeria, Bénin, Cameroun, Niger et Tchad).

L'objectif général de ce volet est d'analyser l'impact de l'évolution de l'économie nigériane sur la sécurité alimentaire et le développement agricole des pays voisins, afin de proposer aux responsables des politiques nationales et des agences de coopération une réflexion sur les perspectives de coopération régionale dans cette zone.

La démarche retenue consiste à périodiser les échanges frontaliers et régionaux, de chacun des pays avec le Nigeria, en fonction de l'évolution des principaux déterminants de ces échanges. L'évolution de l'économie nigériane, principal déterminant, constitue la base de la périodisation ; mais d'autres facteurs, propres à chacun des pays voisins, sont également pris en compte : accident climatique, modification des politiques économiques,

Le but de cette démarche est de préparer une réflexion (en termes de scénarios) sur le devenir des économies agricoles du sous-espace en fonction d'hypothèses sur les évolutions possibles de l'économie nigériane. L'analyse repose à la fois sur des enquêtes de terrain (réalisées en 1991 et au début de l'année 1992 dans plusieurs pays du sous-espace) et sur la synthèse des recherches conduites sur ce thème au cours des dernières années.

Les résultats des travaux relatifs au sous-espace Est sont présentés dans quatre rapports "pays" (Bénin, Cameroun, Niger et Nigeria) et un rapport de synthèse.

Le présent rapport, qui traite du Nigeria, a un statut particulier. En premier lieu, alors que les autres rapports "pays" analysent principalement l'impact des échanges avec le Nigeria sur l'économie nationale, celui-ci vise à caractériser l'évolution de l'agriculture nigériane avant, pendant et après le boom pétrolier. L'objectif principal est donc de rassembler des éléments nécessaires à l'analyse des situations nationales (rapports pays) et de la dynamique régionale (rapport de synthèse). D'autre part, alors que dans chacun des pays du sous-espace, nous avons cherché à ce que les travaux reposent sur les contributions des chercheurs nationaux (afin de bénéficier de leur expérience et de faire ressortir les préoccupations propres à chaque pays), cela n'a pas été possible dans le cas du Nigeria, pour des raisons matérielles

Ce rapport, réalisé par deux jeunes chercheurs béninois, reflète les difficultés à cerner avec précision la réalité de l'économie agricole du Nigeria. Il doit être considéré comme une première étape qui devra être approfondie avec la collaboration de chercheurs nigériens.

Johny EGG  
John IGUE

## SOMMAIRE

|  |      |
|--|------|
| <b>AVANT-PROPOS</b> .....  | p.1  |
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | p.3  |
| <b>I. LES TRAITS GENERAUX DE L'ECONOMIE NIGERIANE</b> .....  | p.7  |
| 1.1. LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT .....   | p.7  |
| 1.1.1. Un cadre naturel porteur de richesses .....   | p.7  |
| 1.1.2. Les atouts humains .....  | p.8  |
| 1.2. LES GRANDES PHASES D'EVOLUTION DE L'ECONOMIE NIGERIANE ..   | p.10 |
| 1.3. LA CRISE ECONOMIQUE ET SES MANIFESTATIONS .....   | p.12 |
| 1.4. L'AGRICULTURE NIGERIANE SOUS LA CRISE .....   | p.14 |
| 1.4.1. La baisse de la production .....  | p.14 |
| 1.4.2. Le recours massif aux importations .....  | p.17 |
| 1.5. LES GRANDES REFORMES ECONOMIQUES .....  | p.20 |
| <b>II. LES RÉPONSES A LA CRISE DE L'AGRICULTURE NIGERIANE :</b>  |      |
| <b>ANALYSE DE LA POLITIQUE AGRICOLE SOUS LE P.A.S.</b> .....   | p.23 |
| 2.1. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DE LA NOUVELLE<br>POLITIQUE AGRICOLE .....                            | p.25 |
| 2.1.1. Les objectifs .....   | p.25 |
| 2.1.2. Les moyens financiers .....   | p.26 |
| 2.2. LES SOLUTIONS TRANSITOIRES .....  | p.29 |
| 2.2.1. Les mesures du commerce extérieur .....   | p.29 |
| 2.2.2. La politique de substitution aux importations .....   | p.31 |
| 2.3. LA REORGANISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE .....   | p.33 |
| 2.3.1. De la politique des grands aménagements d'Etat<br>à la libéralisation du secteur agricole ..... | p.33 |
| 2.3.2. La redynamisation des coopératives agricoles .....  | p.34 |
| 2.4. LE SOUTIEN À LA PRODUCTION AGRICOLE .....   | p.36 |
| 2.4.1. Les subventions aux intrants - le cas des engrais .....   | p.36 |
| 2.4.2. Les crédits agricoles .....   | p.38 |

|   |             |
|---|-------------|
| <b>III. LES INDICATEURS DE LA RELANCE DE L'AGRICULTURE</b> . . . . .  | <b>p.41</b> |
| <b>3.1. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT ET LA PRODUCTION AGRICOLE</b> . . . . .   | <b>P.41</b> |
| 3.1.1. La production agricole . . . . .   | p.42        |
| 3.1.2. Les incertitudes du bilan vivrier . . . . .  | p.46        |
| <b>3.2. LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ AGRICOLE :</b>  |             |
| <b>LA DYNAMIQUE DES PRIX</b> . . . . .  | <b>p.50</b> |
| 3.2.1. Le cas des produits d'exportation . . . . .  | p.50        |
| 3.2.2. Le cas des produits vivriers . . . . .   | p.55        |
| <b>3.3. LE DYNAMISME DES ECHANGES REGIONAUX</b>   |             |
| <b>DE PRODUITS AGRICOLES</b> . . . . .  | <b>p.61</b> |
| 3.3.1. Les périphéries nationales . . . . .   | p.61        |
| 3.3.2. La stratégie des commerçants . . . . .   | p.64        |
| 3.3.3. Les flux de marchandises agricoles . . . . .   | p.65        |
| <b>CONCLUSION : LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE NIGERIANE</b> . . . . .   | <b>p.71</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> . . . . .  | <b>p.75</b> |
| <b>ANNEXES</b> . . . . .  | <b>p.79</b> |
| Annexe n° 1 : Découpage territorial de 1991 au Nigeria :<br>liste des Etats . . . . .                             | p.80        |
| Annexe n° 2 : Evolution des superficies, rendements<br>et productions vivrières . . . . .                         | p.81        |
| Annexe n° 3 : Evolution du commerce extérieur<br>(1979 à 1989, en milliers de nâiras) . . . . .                   | p.82        |
| Annexe n° 4 : Importations par origines<br>(1985 à 1989, en milliards de dollars) . . . . .                       | p.83        |
| Annexe n° 5 : Exportations et réexportations par destinations<br>(1984 à 1983, en milliards de dollars) . . . . . | p.84        |
| Annexe n° 6 : Evolution des dépenses du gouvernement fédéral<br>(1970 à 1989, en millions de nâiras) . . . . .    | p.85        |
| Annexe n° 7 : Dette publique externe (en milliards de nâiras) . . . . .   | p.86        |
| Annexe n° 8 : Dépenses d'investissement du gouvernement<br>fédéral (1983 à 1988, en millions de nâiras) . . . . . | p.87        |

## LISTE DES TABLEAUX

|     |  |      |
|-----|--|------|
| 1.  | Estimation de l'utilisation de la capacité installée de la production par branche d'activité (%) . . . . .   | p.13 |
| 2.  | Estimation des superficies emblavées par principale culture au Nigeria durant la crise de l'agriculture . . . . .                                    | p.16 |
| 3.  | Importations alimentaires au Nigeria . . . . .   | p.18 |
| 4.  | Estimation des quantités de riz réexporté vers le Nigeria par ses voisins . . . . .  | p.19 |
| 5.  | Evolution du cours du Naira . . . . .  | p.21 |
| 6.  | Financement public de l'agriculture nigériane . . . . .  | p.27 |
| 7.  | Allocations budgétaires du gouvernement fédéral à l'agriculture et au développement rural au Nigeria (budget d'investissement) : 1986-1989 . . . . . | p.27 |
| 8.  | Exportation du cacao en poudre, beurre, tourteau et liqueur au Nigeria : 1986-1990 . . . . .   | p.31 |
| 9.  | Caractéristiques de quelques types de farines panifiables à base de blé, sorgho et mil au Nigeria . . . . .  | p.32 |
| 10. | Evolution des coopératives agricoles au Nigeria : 1954-1987 . . . . .  | p.35 |
| 11. | Coûts et niveau des subventions aux engrais au Nigeria . . . . .   | p.36 |
| 12. | Evolution des prix de vente aux producteurs des principaux types d'engrais utilisés au Nigeria entre 1984 et 1991 . . . . .                          | p.37 |
| 13. | Evolution des crédits bonifiés accordés par l'Etat à l'agriculture nigériane . . . . .   | p.39 |
| 14. | Contribution de l'agriculture et des autres secteurs à la formation du P.I.B. au coût des facteurs de 1984 . . . . .                                 | p.41 |
| 15. | Evolution de la production vivrière au Nigeria - 1961-1989 . . . . .   | p.43 |
| 16. | Evolution des principales productions spéculatives au Nigeria : 1970-1989 . . . . .  | p.45 |
| 17. | Evolution de la production vivrière par habitant : 1980-1989 . . . . .   | p.47 |

|     |   |      |
|-----|---|------|
| 18. | Estimation de la consommation per capita des céréales, tubercules et racines au Nigeria . . . . .   | p.48 |
| 19. | Estimation du solde vivrier au Nigeria (1981-1989) . . . . .  | p.49 |
| 20. | Prix au producteur, prix sur le marché international des produits agricoles nigériens . . . . .   | p.52 |
| 21. | Evolution de la marge bénéficiaire brute sur les produits agricoles nigériens vendus sur le marché international . . . . .                                | p.54 |
| 22. | Evolution spatiale des prix à la consommation de quelques produits vivriers dans certains Etats du Nigeria : moyenne de 1990 . . . . .                    | p.56 |
| 23. | Evolution des prix à la consommation déflatés (par l'indice général des prix) du sorgho, du maïs et du blé à Zaria (Etat de Kaduna : 1980-1990) . . . . . | p.57 |
| 24. | Evolution des prix des principaux produits vivriers au Nigeria : moyenne annuelle sur l'ensemble des marchés urbains (de 1986 à 1990) .                   | p.58 |
| 25. | Evolution des prix réels au producteur au Nigeria (1980-1989) . . . . .   | p.61 |
| 26. | Exportations nigériennes en direction du Niger (1981-1991) . . . . .  | p.67 |
| 27. | Prix du mil et du maïs à Katsina et Maradi : 1989-1990 (Unité : FCFA/tonne) . . . . .   | p.68 |

### **LISTE DES CARTES**

|    |  |      |
|----|--|------|
| 1. | Carte administrative du Nigeria . . . . .                                  | p.6  |
| 2. | Les périphéries nationales du Nigeria . . . . .                            | p.63 |
| 3. | Flux de produits agricoles à la périphérie du Nigeria après 1986 . . . . . | p.66 |

### **LISTE DES GRAPHIQUES**

|    |  |      |
|----|--|------|
| 1. | Evolution du prix du riz, du mil et du maïs au Nigeria de 1986 à 1990 . . .                                    | p.59 |
| 2. | Evolution des prix du haricot/niébé, du gari, de l'igname et de l'arachide au Nigeria de 1986 à 1990 . . . . . | p.60 |
| 3. | Evolution de la balance agricole officielle de 1979 à 1989 . . . . .   | p.71 |

## **LISTE DES SIGLES**

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>A.B.U.</b>     | <b>Ahmadu Bello University</b>  |
| <b>A.R.M.T.I</b>  | <b>Agricultural and Rural Management Training Institute</b>           |
| <b>C.B.N.</b>     | <b>Central Bank of Nigeria</b>  |
| <b>CEDEAO</b>     | <b>Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest</b>        |
| <b>C.I.L.S.S</b>  | <b>Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel</b> |
| <b>C.N.R.S</b>    | <b>Centre National de la Recherche Scientifique</b>                   |
| <b>F.A.C.U.</b>   | <b>Federal Agricultural Co-ordinating Unit</b>                        |
| <b>F.A.S.C.O</b>  | <b>Farmers Agricultural Supply Company Limited</b>                    |
| <b>F.E.M.</b>     | <b>Foreign Exchange Market</b>  |
| <b>F.M.I.</b>     | <b>Fonds Monétaire International</b>                                  |
| <b>F.O.S.</b>     | <b>Federal Office of Statistics</b>                                   |
| <b>F.S.F.C.</b>   | <b>Superphosphate Fertilizer Company of Nigeria</b>                   |
| <b>I.F.E.M.</b>   | <b>Inter Bank Exchange Market</b>                                     |
| <b>I.I.T.A.</b>   | <b>International Institute of Tropical Agriculture</b>                |
| <b>NAERLS</b>     | <b>National Agricultural Extension and Research Liaison Services</b>  |
| <b>NAFCON</b>     | <b>National Fertilizer Company of Nigeria</b>                         |
| <b>N.C.R.I.</b>   | <b>National Cereal Research Institute</b>                             |
| <b>N.I.S.E.R.</b> | <b>Nigerian Institute for Social and Economic Research</b>            |
| <b>O.C.D.E.</b>   | <b>Organisation de Coopération et de Développement Economique</b>     |
| <b>P.A.S.</b>     | <b>Programme d’Ajustement Structurel</b>                              |
| <b>P.I.B.</b>     | <b>Produit Intérieur Brut</b>   |
| <b>S.F.E.M.</b>   | <b>Second Tier Foreign Exchange Market</b>                            |

## AVANT-PROPOS

Le présent rapport constitue le résultat de la mission que Alix Servais AFOUDA et Bio Goura SOULE ont effectuée au Nigeria du 4 Septembre au 4 Octobre 1991 dans le cadre de l'exécution du Programme " Echanges, politiques agricoles et dynamiques des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest " de l'équipe IRAM-INRA-UNB. Ce programme vise une meilleure compréhension de l'interaction Echanges - Politiques Agricoles en Afrique Occidentale. La mission du Nigeria avait pour objectif la collecte des données nécessaires à l'analyse de l'évolution de ce pays au cours des deux dernières décennies. Cette étude est apparue nécessaire car, après avoir traversé une profonde crise entre 1973 et 1984, l'agriculture nigérienne connaît aujourd'hui une certaine relance sous l'effet d'une nouvelle politique agricole. Le recueil des informations pour une meilleure connaissance de la dynamique du secteur agricole nigérien a nécessité de notre part la visite des institutions suivantes:

\* à Lagos :

- le département Agriculture de la Banque Centrale,
- l'Office Fédéral des Statistiques, le Service d'Expansion Economique de l'Ambassade de France au Nigeria,
- la bibliothèque de la CEDEAO.

\* à Ibadan :

- l'Université où nous avons eu des contacts avec le département d'Agriculture et d'Economie Rurale,
- the Nigerian Institute for Social and Economic Research (NISER) ,
- the International Institute of Tropical Agriculture (IITA) ,
- the Federal Agricultural Co-ordinating Unit (FACU).

\* à Ilorin :

- the Agricultural and Rural Management Training Institute (ARMTI)

\* à Badegi :

- the National Cereal Research Institute (NCRI)

\* à Abuja :

- le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles,
- le Ministère du Commerce et du Tourisme

\* à Zaria :

- l'Université Ahmadu Bello et principalement
- the Institute for Agricultural Research, Samaru ,
- the National Agricultural Extension and Research Liaison Services qui, depuis Août 1990, suit l'évolution des prix des principaux produits agro-pastoraux sur une dizaine de marchés au Nigeria.

\* à Kano, Sokoto, Katsina, Maïduguri et Gongola :

- les Ministères de l'Agriculture et les organismes Etatiques de développement rural : the Agricultural and Rural Development Authorities : KNARDA, SARDA, KTARDA, BARDA, GARDA

- les services de la statistique des ministères des finances et de la planification qui font un relevé mensuel des prix à la consommation sur les grands marchés.

Dans ces cinq Etats, des investigations ont été faites sur certains marchés frontaliers : Illela (Sokoto), Djibia (Katsina), Banki (Borno) et Mubi (Gongola).

Au-delà des difficultés liées à la durée trop courte de notre séjour - un mois - pour parcourir le Nigeria du Sud au Nord, les problèmes que nous avons rencontrés sont de deux ordres :

- le premier concerne la fiabilité des données que nous avons collectées dans les différentes institutions visitées. Nous avons été souvent déroutés par les différences qui existent entre les chiffres des principales sources d'information : Federal Office of Statistic (FOS), Ministry of Agriculture, Central Bank of Nigeria (CBN), FAO et Banque Mondiale. Nous avons privilégié les données de la Banque Centrale et de la FAO en raison des soins que ces institutions mettent à l'élaboration de leurs séries statistiques : synthèse d'information de sources différentes, correction des chiffres des années antérieures, etc. Les autres sources : F.O.S., Ministry of Agriculture, sans être systématiquement rejetées, interviennent en complément lorsque leurs données expriment la même tendance que celles de C.B.N. et de la FAO ;

- le second problème est relatif aux difficultés d'accès à l'information. Il a été surmonté grâce à la collaboration que nous avons pu établir avec les autorités du département d'administration publique de l'Université d'Ilé-Ifé , d'autres Universités et Institutions de recherche du pays. Nous tenons de ce fait à remercier particulièrement :

- Dr. Mouftaou LALEYE, Université d'Ilé-Ifé

- Dr. OLOWU, Université d'Ilé-Ifé

- Pr. Rufus ADEGBOYE, Université d'Ibadan

- Dr. V.A. ADEYEYE, NISER, Ibadan

- Dr. Y.N. OBAFEMI, Federal Ministry of Trade and Tourism - Abu

- Dr. A.A. RAMALAN - Head Research and Planning Division - NAERLS - Ahmadu Bello University - Zaria

- Mr. F.I. IKEM - French Translator - Administrative Office - Research Department of Central Bank of Nigeria et les autorités des Etats de Borno, Gongola, Kano et Sokoto.

## INTRODUCTION

Les débats sur le fonctionnement des espaces régionaux en relation avec les politiques agricoles et de sécurité alimentaire sont féconds depuis une quinzaine d'années en Afrique de l'Ouest. Concentrées dans un premier temps sur le Sahel, avec la création du C.I.L.S.S. (Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) suite aux problèmes que cette zone a connus au cours des années 70, les discussions se sont ensuite étendues à toute l'Afrique Occidentale. En effet la limitation de cette préoccupation à la seule région sahélienne s'est rapidement heurtée à la non fonctionnalité de cet espace en dehors d'un cadre plus étendu intégrant les pays côtiers voisins. C'est dans ce contexte que dès 1986 (colloque CILSS/Club du Sahel de Mindelo), l'idée de définir une politique de sécurité alimentaire pour cette région en tenant compte à la fois des pays côtiers et du marché international, commence à germer<sup>1</sup>. Le séminaire de Lomé (novembre 1989) sur les espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest consacre cette préoccupation tout en distinguant trois sous-espaces : Ouest - Centre - Est. Ces sous-espaces sont en grande partie centrés sur les complémentarités écologiques : sahel-forêt. Mais si ce paramètre constitue un facteur déterminant dans les sous-espaces Ouest (Sénégal/Guinée) et Centre (Burkina/Côte-d'Ivoire), il est moins évident dans le sous-espace Est. En effet des Etats comme le Cameroun et surtout le Nigeria sont tout autant sahéliens que côtiers. Dans ce contexte, les rapports entre Etats sont moins définis par les complémentarités écologiques que par d'autres facteurs. Même la position géographique du Niger et du Tchad, entièrement situés dans le Sahel, n'arrive pas à imprimer à ce sous-espace un fonctionnement similaire à celui des deux autres, tellement grande est l'emprise du Nigeria sur ses voisins. La fédération nigériane apparaît comme l'élément central de définition du sous-espace, comme le pôle d'entraînement.

C'est par rapport à cet exceptionnel rayonnement du Nigeria qui déborde actuellement le strict cadre des pays limitrophes - les produits manufacturés nigériens pénètrent largement les marchés du Burkina et du Mali - que se définit la problématique de ce sous-espace<sup>2</sup>. La

---

<sup>1</sup> Cette préoccupation transparait dans les travaux de :

\* EGG (J.) et IGUE (O.J.), 1986, Approche des échanges agro-alimentaires entre pays sahéliens et côtiers en Afrique de l'Ouest - in Acte du Colloque de Mindelo -C.I.L.S.S., Club du Sahel - O.C.D.E. - pp 257-283

\* GABAS (J.) et al., 1987, Espace régional céréalier protégé, première exploration d'une idée nouvelle - O.C.D.E., Club du Sahel.

\* DELGADO (C.), 1988, Questions à propos d'un espace régional protégé pour les céréales au Sahel. IFPRI/Washington.

<sup>2</sup> On peut consulter à ce propos les travaux de :

\* MILLS (R.L.), 1973, The Development of the Frontier Zone and Border Landscape along the Dahomey - Nigeria Boundary - Journal of Tropical Geography. N° 36, June. PP 4-29.

\* IGUE (O.J.), 1985, Rente pétrolière et commerce des produits agricoles à la périphérie du Nigeria : le cas du Bénin et du Niger. INRA-GEI, Montpellier, 103 pages.

\* IGUE (O.J.), 1988, Le Nigeria et ses périphéries nationales, in Bach (D.) et al. Le Nigeria un pouvoir en puissance - Karthala - Paris, pp. 218-239.

\* HARRE (D.) et al. 1990, Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigeria et le Nord Cameroun. Club du Sahel - Ministère de la Coopération - Paris.

\* AFOUDA (A.S.), 1991, Politiques nationales et échanges frontaliers de produits agro-alimentaires entre le Nord Nigeria et le Nord Cameroun. L'exemple de l'espace Garoua, Gamboru. Thèse de Master - IAM - Montpellier, 189 p.

principale question qui se dégage d'une telle situation est de savoir si le Nigeria est réellement capable de jouer le rôle de moteur de développement, de pôle fédérateur dans cette portion de l'Afrique de l'Ouest. La question est d'autant plus intéressante que l'évolution de ce pays, ces deux dernières décennies, a révélé une certaine ambivalence dans l'accomplissement d'un tel rôle. En effet, autant la diffusion de la rente du pétrole a permis l'affermissement de la prépondance économique de cette fédération dans la sous-région, autant elle a révélé la fragilité de certains aspects de la politique (alimentaire) du Nigeria. Cette dernière s'est traduite parfois par une assez importante sollicitation informelle des voisins pour résoudre des problèmes ponctuels d'approvisionnement. Cette situation pose actuellement le problème du niveau réel d'interdépendance des Etats du sous-espace.

Le Nigeria est en partie tributaire de ses voisins pour garantir la sécurité alimentaire de sa population, urbaine notamment. De même, nombre d'Etats voisins, faute de ressources conséquentes de développement sont obligés de calquer le fonctionnement de leur économie sur celui du Nigeria. Il en résulte une situation inconfortable pour l'ensemble des Etats de la sous-région, pour leur secteur agricole en particulier. La situation est d'autant plus grave que la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel, différents selon les Etats, a accentué les distorsions dans le fonctionnement de l'économie de tous les pays. Le Nigeria semble avoir pris conscience de cette situation et engagé des réformes qu'il importe de connaître.

Dans ce rapport, nous nous intéresserons aux questions relatives à l'évolution de l'agriculture nigériane. Parmi celles-ci, nous en soulignons trois :

- La première tourne autour de la nature des systèmes d'exploitation à mettre en oeuvre pour assurer à l'agriculture nigériane tant une productivité à la hauteur des ambitions des dirigeants, qu'une compétitivité pour assouvir les desseins régionaux du pays. En effet deux types de systèmes d'exploitation se sont succédés ou enchevêtrés dans le temps au Nigeria. Il y a d'abord le système traditionnel de production pour lequel l'enquête agricole de 1980-1981 a montré que la " taille moyenne des exploitations nigérianes est de 0,9 ha - 1,3 dans le Nord, 0,63 dans l'Ouest et 0,19 dans l'Est"<sup>1</sup>. Ce système de petites exploitations que la pression démographique met à mal dans les régions méridionales avait jadis constitué l'élément déterminant de la performance de l'agriculture fédérale. Viennent ensuite les grands projets d'aménagement favorisés dès 1978 par le " land use decree " qui institua des possibilités d'expropriation des terres par l'Etat. Les résultats attendus de ces aménagements qui devaient transformer le système d'exploitation paysan ont été dans l'ensemble médiocres. Aussi la question du choix des systèmes d'exploitation à promouvoir est-elle encore en débat. Elle est d'autant plus d'actualité que le retour à la terre de quelques possédants tels le Général OBASANJO<sup>2</sup> et le désengagement progressif de l'Etat risquent de modifier les rapports de force en milieu rural. Faut-il soutenir la petite exploitation paysanne, redynamiser

---

<sup>1</sup> EGG (J.) et PHILIPPE (J.), 1986. Structures et politiques économiques. in : le Nigeria contemporain. Ed. du CNRS.

<sup>2</sup> Le Général Olusegun Obasanjo a été chef de l'Etat du Nigeria de 1976 à 1979.

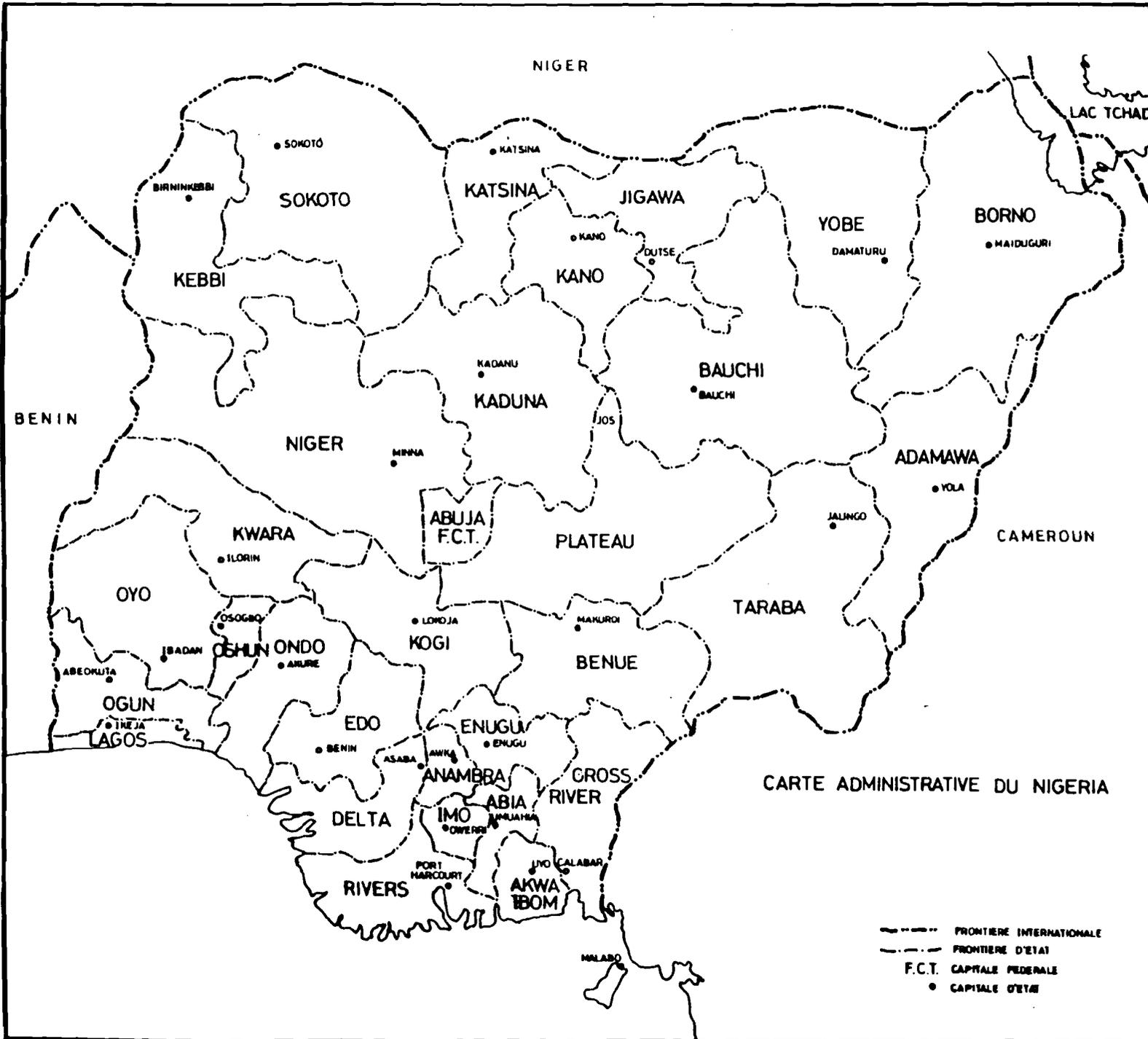
les aménagements, ou s'appuyer sur les nouveaux "colons agricoles"?

- La seconde question découle de la première et concerne les modalités de financement de cette agriculture. Actuellement, quatre sources de financement soutiennent l'agriculture: bailleurs internationaux, Gouvernement fédéral, Gouvernement des Etats et différentes banques privées du pays. Si le premier groupe s'intéresse prioritairement aux cultures de rente, les trois autres s'investissent davantage dans les productions vivrières. De l'importance, la forme et la direction des concours qu'ils pourront continuer d'apporter dépendra en partie le devenir de l'agriculture nigériane.

- La troisième question a trait à la compétitivité des produits agricoles sur le marché aussi bien local que régional. Cette préoccupation est en rapport avec l'évolution actuelle du Naira et d'un probable abandon de la politique de subvention des intrants comme il est de plus en plus question. Les produits nigériens sont actuellement très compétitifs sur les marchés des pays voisins à monnaie convertible (FCFA). Cette situation, qui se poursuivra en cas de statut quo (dépréciation du Naira face au CFA non dévalué), risque à terme d'être préjudiciable au marché intérieur, car les facteurs de production, dont une partie est toujours importée, reviendront de plus en plus cher aux producteurs nigériens.

Par rapport à ces questions, ce travail analysera :

- les traits généraux de l'économie nigériane en insistant sur la crise de l'agriculture entre 1973 et 1984 ;
- les réponses apportées par les autorités à travers la nouvelle politique agricole ;
- les indicateurs de la relance actuelle de l'agriculture.



Carte n°1 : Carte administrative du Nigeria

## **I. LES TRAITS GENERAUX DE L'ECONOMIE NIGERIANE**

L'économie nigériane a connu une évolution en dents de scie ces dernières années. Ses traits caractéristiques et son histoire l'apparentent à un colosse aux pieds d'argile. En effet, ce qui frappe tout analyste de l'économie nigériane, c'est le fossé qui sépare les possibilités réelles du pays et l'ampleur de la crise actuelle. Le contraste est d'autant plus marqué que le Nigeria constitue, exception faite de l'Afrique du Sud, le pays le mieux doté au Sud du Sahara. Quelles sont les possibilités du pays et les traits marquants de l'évolution de son économie depuis l'indépendance ? C'est à cette analyse que nous consacrons les prochaines lignes.

### **1.1. LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT**

A certains égards, le Nigeria peut être considéré comme un eldorado, tellement ses ressources sont abondantes. En effet, les potentialités du pays sont non seulement gigantesques, mais aussi très diversifiées. Des ressources naturelles au poids de sa démographie en passant par la vitalité de sa population, le Nigeria dispose des atouts nécessaires pour être considéré comme l'Etat le plus "viable" en Afrique de l'Ouest.

#### **1.1.1. Un cadre naturel porteur de richesse**

Le Nigeria est un grand pays de 942.000 km<sup>2</sup>. Avec cette superficie, la Fédération constitue le 10<sup>ème</sup> Etat le plus vaste de l'Afrique. Son relief est caractérisé par des terres basses surmontées au centre par le plateau de Jos, seule région un peu accidentée du pays. La République Fédérale du Nigeria peut être divisée en trois ensembles morpho-climatiques avec des potentialités économiques très diversifiées :

- La zone équatoriale qui couvre le Sud du pays est marquée par de fortes précipitations. Considérée comme la partie la plus riche, on y cultive des produits qui ont jadis fait du Nigeria un puissant Etat agricole : palmier à huile, noix de cola, banane et surtout cacao. On y rencontre également des denrées pour lesquelles le Nigeria est demeuré globalement autosuffisant, invariablement des époques : igname et manioc notamment. Cette région de la Fédération abrite des poches de richesses du sous-sol dans les zones considérées comme vitales. Ce sont le Sud-Est et le delta du fleuve Niger qui renferment les principales ressources minières : pétrole pour lequel le Nigeria demeure le premier producteur africain et le gaz naturel.

- Le " Middle Belt " véritable zone tampon entre les régions de fortes densités du Sud et du Nord. L'environnement écologique de cette portion du territoire nigérian constitue encore un handicap à la mise en valeur de ses énormes potentialités agro-pastorales. Ainsi les formations pédologiques constituées pour l'essentiel de sols ferrallitiques évoluant par endroits vers le cuirassement limitent le développement des cultures à la fois des tubercules et des céréales. De même la présence de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase constitue un facteur limitant la promotion de l'élevage. Cependant le sous-peuplement de cette zone qui abrite les groupes socio-culturels

minoritaires du pays, en fait une région d'avenir comme en témoigne la création du territoire de la capitale fédérale Abuja en son sein.

- La zone tropicale sèche n'est pas déshéritée pour autant, malgré la rudesse du climat au fur et à mesure qu'on remonte les franges septentrionales. C'est la terre par excellence de la culture de céréales (mil, maïs, sorgho, blé) et du coton. Elle constitue le cadre de la culture des légumineuses : arachide pour laquelle le Nigeria fut le premier producteur et exportateur mondial et le niébé dont la production n'arrive pas encore à couvrir les besoins nationaux. Mais l'élevage apparaît incontestablement comme la plus grande richesse de cette région. Plus de 90 % du cheptel de la Fédération s'y trouve concentré.

Sur le plan des possibilités strictement agricoles, le Nigeria constitue de façon incontestable une puissance. " En effet avec près de 24 millions d'hectares de terres arables, la Fédération possède la dixième superficie agricole du monde et d'importantes réserves de terres lui permettraient d'accroître encore sa capacité de production" <sup>1</sup>. Cette capacité est d'autant plus grande qu'on estime que ce pays dispose d'un potentiel irrigable à long terme de 21.000 km<sup>2</sup> <sup>2</sup>. A ces possibilités agricoles, la Fédération greffe d'importantes ressources minières et énergétiques qui d'une époque à l'autre ont constitué le bonheur et le malheur du pays. Mais autant que les ressources naturelles, la population constitue un potentiel indéniable de développement au Nigeria.

### 1.1.2. Les atouts humains

Bien que l'estimation de la population ait été révisée nettement à la baisse à la suite du recensement de 1991 (88,5 millions d'habitants au lieu des 120 millions retenus par la plupart des estimations), le Nigeria se maintient comme la première puissance démographique non seulement d'Afrique, mais aussi de tout le monde noir. Cette population est inégalement répartie entre les différentes régions du pays. Ainsi l'extrême Sud-Ouest qui englobe les Etats de Lagos, d'Ondo et de Bendel, avec 1.000 à 1.200 habitants/km<sup>2</sup> apparaît comme la région de fortes concentrations<sup>3</sup>. Viennent ensuite les Etats de Kano et Kaduna où on note des densités de l'ordre de 650 habitants/km<sup>2</sup>. Les Etats yoruba de l'Ouest, Ibo, Ijaw, Ibiobio du Sud sont moyennement peuplés avec 400 à 450 habitants/km<sup>2</sup>. Par contre le middle Belt, tout l'Est et l'extrême Nord-Ouest constituent des zones relativement vides d'hommes avec moins de 100 habitants/km<sup>2</sup>. Selon les données du recensement de 1963 qui constituaient la base des projections jusqu'ici, environ 51 % de la population nigériane vivait dans les régions septentrionales, contre 22 à l'Est et 18 à l'Ouest.

---

<sup>1</sup> EGG et PHILIPPE - 1986 - op. cit.

<sup>2</sup> COURADE - 1986 - La dynamique de l'espace nigérian - in le Nigeria contemporain. op. cit.

<sup>3</sup> Ces chiffres sont basés sur les anciennes estimations de la population; nous ne disposons pas encore de la décomposition des résultats du dernier recensement.

Cette population est devenue à la fois un poids et un atout précieux pour le développement du pays. De par son importance numérique, elle pèse sur les ressources économiques du pays. En effet, exceptée la période allant de 1974 à 1981, elle s'est accrue à un taux plus élevé que celui du développement global du pays. Il en a résulté une dégradation du niveau de vie des habitants. Mais au-delà de toutes ces considérations, cette démographie apparaît comme un atout majeur pour le développement du pays. En effet la population nigériane est très dynamique tant du point de vue de sa structure que de la vitalité des groupes qui la composent. Elle est très jeune ; plus de 42 % de l'effectif total a moins de 15 ans, alors que les vieux de plus de 45 ans n'en représentent que 8,5 %. Ce dynamisme peut également être apprécié à travers la vitalité et l'ingéniosité des hommes.

Le Nigeria compte environ cent soixante "nationalités" rassemblées dans dix groupes ethniques parmi lesquels trois émergent comme dominants tant par l'effectif que par le rôle qu'ils jouent dans la vie économique et politique du pays. Il s'agit du groupe Haoussa-Fulani, de loin le plus important (entre 30 et 35 millions d'âmes, toujours selon les anciennes estimations de la population), puis des Yoruba et Ibo (entre 20 et 25 millions de personnes chacun):

- les Haoussa conservent leur riche tradition de peuples commerçants et ont établi de puissants réseaux marchands dont les ramifications s'étendent de nos jours à toute l'Afrique Occidentale et Centrale ;
- les Yoruba ont pu générer à partir des revenus procurés par l'économie cacaoyère, une bourgeoisie et une élite intellectuelle et marchande très influente dans le pays ;
- quant aux Ibo, au sein desquels se recrutent les meilleurs intellectuels de la Fédération, ils ont maintenu leur place dans la gestion de l'administration. Les rescapés de ce groupe, cible des pogromes de la guerre de sécession et qui se sont exilés, forment de nos jours les meilleurs relais du commerce informel entre le Nigeria et ses voisins. Ils sont devenus le fer de lance des innovations technologiques qui se développent dans le pays à la faveur de la crise économique.

Ces trois groupes sont actuellement les moteurs d'une accumulation marchande qui donne aux cités nigérianes une vitalité particulière. En effet, un des atouts majeurs de l'économie nigériane est le degré d'urbanisation du pays. Ce phénomène résulte d'une vieille tradition qui a permis l'émergence de brillantes civilisations en pays yoruba et haoussa. On connaît le rayonnement exceptionnel qu'ont eu les objets d'art et les techniques d'encadrement politique issus des Cités-Etats yoruba. De même les cités Haoussa ont joué un grand rôle dans le passé tant au niveau de l'animation des circuits commerciaux entre le Sahara et la forêt africaine, que dans la propagation de l'Islam dans la sous-région. Cette vieille tradition urbaine se perpétue et s'intensifie car plus de 55 % des Nigériens vivent actuellement en ville<sup>1</sup>. Malgré les problèmes énormes qu'une telle répartition de la population pose, il s'agit là d'un atout indéniable pour le développement du pays. On se souvient de l'envolée spectaculaire de la demande des biens de consommation au lendemain de l'application du décret UDOJI en 1975, qui a conféré un grand pouvoir

---

<sup>1</sup> Selon les anciennes estimations du F.O.S. à partir des statistiques de la Commission Fédérale de la population.

d'achat aux populations urbaines. En dépit de l'amenuisement de leur pouvoir d'achat, ces populations constituent actuellement un débouché garanti pour la production agricole et industrielle du pays.

En définitive, il n'est pas exagéré de dire que le Nigeria dispose des atouts nécessaires pour son développement. L'ampleur de ces possibilités confère à la Fédération un dessein singulier en Afrique Noire en général et de l'Ouest en particulier. En effet en rassemblant les caractéristiques essentielles de cette sous-région sur son seul territoire - embouchure du fleuve unificateur de l'Afrique de l'Ouest : le Niger, opposition sahel-forêt ; présence des groupes ethniques les plus importants - le Nigeria se voit de facto assigner par l'histoire et la géographie le rôle de moteur, de pôle de développement en Afrique de l'Ouest - Mais comment l'économie de ce pays aux dimensions d'un sous-continent a-t-elle évolué par rapport à ses atouts ?

## 1.2. LES GRANDES PHASES D'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE NIGÉRIANE

L'histoire économique du Nigeria est intimement liée à l'évolution de deux branches d'activités : l'agriculture et la production pétrolière. Pendant longtemps, l'agriculture a été le moteur du développement. Mais à partir de 1973, date du premier choc pétrolier, les hydrocarbures ont pris la relève en imprimant une instabilité dans un premier temps et une morosité dans un second à l'ensemble de l'économie de la Fédération. Depuis l'indépendance du pays, intervenue en 1960, on peut distinguer globalement cinq grandes phases dans l'évolution économique du Nigeria :

- de 1960 à 1966 - L'économie nigériane est dominée par le secteur agricole qui fournit plus de 80 % des devises du pays jusqu'en 1965. Le Nigeria était alors considéré comme une puissance agricole : deuxième producteur mondial de cacao, premier producteur et exportateur mondial d'arachide. A partir de 1965, l'économie de la fédération est renforcée par les apports des royalties tirées de la production pétrolière. Cette époque coïncide également avec celle d'une entière couverture des besoins alimentaires du pays par les productions vivrières locales.

- de 1967 à 1973 - que l'on pourrait intituler de " la crise politique au premier choc pétrolier " est marquée par deux évènements majeurs. Le premier concerne la guerre du Biafra qui a couvert la période allant du 6 Juillet 1967 au 12 janvier 1970. Cette phase est caractérisée par une profonde récession de l'économie de la Fédération. L'effondrement de la monnaie et les mesures restrictives de change et d'accès aux devises qui l'accompagnèrent ont rendu le pays entièrement dépendant du marché international. Le Nigeria doit alors s'adresser à ses voisins pour assurer son approvisionnement en produits de base. La situation consacre une division du pays en deux blocs. Le Nord se tourne vers le Niger et le Sud vers le Bénin et le Cameroun. Ces Etats découvrent alors de nouvelles vocations commerciales, celles d'Etat-entrepôt ou plus précisément de réexportateur de produits vers le Nigeria. C'est dans ce contexte de morosité économique qu'intervient en 1973 le premier choc pétrolier qui permet au Nigeria d'augmenter de façon spectaculaire ses revenus.

- de 1974 à 1982 - la période de grande prospérité due à la rente pétrolière - Le prix du brut nigérian passe de 2,43 dollars le baril en 1970 à environ 10 dollars en 1974. Il atteindra la barre des 40 dollars au début de l'année 1981. Les revenus du pétrole font un bond prodigieux et passent de 250 millions de dollars en 1970 à 23 milliards en 1980. De grands projets de développement économique et social se mettent en place. L'accroissement des revenus corrélatif aux effets du décret UDOJI (augmentation rétrospective de 75% des salaires en 1975) entraîne une augmentation spectaculaire de la demande que seule une audacieuse politique d'importation permet de satisfaire.

La politique démesurée de distribution des revenus, les ambitieux travaux d'équipement qui ne tiennent pas compte des possibles fluctuations des prix mondiaux des hydrocarbures préparaient déjà le pays à la crise. En 1975, la diminution des recettes pétrolières, entraîna une relative dégradation de la balance de paiement, ce qui engendra une inflation de l'ordre de 35 %. Cette alerte n'a pas permis de réduire le train de vie de l'Etat, dans la mesure où le second choc pétrolier de 1979 favorisa une augmentation plus substantielle des revenus du pays.

- de 1983 à 1986 - Le Nigeria s'installe dans une crise économique profonde. Cette récession résulte de la diminution très sensible (30 % en 1981 et 43 % en 1983 par rapport à 1980) des revenus procurés par le pétrole et du maintien des importations, notamment alimentaires qui plafonnaient en 1984 à 2,4 millions de tonnes de céréales<sup>1</sup>. Le pays enregistre un déséquilibre assez marqué de sa balance des paiements courants de l'ordre de 3 milliards de dollars en 1986 selon la Banque Mondiale. Au cours de la même année, le déficit du budget de l'Etat fédéral était estimé par la Banque Centrale à près de 8,3 milliards de Nairas. Devant cette récession économique, la Banque Mondiale interpella les autorités nigérianes qui dès 1982 adoptèrent toute une série de mesures visant à rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Ces mesures vont du renforcement du contrôle des changes à la restriction des importations. Les importations qui avaient atteint onze milliards de dollars en 1983 sont ramenées à 5,5 en 1984<sup>2</sup>. Enfin, des mesures visant l'interdiction des importations de certains produits sont décrétées. Elles concernent le riz et le maïs dès Octobre 1985, le blé et la farine de blé à partir de Janvier 1987. Par la suite l'orge, les volailles, les légumes (incluant : purée et concentré de tomate, racines et tubercules, fruits frais ou en conserve et jus de fruits) s'y ajoutent.

Cette période de grave crise économique a été marquée par l'expulsion massive d'étrangers du Nigeria. En 1983, le Gouvernement de Shagari transforma les immigrés en boucs émissaires des difficultés du pays et en expulsa entre 2 et 3 millions, principalement des Ghanéens. Cette expulsion désorganisa profondément certains secteurs d'activité du pays. C'est dans le même esprit que le Gouvernement de Buhari procéda à la fermeture des frontières terrestres du pays d'Avril 1984 à Février 1986. L'opération, non seulement n'a pas produit l'effet escompté - l'éradication de

---

<sup>1</sup> EGG (J.), op. cit.

<sup>2</sup> EGG (J.), op. cit.

l'exceptionnelle contrebande aux frontières<sup>1</sup> -mais elle a politiquement isolé le pays de ses voisins.

- de 1986 à aujourd'hui - Cette période est celle des réformes économiques menées sous la contrainte du Fonds Monétaire International et de la finalisation de la construction d'Abuja : la capitale fédérale. C'est également la période des incertitudes par rapport :

- \* au passage du pouvoir militaire à un régime civil (prévu en début 1993),
- \* à la dépréciation continue du Naira qui accentue la paupérisation des populations.

Au total, la période allant de 1986 à nos jours se caractérise par la persistance de la crise sous son triple aspect économique, financier et social.

### 1.3. LA CRISE ECONOMIQUE ET SES MANIFESTATIONS

Les difficultés économiques du Nigeria atteignent leur paroxysme en 1982. Il s'agit pour l'essentiel d'une crise financière qui touche de plein fouet l'ensemble des secteurs d'activités du pays. Ainsi les revenus du pétrole, principale source de devise du pays, chutent de 23,4 milliards de dollars en 1980 à 16,7 milliards en 1982, puis à 10 milliards en 1983 et 8,5 milliards en 1989. La plus importante conséquence de cette évolution est l'effondrement du niveau de vie de l'Etat et des habitants. Ainsi, le P.I.B. par habitant est passé de 760 dollars US en 1985 à 290 en 1987 et à 250 en 1990 (selon les anciennes estimations de la population)<sup>2</sup>, rangeant le Nigeria, en dépit de ses énormes potentialités dans la catégorie des Etats les moins avancés du monde.

Une des manifestations de la crise a été la dépréciation continue du Naira. Le renforcement du contrôle de change dès le second trimestre de 1982 et les difficultés d'acquisition de devises étrangères, provoquent une dépréciation du Naira qui voit sa côte passer de 294 FCFA en 1981 à 124 FCFA en 1984 sur le marché parallèle. La dévaluation du Naira en 1986, par le biais de l'introduction d'un double marché des changes, consacre cette dépréciation et ouvre une nouvelle phase de la politique monétaire nigériane (voir 1.5.).

Parallèlement au problème monétaire, le secteur industriel agonisait sous l'effet de la crise économique et surtout du manque de devises pour importer les matières premières. En effet, face à l'amenuisement de ses revenus, l'Etat supprima les subventions qu'il accordait à de nombreuses entreprises du pays. Les coûts de production connurent une envolée très

---

<sup>1</sup> A l'époque les autorités, citées par : HASSAN (G.), 1986, Lagos, capitale de la contrebande in Le Journal de l'économie africaine, n° 25/28 mai, estimaient à 50.000 barils par jour la quantité du pétrole nigérian qui alimente la contrebande en direction des Etats voisins. Ces derniers étaient également accusés de "fossoyeurs" de l'économie fédérale en raison de l'exceptionnel développement du marché parallèle de change du Naira sur leur territoire.

<sup>2</sup> Le PNB/habitant qui était estimé à 250 dollars en 1991 est passé à 360 dollars en 1992 suite à la prise en compte des données du recensement démographique, puis à 210 après la forte dévaluation du Naira en mars 1992.

importantes dès la mise en oeuvre du P.A.S. en 1986. Ainsi en 1988, après la dévaluation du Naira, au plus fort moment du désengagement de l'Etat, les statistiques de l'Association Nigérienne des Manufactures montrent que les coûts de production s'étaient accrus de 24,5 à 121,33 % selon les branches d'activité. Pour cette année, le taux d'accroissement moyen des coûts de production de tous les secteurs était estimé à 49 % par rapport à 1986. Les branches les plus touchées sont celles "alimentation-boisson et tabac", "produits plastiques", "produits électriques et électroniques" avec respectivement 85,56 %, 63,8 %, 121,33 % d'augmentation par rapport à 1986. Cette augmentation des coûts de production est principalement imputable au renchérissement des taux d'intérêt qui sont passés de 14 à environ 25 et 30 % selon les sources de financement et à une hausse du coût des matières premières d'environ 79 % suite à la dévaluation du Naira. Dès lors, l'industrie nigérienne connut une certaine paralysie marquée par l'impossibilité des unités de production à exploiter leur capacité réelle comme en témoignent les données du tableau ci-dessous.

**Tableau N° 1 :** Estimation de l'utilisation de la capacité installée de la production par branche d'activité (en %)

| Branches d'activités                  | 1988  | 1989 |
|---------------------------------------|-------|------|
| Alimentation - boisson et tabac       | 33,6  | 30   |
| Industrie du bois et menuiserie       | N.D.  | N.D. |
| Produits chimiques et pharmaceutiques | 30,5  | 21   |
| Minéraux non métalliques              | 42    | 31   |
| Textiles et tannerie                  | 46,4  | 42   |
| Industrie du papier                   | 40,1  | 42   |
| Plastiques                            | 39,38 | 29   |
| Produits électriques et électroniques | 22,2  | 31   |
| Sidérurgie et produits métalliques    | 26,6  | 20   |
| Véhicules                             | N.D.  | 27   |
| Moyenne                               | 35,1  | 30,3 |

Source : IGUE (J.) et SOULE (B.G.), 1992, L'Etat-entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise - Editions KARTHALA - p. 103.

Comme on le constate à la lecture de ce tableau, aucune unité industrielle n'arrivait à utiliser au moins la moitié de sa capacité de production, ce qui témoigne de l'ampleur de la crise dans ce secteur. Autant que l'industrie, le secteur agricole a lui aussi souffert de la crise économique.

## 1.4. L'AGRICULTURE NIGERIANE SOUS LA CRISE

Le Nigeria est une grande nation agricole. Avant le boom pétrolier, l'agriculture constituait la principale ressource de développement du pays. Mais les divers chocs pétroliers et les ressources financières qu'ils ont apportées ont placé l'agriculture fédérale dans une situation de relatif abandon. Sa contribution à la richesse nationale et spécifiquement à la formation du Produit Intérieur Brut a décliné de façon drastique, passant de 57 % en 1962 à 38 % en 1972, puis à 25 % en 1979 et 20 % en 1980. De même sa part dans les exportations totales du pays a chuté de 62 à 2,6 % entre 1968 et 1980<sup>1</sup>. Cette crise se manifesta principalement par la baisse de la production et le recours massif aux importations alimentaires.

### 1.4.1. La baisse de la production

L'idée selon laquelle, l'une des manifestations de la crise de l'agriculture est constituée par la baisse de la production, n'est pas toujours partagée par les spécialistes qui ont abordé les problèmes de l'agriculture nigériane, ces dernières années. L'incertitude qui entoure les statistiques agricoles ne permet pas de trancher ce débat. Certains estiment que la crise agricole résulte moins d'une baisse du volume global de la production que d'une réelle incapacité de l'offre nationale à satisfaire une demande devenue subitement importante<sup>2</sup>. Cette idée se fonde sur l'ampleur des concours financiers dont a bénéficié l'agriculture au moment du boom pétrolier. " Le montant des investissements du troisième plan de développement (1975-1980) est dix fois plus élevé que celui du plan précédent"<sup>3</sup>. Cet apport est supposé dynamiser la production nationale, ou tout au moins la maintenir à son niveau antérieur. De même l'absence d'années véritablement critiques du point de vue alimentaire constitue un des arguments de cette thèse. Toutefois au regard de trois considérations majeures, cette thèse ne semble pas traduire la réalité du terrain.

Premièrement, les investissements du secteur agricole sont surtout allés vers les grands projets initiés dans le cadre de l'aménagement des River Basin. L'échec de tous ces projets a fragilisé le secteur agricole. Par ailleurs, les subventions aux intrants ont bénéficié avant tout aux agriculteurs encadrés dans les projets de développement intégré tels que les Agricultural Development Projects (ADPs) financés par la Banque Mondiale.

Deuxièmement, la demande des produits vivriers est généralement considérée comme très peu élastique. La croissance de la demande alimentaire globale dépend de celle de la population, du revenu par tête, ainsi que du coefficient d'élasticité de la demande par

---

<sup>1</sup> EGG (J.), 1988, Op. cit.

<sup>2</sup> Voir débat dans EGG (J.), 1988, Op. cit.

<sup>3</sup> EGG (J.) - 1988. op. cit.

rapport au revenu. De même, le consommateur tend toujours à améliorer qualitativement son alimentation par l'acquisition de produits de luxe lorsque son pouvoir d'achat augmente. Les produits entrant dans son alimentation subissent peu de variations quantitatives. Dans le cas d'espèce, seuls le riz, le blé, la farine de blé et la viande peuvent voir leur demande s'accroître de façon très significative, étant considérés comme des produits de luxe. L'augmentation de la demande des autres produits : maïs, mil, manioc, igname, etc demeure proportionnelle à l'accroissement de la population. Or à cette époque celle-ci ne s'est pas accrue outre mesure. Elle a tout simplement subi une modification assez sensible dans sa composition, l'exode rural a rendu les citadins plus nombreux que les ruraux (55 à 60 % contre 40 à 45 %). C'est cette évolution qui a influencé la demande en accentuant celle des biens de luxe (riz, farine de blé, viande) exprimée dans les centres urbains essentiellement.

Troisièmement, la diffusion des revenus de la rente pétrolière, en favorisant les centres urbains, a contribué à l'aggravation des problèmes du monde rural déjà fragilisé par l'orientation de la politique agricole. En effet les grands chantiers de construction, le coût relativement bas des produits alimentaires dans les centres urbains du fait des importations à bas prix ont attiré de nombreux ruraux, privant ainsi l'agriculture de bras valides. En 1980, par exemple, les agriculteurs ne représentaient plus que 54 % des actifs du pays contre 71 % vingt ans plus tôt. Cet exode a renchéri le coût de la main d'oeuvre devenue rare en milieu rural, coût qui s'aligne désormais sur le SMIG payé en ville. La stabilisation voire le recul des prix des produits locaux fortement concurrencés par les importations du pays a finalement aggravé les problèmes du secteur agricole national. Il en est résulté un déclin des surfaces emblavées pour la plupart des cultures au cours de la décennie 1970. Les estimations des surfaces cultivées en maïs relèvent un déclin de 49 %, soit 1.050.000 ha en 1972/73 contre 519.000 en 1981/82. Au cours de la même période, les superficies consacrées à la culture de l'arachide ont décru de 68 % (de 2.032.000 ha à 650.000 ha). Celles du coton sont passées de 236.000 à 45.000 ha, soit près de 81 % de diminution<sup>1</sup>. Virtuellement tous les produits ont souffert de la récession, exception faite du sorgho comme l'atteste le tableau suivant.

---

<sup>1</sup> EFIONG (E.), 1990 - Nigeria under structural Adjustment.- Fountain Publications - Ibadan. p. 21.

**Tableau n° 2 : Estimation des superficies emblavées pour les principales cultures au Nigeria durant la crise de l'agriculture (en milliers d'ha).**

| années   | 1972-73 | 73-74 | 74-75 | 75-76 | 76-77 | 77-78 | 78-79 | 79-80 | 80-81 | 81-82 |
|----------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Millet   | 3.692   | 5.651 | 4.787 | 5.476 | 3.930 | 3.089 | 2.377 | 2.544 | 2.811 | 3.122 |
| Sorgho   | 1.792   | 5.516 | 4.653 | 5.721 | 4.842 | 3.479 | 3.008 | 2.641 | 2.275 | 3.175 |
| Arachide | 2.032   | 2.076 | 1.796 | 1.472 | 684   | 755   | 810   | 565   | 631   | 650   |
| Haricot  | 2.468   | 3.256 | 2.937 | 3.035 | 2.721 | 1.652 | 1.472 | 1.398 | 1.304 | 1.173 |
| Igname   | 788     | 833   | 671   | 776   | 679   | 577   | 470   | 493   | 498   | 434   |
| Coton    | 236     | 121   | 478   | 403   | 384   | 278   | 201   | 136   | 116   | 45    |
| Maïs     | 1.050   | 1.130 | 579   | 971   | 892   | 610   | 631   | 425   | 465   | 519   |
| Manioc   | 344     | 361   | 415   | 313   | 308   | 197   | 181   | 124   | 87    | 90    |
| Riz      | 237     | 373   | 269   | 261   | 193   | 244   | 152   | 70    | 69    | 91    |
| Melon    | 326     | 427   | 91    | 236   | 184   | 167   | 131   | 113   | 76    | 62    |

Source : Annual Abstracts of Statistics, cité par EFIONG ESSIEN . op.cit.

Ces chiffres sont à manipuler avec beaucoup de prudence. Mais au-delà des réserves qu'on peut avoir, ils traduisent l'évolution que l'on observe en consultant les principales sources statistiques du pays : Ministère de l'Agriculture, Federal Office of Statistiques et Central Bank of Nigeria.

Corrélativement à ce recul des superficies emblavées et en l'absence d'une amélioration des rendements, le pays a enregistré une diminution très importante des volumes de production. Ainsi :

- l'arachide, pour laquelle le Nigeria fut pendant longtemps le premier producteur mondial, voit le volume de sa production chuter de 1.581.000 tonnes en 1970 à moins de 427.000 en 1982;
- en ce qui concerne l'huile de palme, la crise a fait passer le Nigeria du premier au troisième rang des producteurs mondiaux ;
- le cacao n'a pas été épargné par la récession. Bien qu'ayant conservé sa place de deuxième producteur mondial, le Nigeria a vu le volume de sa production passer de 305.000 tonnes en 1970 à 140.000 tonnes en 1983 et 1984. Il faut attendre 1988 pour voir la production de cette fève s'accroître sensiblement : 230.000 tonnes, puis 256.000 tonnes en 1989 ;
- le coton a connu un sort similaire puisque sa production a chuté de 358.000 tonnes en 1970 à 39.000 tonnes en 1982. La reprise constatée pour les autres s'observe aussi pour cette culture : en 1989 le volume produit est remonté à 185.000 tonnes ;
- les cultures vivrières ont été marquées par une récession moins prononcée. Entre

1970 et 1978, la production des céréales a décliné à un taux annuel moyen de 1,4 %<sup>1</sup> contre une légère progression de l'ordre de 1,5 % entre 1978 et 1984.

Il ressort de cette brève analyse que l'agriculture nigériane a beaucoup souffert des dix années de relative prospérité de l'économie de la Fédération. Elle a été victime de l'attention trop importante accordée à l'approvisionnement des centres urbains à partir des produits importés du marché international. C'est le principe cher aux tenants du commerce international et fondé sur la théorie des avantages comparatifs qui a prévalu. Les Nigériens préféraient acheter sur le marché international des produits alimentaires que leur agriculture était incapable de générer en quantité suffisante et à des coûts inférieurs ou tout au moins similaires à ceux des produits importés de l'étranger.

#### 1.4.2. Le recours massif aux importations

L'un des indicateurs de l'ampleur des difficultés de l'agriculture nigériane est la grande proportion prise par les importations de produits vivriers dans l'alimentation de la population. En effet, les importations alimentaires ont crû très rapidement entre 1974 et 1982. Celles des céréales, de loin les plus importantes, sont passées de moins de 500.000 tonnes en 1975 à 2 millions de tonnes en 1978. Elles atteignent 2,4 millions de tonnes en 1981 réparties comme suit : 62,5 % en blé, 25 % en riz et 12,5 % en maïs<sup>2</sup>.

Les seules importations de riz par exemple, sont passées de 6.700 tonnes en 1975 à 335.000 en 1980, avec une pointe spectaculaire de 770.000 tonnes en 1978<sup>3</sup>, mais les données des importations varient énormément d'une source à l'autre. Selon la FAO et la Banque Centrale du Nigeria, elles se présentent comme indiqué dans le tableau N°3 :

---

<sup>1</sup> RAZZA (M.R.), 1983, *Basic Needs Approach to Rural Poverty in Rural Nigeria : Development and Quality of Life*. ARMTI seminar series n° 3.

<sup>2</sup> EGG (J.), 1988, *op. Cit.*

<sup>3</sup> ANYATONWU (G.N.), 1986, *An Appraisal of the federal Government Policy and Agricultural Development in Nigeria, 1960-1980 in Financing Agricultural Development in Nigeria - ARMTI - Seminar Series n° 6.*

Tableau n° 3 : Importations alimentaires du Nigeria

| Années | Céréales en milliers de tonnes |                      |      |     | Valeurs des importations              |                            |                            | Niveau "d'autosuffisance"                |  |
|--------|--------------------------------|----------------------|------|-----|---------------------------------------|----------------------------|----------------------------|--|--|
|        | Total des céréales             | Blé et Farine de blé | Mais | Riz | Valeurs Totales en millions de Nairas | % des importations totales | % des recettes pétrolières | Production totale domestique de céréales | Part de la production dans la consommation apparente de céréales |
| 1970   | 282                            | 271                  | 9    | 2   | -                                     | -                          | -                          | -  | -  |
| 1975   | 418                            | 408                  | 3    | 7   | -                                     | -                          | -                          | -  | -  |
| 1979   | 1.717                          | 1.038                | 111  | 568 | -                                     | -                          | -                          | -  | -  |
| 1980   | 1.794                          | 1.176                | 168  | 450 | 1.416,8                               | 15,6 %                     | 10,38 %                    | 9.030                                    | 83,42 %  |
| 1981   | 2.467                          | 1.517                | 293  | 657 | 2.198,3                               | 17 %                       | 20,58 %                    | 9.730                                    | 79,77 %  |
| 1982   | 2.378                          | 1.492                | 347  | 539 | 1.642,2                               | 16,25 %                    | 19 %                       | 10.230                                   | 81,13 %  |
| 1983   | 1.419                          | 825                  | 50   | 544 | 1.296,7                               | 19,7 %                     | 17,67 %                    | 8.140                                    | 85,15 %  |
| 1984   | 1.477                          | 1.049                | 63   | 365 | 843,2                                 | 18 %                       | 9,74 %                     | 9.850                                    | 86,96 %  |
| 1985   | 1.861                          | 1.433                | 77   | 351 | 940,5                                 | 16,9 %                     | 8,34 %                     | 11.350                                   | 85,90 %  |
| 1986   | 1.366                          | 996                  | 50   | 320 | 801,9                                 | 13,4 %                     | 9,6 %                      | 11.630                                   | 89,48 %  |
| 1987   | 541,3                          | 141                  | 0,3  | 400 | 1.646,5'                              | 10,49 %                    | 8,09 %                     | 13,84                                    | 96,10 %  |
| 1988   | 200,3                          | 00                   | 0,3  | 200 | 1.694'                                | 8 %                        | 8,09 %                     | 12,46                                    | 98,41 %  |
| 1989   | 200                            | 00                   | 00   | 200 | 1.720'                                | 5,57 %                     | 4,16 %                     | 13,76                                    | 98,56 %  |

Source : D'après les données de la FAO et de la Banque Centrale du Nigeria.

\* Ces chiffres intègrent les importations d'animaux vivants et la dépréciation du Naira à contribuer à les gonfler.

Comme on peut le noter à la lecture de ce tableau, les importations alimentaires du Nigeria sont restées relativement importantes jusqu'en 1986, année où a commencé le Programme d'Ajustement Structurel du pays. La volonté d'assainir l'économie a amené les autorités à décréter l'embargo sur les importations des produits comme le blé et la farine de blé, le riz, le maïs, etc. Cette mesure explique la faiblesse des volumes des importations officielles de céréales qui occulte les entrées frauduleuses à partir des pays voisins comme le Bénin, le Cameroun et le Niger. La réexportation du riz à partir de ces Etats vers le Nigeria a été relativement importante certaines années comme le montre le tableau suivant.

**Tableau n° 4 : Estimation des quantités de riz réexportées vers le Nigeria par ses voisins (en milliers de tonnes)**

| Années | Bénin | Cameroun | Niger | Total |
|--------|-------|----------|-------|-------|
| 1983   | 17    | 117      | -     | 134   |
| 1984   | 68    | 111      | -     | 179   |
| 1985   | 16    | 198      | -     | 214   |
| 1986   | 88    | 155      | 18    | 261   |
| 1987   | 273   | 12       | 20    | 305   |
| 1988   | 178   | 45       | 20    | 247   |
| 1989   | 6     | 0        | 13    | 19    |

Source : - DAVODOUN (C.), 1990, La filière riz au Bénin, étude réalisée pour le CIRAD - à paraître

- HARRE (D.) et OYEP (E.), 1992, Redéfinition des rôles dans la commercialisation du riz au Cameroun après la libéralisation du marché, IRAM, Paris

- Statistiques des douanes et de la Nitra - Niger.

La contrebande du riz a été particulièrement importante entre 1985 et 1988. Son relatif essoufflement actuel s'explique tout autant par une amélioration du niveau de l'offre intérieure au Nigeria que par la dépréciation continue de la monnaie de ce pays qui rend peu rentable le commerce de réexportation.

Si ces importations alimentaires, qu'elles relèvent du circuit officiel ou frauduleux, ont permis de satisfaire la demande des populations urbaines, mettant les autorités à l'abri des troubles sociaux éventuels, elles ont par contre eu des conséquences négatives sur l'agriculture du pays. En effet par leurs bas prix, les produits importés concurrencent dangereusement la production locale en la privant des débouchés urbains. Les importations ont également contribué à développer un modèle de consommation axé sur les produits tels que le riz et le blé. Enfin, les bas prix alimentaires urbains ont attiré la main d'oeuvre agricole dans les villes, privant ainsi le secteur de la force de travail nécessaire à son développement.

C'est dans ce contexte que de profondes réformes économiques ont été mises en place dès 1983 et renforcées à partir de 1986 par un Programme d'Ajustement Structurel.

## 1.5. LES GRANDES REFORMES ECONOMIQUES

Le déséquilibre de la balance des paiements constaté en 1982, constitue le point de départ des réformes économiques au Nigeria. Le Fonds Monétaire International avait alors interpellé les autorités fédérales sur les conséquences pour l'économie du pays du gaspillage des devises du fait de l'importation massive des biens de toute sorte. Les pourparlers s'étaient engagés entre le Nigeria et le F.M.I. qui suggérait une forte dévaluation du Naira. Dès le second trimestre de 1982, le gouvernement renforça le contrôle de change et institua le principe de licence aux importations. Ces mesures ont accru les difficultés d'acquisition de devises étrangères et provoquèrent une dépréciation du Naira qui a vu sa côte passer de 294 FCFA en 1981 à 124 FCFA en 1984 au marché noir. En 1985, le Général Babangida qui venait d'arriver au pouvoir lança un grand débat public sur l'opportunité du recours au F.M.I. L'opinion publique était en majorité contre une telle solution. Mais le pays adopta la quasi-totalité des mesures (exception faite de la levée de l'embargo d'importation du riz, de la farine de blé, etc...) préconisées lors des négociations sans recourir au parrainage du programme par le F.M.I., ce qui ferma les portes des clubs de Paris et de Londres au Nigeria jusqu'en 1987. Au centre de toutes les réformes se trouvent deux éléments : la dévaluation du naira et la libéralisation de l'allocation de devises.

- Dès septembre 1986, le gouvernement initie une nouvelle politique monétaire qui se traduit par une dévaluation déguisée du Naira avec l'introduction d'un second marché de change : le Second Tier Foreign Exchange market (S.F.E.M.). Cette mesure est accompagnée d'une libéralisation du régime des importations (suppression des licences, de la surtaxe de 30 %, abaissement des tarifs douaniers, réduction du nombre de produits prohibés de 72 à 16, démantèlement des " Border Zones ", etc) ;
- En 1987, le Gouvernement fédéral substitue à ce système celui d'un marché aux enchères des devises qui se tient toutes les deux semaines sous l'égide de la Banque Centrale : Foreign Exchange Market (F.E.M.). Ce nouveau système autorise les banques commerciales à vendre et à acheter des devises au public à des taux qui leur conviennent (Autonom Market) ;
- L'année 1988 enregistre une dévaluation du Naira de 30 % par rapport au dollar et marque un début d'application des accords du P.A.S. conclus avec le F.M.I ;
- Dès le 1<sup>er</sup> Janvier 1989, le F.E.M. et le marché autonome sont fusionnés pour réduire l'écart des taux de change pratiqués par les deux marchés. Une nouvelle institution : l'Inter Bank Foreign Exchange Market (I.F.E.M.) prend la relève et assure des ventes aux enchères quotidiennes. Parallèlement à ce système, le gouvernement autorise l'établissement de " bureaux de change ". Il s'agit d'établissements privés fonctionnant à l'image du marché noir mais qui en dernier ressort sont institués pour le combattre. Cette initiative n'a pas amélioré la situation du Naira qui enregistre un effondrement continu de sa valeur.

**Tableau n° 5 : Evolution du cours du Naira par rapport au CFA  
(FCFA pour un Naira)**

| Cours             | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985  | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|------|------|------|------|------|
| Officiel          | 437  | 419  | 461  | 529  | 534  | 501  | 555  | 584  | 460   | 425  | 91   | 68   | 40   | 35   | 29   |
| Paral-<br>lèle    | 243  | 197  | 201  | 201  | 294  | 287  | 185  | 124  | 100   | 100  | 60   | 44   | 32   | 28,5 | 20   |
| % de la<br>décote | 44   | 53   | 56   | 58   | 46   | 43   | 67   | 78   | 78,26 | 73,5 | 34   | 35   | 30   | 18,5 | 21   |

Source IGUE (J.) et SOULE (B.G.), 1992, L'Etat-entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise ? -Paris, Ed. Karthala.

Ces réformes centrées essentiellement sur les problèmes monétaires ont accru la compétitivité de l'économie nigériane vis-à-vis des pays de la Zone Franc. Ainsi les coûts de production "camerounais ou ivoiriens sont à peu près équivalents à ceux du Nigeria dans l'emballage métallique, mais représentent 1,4 fois ceux du Nigeria dans le textile, 1,4 à 3,4 fois dans les brasseries, 2 fois environ dans les chaussures en plastique, 3,3 fois la verrerie, 6 fois dans le ciment et plus de 13 fois dans le raffinage du pétrole"<sup>1</sup>.

De même, elles ont donné une impulsion certaine à l'économie de la Fédération qui semble connaître un nouveau dynamisme. Le taux de croissance de l'économie dépasse largement celui de la population. L'industrie manufacturière est la principale bénéficiaire de cette relance, sa contribution à l'économie du pays est passée de 7,2 % en 1972 à 9,9 % en 1989.

Ces réformes se sont également traduites par la mise en chantier d'une nouvelle politique agricole centrée sur le développement de la petite production au détriment des grands aménagements comme l'analyse le chapitre suivant.

<sup>1</sup> - L'HÉRITEAU (M.F.), 1990, Le taux de change de la Naira et le système d'allocation des devises. Rapport de mission au Nigeria du 11 au 17 Décembre, CCCE, Département des Politiques et Etudes, Division des Etudes Générales, Paris.

- L'HÉRITEAU (M.F.) et al. 1991, Eléments sur la compétitivité de l'économie du Nigeria - C.C.C.E. Département des Politiques et Etudes - Division des Etudes Générales - Paris.

## II. LES REPONSES A LA CRISE DE L'AGRICULTURE NIGERIANE : ANALYSE DE LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE SOUS LE P.A.S.

Les performances de l'agriculture nigériane dans les années 60 étaient spectaculaires. Non seulement le pays dégagait des surplus vivriers malgré l'importance de sa population - plus de 50 millions d'habitants en 1960 - mais il était le premier exportateur mondial d'arachide, le deuxième de cacao, le premier producteur mondial de palmiste et d'huile de palme, le premier producteur africain de caoutchouc et de coton<sup>1</sup>. Ces résultats ont été remis en cause dans la décennie 70 au début des années 80 marqués par deux chocs pétroliers qui ont permis à l'Etat d'accroître considérablement ses revenus à partir de l'exportation du pétrole brut. Dans cette période, le Nigeria a connu une situation de rente qui a modifié complètement la stratégie de développement économique. En effet, celle préconisée a placé l'industrialisation et la modernisation des infrastructures urbaines et de service au centre du développement économique national. Bien que des efforts importants aient été consentis pour développer l'agriculture, notamment la mise en place des grandes structures de production et de commercialisation sous la direction de l'Etat, on a assisté à un exode rural massif. Les jeunes ruraux préféraient travailler dans les villes en pleine mutation pour être mieux rémunérés. Pour faire face à la situation et nourrir au moindre coût les populations urbaines en plein essor, l'Etat a opté pour l'importation des denrées alimentaires à partir du marché mondial. Cette politique d'importation était d'autant plus opportune qu'elle mobilisait à peine 15 % des recettes pétrolières<sup>2</sup>. Mais elle a précipité l'agriculture dans une crise profonde entraînant la paupérisation du monde rural. Cette crise s'est traduite par l'apparition et la persistance d'un certain nombre de problèmes qui peuvent être classés en trois catégories :

\* Les problèmes techniques majeurs qui bloquent les performances effectives du secteur agricole:

- le faible niveau technologique rendant les activités agricoles largement tributaires des phénomènes naturels ;
- l'inadéquation des structures d'encadrement paysan au contexte du monde rural ;
- la faiblesse des infrastructures de commercialisation qui handicapent la mise en marché et la distribution des produits.

---

<sup>1</sup> EGG (J.) & PHILIPPE (J.), 1986, op. cit., p. 128.

<sup>2</sup> EGG (J.) & PHILIPPE (J.), 1986, op. cit. p. 148.

\* Les problèmes économiques les plus significatifs sont relatifs à l'accroissement des coûts de production et aux rapports de prix défavorables à l'agriculture. Ils se traduisent par :

- une croissance très lente de la productivité ;
- un accroissement des prix agricoles qui ne profite pas à la majorité des agriculteurs ;
- la concurrence des importations de produits vivriers, d'où un rapport prix défavorable aux productions locales ;
- le développement du secteur non agricole qui s'opère au détriment de l'agriculture, avec une réduction des coûts d'opportunité dans l'agriculture qui freine les investissements privés dans le secteur.

\* Les problèmes organisationnels se traduisent par une mauvaise coordination des programmes entre les institutions chargées de l'exécution dans les ministères, les agences et services d'Etat. De fait, il apparaît souvent des conflits dus à la fois à la lourdeur de l'appareil administratif et au chevauchement des attributions entre plusieurs institutions. Aussi les programmes ont-ils un caractère instable et inconsistant. En effet, parce que chaque gouvernement ou administration a tendance à arrêter ou supprimer les programmes mis en oeuvre avant sa prise de fonction, les actions dans le secteur agricole n'ont qu'un impact très limité.

L'ampleur de la crise amène les autorités nigérianes à accorder depuis 1986 une attention plus soutenue à l'agriculture. Celle-ci conduit à la définition d'une politique qui vise à restructurer profondément l'ensemble du secteur pour en faire le moteur du processus de transformation structurelle de l'économie nationale. Les objectifs à atteindre, les moyens mis en oeuvre et les solutions préconisées pour sortir de la crise, entrent dans le contexte général du Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S.) auquel le Nigeria a souscrit en 1986. Les principaux volets de ce dernier sont la dévaluation monétaire, la libéralisation de l'économie, la restructuration et la diversification des sources productives, le rétablissement de façon durable de l'équilibre budgétaire de l'Etat et de la croissance tout en réduisant au maximum l'inflation.

## **2.1. LES OBJECTIFS ET MOYENS DE LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE**

La politique agricole actuelle du Nigeria a été définie à partir d'un constat de départ portant sur quatre principaux points :

- la baisse considérable des recettes pétrolières ne permet plus à l'Etat de financer les importations alimentaires devenues massives ;
- le pays dispose d'énormes potentialités naturelles et humaines qui permettent de développer la culture des principaux produits vivriers faisant l'objet d'importations ;
- les campagnes ont perdu de leur vitalité par suite d'un exode rural généralisé ;
- l'agriculture n'est pas véritablement intégrée à l'ensemble de l'économie nationale.

Dès lors la nouvelle politique agricole vise à corriger les erreurs des politiques élaborées et exécutées avant 1986.

### **2.1.1. Les objectifs**

Depuis 1986, la réalisation d'une croissance autonome de toutes les branches de l'agriculture et la mise en oeuvre d'une structure de transformation adéquate retiennent l'attention. La nouvelle politique vise :

- La modernisation des systèmes de production, de transformation, de stockage et de distribution à partir d'une restructuration de l'ensemble du secteur agricole afin qu'il puisse mieux répondre aux demandes des autres secteurs de l'économie. Ceci devrait permettre :

la réalisation d'une autosuffisance dans la production agricole de base, en particulier pour les denrées alimentaires qui font l'objet d'importations massives. La réalisation d'un tel objectif varie en fonction du niveau de l'offre et de la demande par produit et des conditions de mise en oeuvre de la production. Les échéances sont le court terme (2 ans) pour le maïs, le mil, le sorgho, l'igname et le manioc ; le moyen terme (3-5 ans) pour le niébé, le poisson et les oeufs ; le long terme (plus de 5 ans) pour le riz, le blé, la viande, le lait, etc...

. l'accroissement des matières premières agricoles pour développer le secteur industriel. De fait, les brasseries, les meuneries, les huileries, les industries de pneumatiques et de matières plastiques, l'élevage industriel de volailles et porcins, etc... qui utilisent les matières premières agricoles devront s'approvisionner directement à partir des productions locales ;

- L'élargissement du marché de l'emploi dans l'agriculture qui pourrait accueillir le surplus de main d'oeuvre des autres secteurs d'activités ;

- Le relèvement du niveau de vie des populations rurales à partir de l'installation des infrastructures adéquates dans le domaine de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation;

- La protection des ressources agricoles contre les inondations, la sécheresse et l'avancée du désert.

Dans l'ensemble, pour les responsables politiques nigériens, deux préoccupations majeures correspondant au contexte de récession économique se dégagent de ces objectifs. Il s'agit :

- de développer le marché de l'emploi à partir d'une restructuration de l'agriculture. Cette stratégie vise un reflux des "néo-citadins" vers les campagnes ;

- d'assurer une intégration de l'agriculture à l'ensemble de l'économie par la valorisation des productions dans les branches industrielle et commerciale.

Ainsi, dès 1986 et 1987, des mesures de prohibition à l'importation du riz, du blé et farine de blé, du maïs, de l'orge, et du malt, ont été adoptées afin de relancer la production nationale.

Ces objectifs vont amener les autorités nigériennes à envisager des stratégies spécifiques pour la mise en oeuvre de la nouvelle politique agricole. Par rapport aux autres secteurs de l'économie, l'agriculture nécessite des moyens financiers de plus en plus importants de la part du gouvernement fédéral et de chacun des Etats fédérés.

### **2.1.2. Les moyens financiers**

L'importance des recettes pétrolières au Nigeria, notamment entre 1979 et 1985, a permis de mettre à la disposition de l'agriculture d'énormes capitaux. Mais l'utilisation qui en a été faite n'a pas favorisé l'essor de cette agriculture ; au contraire on a assisté à une stagnation voire une régression de la production<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir chapitre I.

**Tableau N° 6 : Le financement public de l'agriculture nigériane**  
(en millions de Nairas)

| Période           | Gouvernement<br>fédéral | Etats     | Total      | Moyenne<br>annuelle |
|-------------------|-------------------------|-----------|------------|---------------------|
| 1970-1974         | 68.046                  | 186.526   | 254.572    | 50.914              |
| 1975-1980         | 1.112.598               | 1.188.582 | 2.301.180  | 383.530             |
| 1981-1985         | 7.775.910               | 5.326.390 | 13.102.300 | 2.620.460           |
| Total (1970-1985) | 8.956.554               | 5.701.498 | 15.658.052 | 978.628             |

Source : Nigerian Agricultural and Cooperative Bank (NACB).  
Vol. 2, n° 3, August 1990, p. 16.

**Tableau N° 7 : Allocations budgétaires du gouvernement fédéral à l'agriculture et au développement rural au Nigeria (budget d'investissement) : 1986-1989**

| Allocations (en millions de Nairas)                             | 1986      | 1987    | 1988      | 1989      | Total     |
|---|-----------|---------|-----------|-----------|-----------|
| Sous-sections (en %)  | 1.194.916 | 902.113 | 1.095.815 | 1.281.499 | 4.474.343 |
| Développement rural   | 41,1      | 7,8     | 9,0       | 8,4       | 17,1      |
| Produits agricoles  | 18,0      | 18,9    | 19,5      | 44,7      | 26,3      |
| Chasse  | 2,6       | 1,4     | 3,2       | 1,5       | 2,2       |
| Forêt   | 0,7       | 4,6     | 1,5       | 1,3       | 1,8       |
| Pêche   | 0,5       | 0,5     | 1,3       | 0,4       | 0,7       |
| Coopératives agricoles  | 0,2       | 0,3     | 0,5       | 0,3       | 0,3       |
| Ressources en eau   | 11,8      | 11,0    | 19,4      | 20,0      | 15,8      |
| Directorate of Food, Roads and Rural Infrastructures : DFRI (*) | 25,1      | 55,5    | 45,6      | 23,4      | 35,8      |
| Total   | 100       | 100     | 100       | 100       | 100       |

Source : D'après les données de Nigerian Agricultural and Cooperative Bank (NACB). Vol. 2, n° 3  
Août 1990, p. 16.

(\*) " Conseil pour l'Alimentation, les infrastructures routières et rurales ".

Mais l'injection de ces fonds dans l'agriculture de la fédération n'a pas donné les résultats escomptés à cause de la survivance de nombreux handicaps tels que :

- l'inadaptation de la technologie utilisée au contexte socio-économique national, ce qui a pour conséquence la dépendance de l'agriculture vis-à-vis de l'extérieur du point de vue des intrants agricoles ;
- le caractère limité de la diffusion des progrès techniques et le coût très élevé des projets de développement rural<sup>1</sup>;
- l'utilisation des fonds alloués à des fins purement politiques et clientélistes<sup>2</sup>.

Tous ces problèmes ont amené l'Etat à réagir dès 1986. Bien que les allocations budgétaires annuelles moyennes à l'agriculture entre 1986 et 1989 aient diminué de 57,3 % par rapport à la période 1981-1985 - à cause de la baisse des recettes pétrolières - on note la volonté affichée du gouvernement fédéral de faire de l'agriculture le secteur d'entraînement. Désormais le développement agricole est envisagé non plus à travers les grands projets qui nécessitent des coûts de fonctionnement très élevés, mais par l'intermédiaire des petits et moyens agriculteurs. A cet effet, il a été créé " the Directorate of Food, Roads and Rural Infrastructures : DFRRI " pour assurer le développement intégré des zones rurales. De fait, dans le budget du gouvernement fédéral à l'agriculture, la part affectée aux produits agricoles qui était de 18 % en 1986, est portée à 44,7 % en 1989. Quant au DFRRI qui s'occupe de l'alimentation et des infrastructures routières et rurales, sa part oscille entre 23,4 et 55,6 % suivant les années.

Pour la période 1990-1992, l'aide du gouvernement fédéral à l'agriculture et au développement rural est portée à 9.240 millions de nairas (soit 3.080 millions de nairas en moyenne par an), ce qui représente 19,84 % de l'ensemble du budget national<sup>3</sup>. Le secteur agricole bénéficie ainsi de la part du budget la plus importante par rapport aux autres secteurs de l'économie, ainsi que par rapport aux années précédentes. Si l'on tient compte des subventions aux engrais qui, d'après les responsables de l'agriculture et de la Banque Mondiale à Lagos, ne sont pas budgétisées, on peut affirmer que l'agriculture fait désormais l'objet d'une attention particulièrement soutenue de la part de l'Etat<sup>4</sup>. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement fédéral a préconisé à la fois des stratégies de court terme qui constituent des solutions transitoires et des mesures d'ordre structurel visant à promouvoir durablement l'agriculture.

---

<sup>1</sup> Voir par exemple - SANDA (A.O.) et al., *Corporate strategy for agricultural and rural development in Nigeria*. Les Shyraden Ltd, Ilé-Ife, 1988, 414 p.  
- *The Quarterly Journal of Administration*, Special issue on " The Challenge of Rural Development in Nigeria ", vol, xx, n° 3 et 4. April-July - 1986, 314 p.

<sup>2</sup> AGBONIFO (P.O.), *Corruption : The number one enemy of nigerian agriculture and rural development in ODEKUNLE (F.), Nigeria : Corruption in development*, Ibadan University Press, Ibadan 1986, pp. 176-181.

<sup>3</sup> *Management in Nigeria*, January-February, 1990, p. 14.

<sup>4</sup> Voir tableau n°11 relatif aux coûts des subventions aux engrais.

## 2.2. LES SOLUTIONS TRANSITOIRES

Elles revêtent deux formes principales : les mesures de commerce extérieur et les pratiques de substitution.

### 2.2.1. Les mesures du commerce extérieur

Au lendemain de son indépendance, le Nigeria était considéré comme le premier exportateur de produits tropicaux au Sud du Sahara. La production nationale était alors relativement protégée. Mais au fur et à mesure que les recettes pétrolières ont pris de l'importance, les différentes mesures protectionnistes ont été abaissées. A partir de 1974, les droits de douane sont diminués successivement de 60 à 30 et à 10 %. Le taux de protection effective des produits faisant l'objet de grande consommation en zone urbaine tel que le riz, passe alors de 35 % entre 1970 et 1976 à - 4 % en 1980 avant de connaître une remontée de 13 % en 1981 et 59 % en 1982<sup>1</sup>. Cette politique fait croître rapidement les importations alimentaires : céréales, sucre, viande, poisson, huiles végétales, produits laitiers, etc... (cf. tableau n° 3).

Dès 1984, on assiste à l'adoption de mesures restrictives. Les taxes à l'importation des denrées alimentaires qui étaient précédemment de 10 à 30 % de la valeur CAF (Coûts, Assurance, Frêt) sont portées à 50 - 100 %<sup>2</sup>. Un système de licences d'importation est instauré pour mieux contrôler les entrées des produits alimentaires (céréales notamment).

Ces mesures sont renforcées en 1986. Elles ont pour finalité de rétablir et rendre viable l'équilibre budgétaire de l'Etat dans le cadre de la promotion des cultures vivrières et de rente. Elles touchent à la fois les importations et les exportations.

#### a. Les mesures relatives aux importations

Concernant les importations, alors que les produits tels que le riz, le maïs, le blé, la farine de blé, l'orge, le malt, ... sont déjà prohibés depuis 1986 et 1987, la nouvelle réglementation douanière promulguée le 1<sup>er</sup> Janvier 1988 pour une durée de sept ans - "The Customs, Excise Tarif... (Consolidation) Decree"<sup>3</sup> - classe sous le régime de prohibition, en plus des produits susmentionnés, d'autres tels que les fruits comestibles, les jus de fruits ou de légumes, les huiles végétales, les farines des autres céréales, les oeufs (de volaille),...

Cette forme de protection du marché national face à la concurrence extérieure est en contradiction avec le P.A.S. dans lequel s'est engagé le Nigeria. En effet, le P.A.S. implique

---

<sup>1</sup> OYEJIDE (T.A.), 1986, The effects of trade and exchange rate policies on agriculture in Nigeria. Research Report, n° 55, IFPRI, Washington, p. 31.

<sup>2</sup> OYEJIDE (T.A.), 1986, op. cit. p. 25.

<sup>3</sup> Cf. ROUSSEL (R.), Etude comparative des lois et règlements sur le commerce, les procédures et tarifs douaniers du Niger et du Nigeria. Ministère du Plan - Niamey. 55 p. + annexes.

une réduction maximale du contrôle de l'Etat et l'allègement, voire la suppression, des mesures protectionnistes. Mais conformément à son objectif principal de la promotion agricole en général et de l'autosuffisance alimentaire en particulier, l'Etat nigérian cherche à protéger la production locale par la prohibition des importations. C'est par rapport à cette préoccupation d'autosuffisance alimentaire que la plupart des produits vivriers sont aussi prohibés à l'exportation.

#### b. Les mesures relatives aux exportations

A l'exportation, le "Custom Amendment Decree"<sup>1</sup> de 1990 fixe une liste de produits qui sont désormais prohibés. Entre autres, il s'agit du haricot/niébé, du manioc et ses dérivés, du maïs, du riz, de l'igname et ses dérivés, des fèves de cacao brutes, des noix de palmes brutes.

La prohibition à l'exportation des fèves de cacao et noix de palme intervient à la suite de la baisse continue des prix de ces deux produits sur le marché international<sup>2</sup>. Cette mesure vise à mieux valoriser les produits à partir de leur transformation sur place pour une plus grande valeur ajoutée. Cette nouvelle stratégie de développement agricole suppose que soient mises en place des structures de transformation adéquates et performantes. Or actuellement, pour ce qui concerne le cacao dont la production est plus significative, le Nigeria ne dispose que de trois unités industrielles de transformation du cacao en poudre, beurre, tourteau et liqueur.

Les unités qui sont installées à Lagos, Edè (Etat d'Oyo) et Ilè-Iluji (Etat d'Ondo), n'ont qu'une capacité totale annuelle de 90.000 tonnes ; et depuis leur entrée en service, elles n'ont traité en moyenne que 40.000 tonnes par an<sup>3</sup>. Les problèmes inhérents au fonctionnement de ces unités résultent à la fois de leur incapacité à trouver des débouchés hors du cadre national et des difficultés de gestion par suite d'un manque de capitaux. Face à tous ces problèmes, les autorités étudient les conditions d'un bon placement des produits sur le marché international<sup>4</sup>.

Mais les efforts fournis tant par le gouvernement fédéral que par les industriels nigériens ne semblent pas porter leurs fruits pour le moment. Les exportations des produits transformés n'ont cessé de décroître en volume comme l'atteste le tableau suivant.

---

<sup>1</sup> Cf ROUSSEL (R.), op. cit.

<sup>2</sup> Nigerian Tribune n° 9362 du 6 Février 1990, Farmers to meet ibr'over cocoa export ban.

<sup>3</sup> IGUE (O.J.), Le secteur cacaoyer nigérian : analyse économique. Université Nationale du Bénin. Cotonou, Février 1990.

<sup>4</sup> Elles recherchent auprès de diverses banques - notamment la Banque Africaine de Développement - les fonds nécessaires au bon fonctionnement des usines déjà existantes et à l'installation d'autres afin de permettre le traitement de l'ensemble de la production cacaoyère nigérienne. Pour plus de précisions, voir par exemple : Nigeria Tribune, op. cit.

**Tableau N° 8 :**

**Exportation du cacao en poudre, beurre, tourteau et liqueur au Nigeria : 1986-1990**

| Quantité (en milliers de tonnes) |      |      |      |      | Valeur (en millions de nairas) |      |      |       |       |
|----------------------------------|------|------|------|------|--------------------------------|------|------|-------|-------|
| 1986                             | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1986                           | 1987 | 1988 | 1989  | 1990  |
| 23,4                             | 8,4  | 8,6  | 4,7  | -    | 54,2                           | 63,9 | 82   | 115,9 | 109,9 |

Source : Central Bank of Nigeria.

Bien que les exportations du cacao transformé aient augmenté en valeur courante, les quantités exportées ont nettement diminué : d'environ 80 % entre 1986 et 1989. Le problème qui se pose à terme est de savoir si la demande des industries nationales sera suffisamment importante pour rentabiliser les investissements. Toutefois, la faible parité du naira par rapport aux devises étrangères pourrait permettre aux produits déjà transformés d'être relativement plus compétitifs sur le marché régional et international. Mais les incertitudes qui subsistent à ce niveau poussent plusieurs associations de producteurs à manifester contre les mesures d'interdiction des exportations du cacao brut avec pour menace d'abandonner cette filière au profit des cultures vivrières dont l'avenir semble être meilleur. En effet, les productions vivrières demeurent l'une des spéculations les plus sûres sur le plan régional Ouest-africain. Conscientes de cette opportunité, les autorités nigérianes préconisent un certain nombre de mesures pour faciliter les exportations notamment à partir des "périphéries nationales". Pour ce faire, on note une rénovation et un agrandissement des marchés frontaliers et une extension du réseau routier jusqu'aux zones rurales. Aussi l'établissement des zones franches le long des frontières est-il envisagé à terme pour faciliter l'écoulement des marchandises en direction des pays voisins.

### **2.2.2. La politique de substitution aux importations**

Dans le but de stimuler la production domestique pour atteindre l'autosuffisance alimentaire préconisée, les responsables de la politique agricole favorisent les pratiques de substitution pour atténuer les conséquences de la prohibition à l'importation des produits vivriers tels que le riz, le blé, la farine de blé, l'orge, le malt, etc... En effet, la consommation per capita de ces produits est désormais en régression, non seulement du fait de leur interdiction à l'importation, mais aussi parce qu'un regain d'intérêt est accordé aux produits locaux qui sont doublement valorisés : dans les ménages et dans l'industrie. Ainsi, on peut dire aujourd'hui qu'il existe au Nigeria une politique d'incitation à la consommation des produits locaux. Elle se traduit par la formule "consommons nigérian".

L'intérêt nouveau accordé aux produits locaux par les ménages s'apprécie à travers le poids désormais prépondérant qu'ils occupent dans la consommation alimentaire au détriment des produits comme le riz et le blé dont la prohibition à l'importation limite considérablement l'offre.

---

<sup>1</sup> Nigeria Tribune Op. cit.

Ces dernières années, on note aussi une utilisation plus grande des produits agricoles locaux comme matières premières dans les industries de transformation. Outre l'utilisation du maïs et du sorgho dans les brasseries et les biscuiteries, le sorgho et le manioc sont ajoutés au blé pour fabriquer la farine panifiable. Dans le Nord, le sorgho est utilisé à concurrence de 15 % à 60 % du volume du produit final. Dans le Sud, on a plutôt recours au manioc qui selon ses caractéristiques peut contribuer jusqu'à 40 % du volume de la farine panifiable. Par ce procédé de substitution, la consommation du pain permet d'accroître la demande du sorgho et du manioc. Toutefois, comme l'indique le tableau suivant, le volume et la qualité du pain ainsi obtenu varient en fonction de la farine utilisée.

**Tableau N° 9 :**

Caractéristiques de quelques types de farines panifiables à base de blé, sorgho et mil au Nigeria

| N° | Composition de la farine                 | Absorption d'eau (%) | Pâte de pain obtenue (g) | Pain obtenue après cuisson(g) | Volume de pain (cm <sup>3</sup> /g) | Qualité du pain (TBS)* |
|----|--|----------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|------------------------|
| 1  | 100 % blé (Golden Penny : GP)            | 62,7                 | 170                      | 154                           | 4,8                                 | 87                     |
| 2  | 85 % GP + 15 % de sorgho jaune (SSV3 **) | 62,1                 | 168                      | 149                           | 4,1                                 | 81                     |
| 3  | 70 % GP + 30 % SSV3                      | 62,1                 | 168                      | 151                           | 3,7                                 | 59                     |
| 4  | 50 % GP + 50 % SSV3                      | 66,0                 | 171                      | 145                           | 2,6                                 | 42                     |
| 5  | 40 % GP + 60 % SSV3                      | 66,7                 | 172                      | 141                           | 2,2                                 | 33                     |
| 6  | 85 % GP + 15 % sorgho blanc (SSV7 ***)   | 62,1                 | 170                      | 149                           | 4,2                                 | 73                     |
| 7  | 70 % GP + 30 % SSV7                      | 62,1                 | 169                      | 154                           | 3,5                                 | 53                     |
| 8  | 80 % GP + 20 % mil                       | 65,6                 | 168                      | 138                           | 3,3                                 | 70                     |
| 9  | 70 % GP + 30 % mil                       | 66,7                 | 165                      | 135                           | 2,4                                 | 33                     |

Source : D'après Kubiczek (R.P.), Obilana (A.T.) et Mwasike (C.C.), Use of Nigerian sorghum and millet in composite for breadmaking : preliminary observations. in *Samaru Journal of Agricultural Research*, vol 6, June 1989, p. 89.

(\*) : TBS = Total Bread Score

(\*\*) : SSV3 = Yellow endosperm sorghum

(\*\*\*) : SSV7 = White endosperm sorghum.

De toutes les farines de blé mélangées aux autres céréales pour la fabrication du pain au Nigeria, seule la farine " Golden Penny " donne de bons résultats<sup>1</sup>. Ainsi à partir de ce type de farine de blé, plusieurs mélanges ont été faits. Si l'on prend la farine n° 1 composée de 100 % de blé (Golden Penny : GP) comme référence, on peut comparer les résultats des

<sup>1</sup> Cf. Aluko (R.E.), Olugbemi (L.B.) et Orakwe (F.C.) : Processing qualities of Nigerian growth wheat. In Nwosu (A.C.), Titilola (S.O.) et Adeyeye (V.A.), Prospects for wheat self-sufficiency in Nigeria. NISER, Ibadan, Juillet 1991, p. 271.

pratiques de substitution à base de sorgho et mil dans la fabrication du pain au Nigeria. Dans l'ensemble, on remarque que :

- Plus que le mil et le sorgho blanc (SSV7), le sorgho jaune (SSV3) est indiqué pour la substitution de la farine de blé dans la fabrication du pain ;
- La qualité du pain obtenu par substitution - apport de 15 à 60 % de sorgho et de 20 à 30 % de mil - diminue considérablement en fonction du volume du sorgho et du mil ajouté à la farine de blé (Golden Penny).
- En tenant compte du volume du pain obtenu après cuisson, seules les farines n° 2 (85 % GP + 15 % SSV3), n° 6 (85 % GP + 15 % SSV7) et n° 8 (80 % GP + 20 % mill) donnent des résultats proches de ceux de la farine de référence n° 1 (100 % de blé : Golden Penny).
- Les farines n° 2, 6 et 8 présentent respectivement 93,1 %, 83,9 % et 80,4 % des qualités reconnues à la farine n° 1.

L'ensemble de ces résultats ne renseigne ni sur les conséquences de ces pratiques de substitution, ni sur les coûts de production et sur la réaction des consommateurs face au produit ainsi obtenu (le pain). Mais ils attestent que la recherche en technologie alimentaire connaît depuis 1986 un regain d'intérêt au Nigeria.

Au total, les solutions transitoires constituent des palliatifs qui permettent à court et moyen termes de gérer les conséquences de la crise agricole de la période du boom pétrolier dans l'optique d'une autosuffisance alimentaire. Elles sont renforcées par des mesures structurelles portant sur la réorganisation de la production agricole et les aides de l'Etat.

## **2.3. LA REORGANISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE**

Depuis 1986 et le Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S.), la solution à la crise agricole est envisagée à partir d'une logique de base : faire des petits paysans qui occupent les 90 % des superficies emblavées le moteur du développement de l'agriculture. Ainsi la réorganisation de la production devrait s'appuyer sur les " vrais paysans " que l'Etat cherche à détecter afin de mieux les aider en se désengageant des grands projets et en stimulant la formation des coopératives.

### **2.3.1. De la politique des grands aménagements d'Etat à la libéralisation du secteur agricole**

La production agricole telle que préconisée par l'Etat nigérian jusqu'au milieu des années 80 était basée sur le modèle productiviste avec emploi des techniques intensives en capital. Cette logique de développement agricole est sélective car elle met au premier plan les régions les plus riches et les agriculteurs les plus aptes - financièrement - à intégrer le

progrès technique. Cette forme de modernisation de l'agriculture a nécessité de la part de l'Etat une réforme foncière en 1978 qui a mis sous l'autorité de l'Etat l'ensemble des terres vacantes. Bien qu'ayant suscité de vives réactions<sup>1</sup>, cette loi foncière a permis à l'Etat de mettre sur pied plusieurs grands projets à travers les ADPs et RBRDAs. Victimes de leur gigantisme, de l'inadaptation des infrastructures mises en place, de la mauvaise gestion, etc..., la plupart de ces projets ont échoué. Dès 1986, le désengagement de l'Etat de l'ensemble des structures de production est préconisé et la décentralisation des programmes agricoles envisagée. Cette dernière devrait répondre désormais aux besoins réels du monde paysan exprimés par les agriculteurs. Dès lors la réorganisation de la production agricole comme alternative au processus de développement économique est envisagée suivant l'approche qui consiste à redynamiser la paysannerie en vue de promouvoir la production en fonction des potentialités écologiques. Ceci correspond en quelque sorte à une "zonation" des cultures. Longtemps délaissée, cette paysannerie est donc appelée désormais à jouer un rôle prépondérant dans la promotion de l'agriculture. En réalité cette nouvelle approche n'est qu'une forme de reconnaissance du rôle qu'a toujours joué l'agriculture paysanne au Nigeria<sup>2</sup>. C'est pour faire prendre conscience à ces agriculteurs du rôle primordial qui leur est dévolu dans le processus de développement économique que l'Etat encourage la formation des coopératives.

### 2.3.2. La redynamisation des coopératives agricoles

L'histoire des coopératives agricoles au Nigeria est relativement ancienne. La première organisation moderne des paysans sous la forme de coopérative date du 5 Juillet 1907 et est connue sous le nom de l'Union des Planteurs d'Agege. Les objectifs de cette coopérative étaient de faciliter l'accès au crédit agricole, d'améliorer les routes rurales et d'intervenir directement dans la vente des produits à l'étranger. D'autres coopératives telles que l'Union des Agriculteurs de Egba et la Société Agricole d'Ibadan ont également vu le jour par la suite<sup>3</sup>. A sa création, l'Union des Planteurs d'Agege seule comptait déjà 400 membres<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> En réaction à cette loi foncière, l'Oba (roi) de Lagos devait déclarer qu'il s'agissait d'un coup de grâce porté à l'institution de la chefferie de Lagos. Aussi le corps des avocats se voyait-il privé d'une source importante de revenus. Car, selon T. GUMUS, les litiges fonciers procuraient aux avocats d'énormes revenus. De même, les banquiers avaient désapprouvé cette loi de 1978. Pour plus de précisions, voir par exemple : New Nigeria du 31 Mars 1978 ; T. FORREST. L'économie politique du régime civil et la crise nigériane, in BACH (D.C.), EGG (J.) et PHILIPPE (J.), 1988, op. cit. pp. 95-130 ; GUMUS (T.). L'impact des mesures d'interdiction des importations céréalieres sur l'agriculture du Sud-Est du Nigeria. Mémoire de DESS. Université de Montpellier I, 1989.

<sup>2</sup> La plupart des travaux sur l'agriculture nigériane mettent en exergue ce rôle de la paysannerie. Voir entre autres :  
 - EGG (J.) et PHILIPPE (J.), 1986, op. cit.  
 - The quarterly Journal of Administration, 1986, Special issue on "The Challenge of rural development in Nigeria" n° 3 et 4, vol xx, April/july, pp. 109-214.  
 - SANDA (A.O.), 1988, Corporate strategy for agricultural and rural development in Nigeria. Les Shyraden Ltd. Ile-Ife, 414 p.

<sup>3</sup> - ARMTI, Policies for the development of agricultural and rural co-operatives, ARMTI, Illorin, 1988, 203 p.  
 - BEER (C.E.F.), The politics of peasant groups in western Nigeria. Ibadan, University Press, Ibadan 1976, 277p.

<sup>4</sup> ABDULAH (A.B.), Towards the development of effective policy for agricultural and rural co-operatives in Nigeria; in ARMTI, 1988, op. cit. pp 15-25.

Bien que les coopératives agricoles aient une histoire qui date du début du siècle, une attention particulière leur est accordée depuis 1986 dans le cadre des alternatives recherchées pour assurer l'autosuffisance alimentaire. La politique du gouvernement fédéral dans ce domaine telle que présentée dans le cinquième plan de développement national 1986-1990 se résume aux points suivants :

- favoriser la mise en place d'un véritable système coopératif agricole qui puisse être utilisé comme un instrument de développement à travers toute la fédération ;
- encourager la participation massive de la population dans ce cadre afin que les coopératives puissent être des centres de décisions reflétant l'opinion générale ;
- encourager la formation des coopératives de femmes.

De nos jours, il existe des coopératives de production, de transformation et de commercialisation. Leur nombre et l'effectif des membres ont augmenté considérablement à partir de 1986.

**Tableau N° 10 : Evolution des coopératives agricoles au Nigeria : 1954-1987**

| Années | Effectif cumulé des groupes coopératifs | Effectif cumulé des membres | Effectif moyen par coopérative |
|--------|---|-----------------------------|--------------------------------|
| 1954   | 1.612                                   | 86.563                      | 54                             |
| 1976   | 10.591                                  | 589.775                     | 56                             |
| 1981   | 17.867                                  | 1.794.102                   | 100                            |
| 1985   | 19.807                                  | 1.847.925                   | 93                             |
| 1986   | 19.867                                  | 2.354.820                   | 119                            |
| 1987   | 24.775                                  | 2.992.363                   | 121                            |

**Source :** D'après - ARMTI, Policies for the development of agricultural and rural co-operatives, ARMTI, Ilorin 1988, 203 p.  
 - KANO STATE of NIGERIA, Statistical Yearbook : 1987, Ministry of Finance and Economic Planning, Kano, 380 p.

Le taux d'accroissement annuel qui, entre 1981 et 1985, était de 2,7 % pour le nombre des coopératives et 0,7 % pour l'effectif total des membres a atteint respectivement 24,7 % et 27 % entre 1986 et 1987. Aussi note-t-on une augmentation du nombre de personnes moyen par coopérative : 121 en 1987 contre 93 en 1985.

Avec près de 3 millions de personnes, c'est environ 7,7 % de la population active nigériane qui se trouve regroupée au sein des coopératives (selon les estimations de la population antérieures au recensement).

L'augmentation des coopératives relève à la fois de la constitution de nouveaux groupes et de l'officialisation des anciennes formations traditionnelles du genre déjà existantes dans toutes les régions du Nigeria. Cependant le fonctionnement de ces coopératives reste essentiellement calqué sur celui des institutions traditionnelles telles que " Egbe ajo " en pays yoruba, " Etoto " chez les Ibo et Ibibio, " Adashi " en pays haoussa et " Osusu " chez les Odoja. Ce fonctionnement est basé sur la solidarité individuelle et collective du

groupe. Du point de vue de l'Etat, il constitue de ce fait une garantie d'efficacité des aides à l'agriculture.

## 2.4. LE SOUTIEN A LA PRODUCTION AGRICOLE

Si l'on excepte l'encadrement technique pour lequel l'Etat cherche désormais à réduire au maximum sa participation, le soutien direct apporté à l'agriculture peut s'apprécier à travers les subventions et les crédits. Mais les aides de l'Etat restent limitées non seulement du fait de l'insuffisance du nombre d'interventions, mais aussi à cause de pratiques spéculatives qui détournent les aides de leurs objectifs.

### 2.4.1. Les subventions aux intrants : le cas des engrais

Les subventions aux intrants font suite au grand débat qui s'est tenu au Nigeria au lendemain du premier choc pétrolier à propos de la relance de l'agriculture. En effet, cette agriculture essentiellement paysanne qui a toujours servi de source de prélèvement à l'Etat devrait bénéficier aussi de la rente pétrolière. Comme le dit Olatunbosun à cette période: " Il est plus que temps pour le Nigeria d'engager une politique agricole de prix positifs à l'exportation. Une partie des revenus du pétrole doit aller à l'agriculture sous la forme de subventions aux intrants [...]. La croissance des exportations de pétrole indique que le Nigeria peut maintenant développer le secteur rural, qui a été négligé pendant trop longtemps "1. Ainsi, les programmes de développement agricole lancés dès 1975-1976 (Green Revolution, National Accelerated Food Production Project, etc...) ont nécessité l'importation massive d'engrais, d'herbicides et de pesticides. Pour stimuler leur diffusion auprès des paysans, l'Etat avait accordé une subvention de 75 % aux engrais. Depuis 1986, le niveau de cette subvention fluctue en fonction du cours du Naira.

Tableau N° 11 : Coûts et niveau des subventions aux engrais au Nigeria.

| Années | Coûts de la subvention<br>(en millions de nairas) | Niveau de la subvention<br>(en pourcentage) |
|--------|---|---|
| 1984   | 202,17  | 67,5  |
| 1985   | 118,25  | 37,5  |
| 1986   | 49,06   | 29,2  |
| 1989   | 90,0  | 85,0  |
| 1990   | 2.000,0   | 90,0  |

Source : NWOSU (A.C.), 1991, Structural Adjustment and Nigerian Agriculture. Economic Research Service, US, Department of Agriculture. Staff Report. New-York, 1991.

<sup>1</sup> OLATUNBOSUN (D.) 1975 cité par J. EGG in BACH (D.C.), EGG (J.) et PHILIPPE (J.), Nigeria : un pouvoir en puissance, Karthala, Paris, 1988, P. 171.

Après avoir chuté jusqu'à 29,2 % en 1986, le niveau des subventions atteint 90 % en 1990, ce qui porte à 2 milliards de nairas le coût total de l'aide du gouvernement fédéral à la diffusion des engrais. Le coût élevé de ces subventions s'explique par le coût de la production nationale en augmentation, les importations et la dévaluation constante du naira. En effet la production des deux complexes existant à Kaduna (Superphosphate Fertilizer Company of Nigeria : FSFC) et à Onne dans l'Etat des Rivières (National Fertilizer Company of Nigeria : NAFCON) est passée de 1.049.799 tonnes métriques en 1988 à 1.300.564 tonnes en 1990, soit une augmentation de 24 % en deux ans<sup>1</sup>. Quant aux importations, elles ont atteint 250.000 tonnes en 1990 contre 165.000 tonnes en 1988<sup>2</sup>.

Malgré cette aide considérable, les prix de vente aux producteurs fixés par l'Etat ont fortement augmenté.

**Tableau n° 12 : Prix des principaux types d'engrais fixés par l'Etat au Nigeria : 1984-1991**  
(Unité : Naira courant par sac de 50 kg)

| Types d'engrais             | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989  | 1990  | 1991  |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| Ammoniac sulfureux (AS)     | 5,25 | 5,25 | 6,75 | 6,75 | 6,75 | 12,00 | 17,00 | 34,00 |
| Ammoniac Phosphate (DAP)    | 7,75 | 7,75 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 15,00 | 20,00 | 40,00 |
| Superphosphate simple (SSP) | 5,25 | 5,25 | 6,75 | 6,75 | 6,75 | 12,00 | 17,00 | 34,00 |
| Urée                        | 7,75 | 7,75 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 15,00 | 17,00 | 40,00 |
| NKP                         | 7,75 | 7,75 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 15,00 | 20,00 | 40,00 |

Source : Farmers Agricultural Supply Company Limited (FASCO) - Sokoto -

Après avoir gardé les prix des engrais sensiblement au même niveau jusqu'en 1988, les autorités nigérianes les ont augmentés de façon graduelle par la suite. En 1989, à prix courants, on note une hausse de 180 % en moyenne par rapport à la période 1986-1988 ; elle est d'environ 250 % en 1990 et 500 % en 1991. Cette hausse des prix plus que proportionnelle au taux d'inflation apparaît davantage comme une conséquence de la dévaluation constante du naira que comme une mesure de libéralisation telle que préconisée par le P.A.S. Dès lors l'Etat se voit obliger d'augmenter la subvention afin de faciliter l'achat des engrais aux producteurs. Le niveau de ces subventions qui était à 29,2 % en 1986 est porté à 90 % en 1990.

<sup>1</sup> D'après Central Bank of Nigeria, Annual Report and Statement of Accounts, 1990. Les types d'engrais produits sont l'urée, l'ammoniac, le NPK et le " single superphosphate fertilizer SSP ".

<sup>2</sup> D'après FAO, Production and trade yearbook, 1990.

Toutefois, la majorité engrais subventionnés va aux ADP<sub>s</sub> et ne profite pas aux nombreux petits paysans qui ne sont pas intégrés dans ces projets. De plus, un marché parallèle des engrais s'est développé à la suite des problèmes de distribution des produits par l'Etat. Sur ce marché devenu très important, les prix sont environ 3 fois supérieurs à ceux fixés par l'Etat. Cette pratique spéculative née des complicités établies entre certains pouvoirs publics, producteurs et commerçants, pénalise la plupart des paysans. Une étude faite par Nwosu en 1990<sup>1</sup> montre par exemple que dans l'Etat d'Imo, la quantité moyenne d'engrais utilisée par hectare par les paysans est passée de 13,81 kg en 1984 à 11,2 kg en 1986 et à 7,08 kg en 1989, soit une baisse de près de 50 % entre 1984 et 1989.

La libéralisation progressive du secteur agricole telle que préconisée par le gouvernement fédéral rencontre de vives protestations. Pour beaucoup de personnes, notamment les paysans, elle est incompatible avec la politique d'autosuffisance alimentaire, d'autant qu'elle a pour conséquence l'élévation des coûts de production au-dessus des moyens des petits agriculteurs. A titre d'exemple, on estime qu'en 1987, 30 % du prix des engrais dans les zones rurales représentaient les coûts de transport<sup>11</sup>. La hausse des prix des engrais observée ces dernières années est certes conforme aux exigences du P.A.S., mais elle pourrait hypothéquer les chances d'une relance de l'agriculture nigériane. Conscientes de cela, les autorités mettent de plus en plus l'accent sur les crédits agricoles bonifiés.

#### 2.4.2. Les crédits agricoles

Le crédit agricole comme instrument de stimulation de la production faisait déjà l'objet de préoccupations des dirigeants politiques au début des années 70. Dans le Deuxième Plan National de Développement (1970-1974), il était clairement mentionné l'établissement des institutions de crédit agricole dans le cadre de la restructuration progressive de l'agriculture. Mais ces crédits étaient accordés surtout aux producteurs des denrées d'exportation (cacao, café, palmier à huile, arachide, hévéa, etc ...). La période d'euphorie pétrolière qui s'est accompagnée d'un dépeuplement des campagnes a fait apparaître, dès la deuxième moitié des années 70, une classe de "pseudo-agriculteurs". Ces derniers ont largement bénéficié des prêts des institutions de crédit agricole sans que leur objectif soit le développement de l'agriculture. C'est pour remédier à cette situation que, depuis 1986, les crédits sont davantage accordés aux petits producteurs qui fournissent plus de 90 % de la production.

L'essentiel de ces crédits provient du Fonds de Crédit Agricole et de Garantie (Agricultural Credit Guarantee Scheme Fund) mis en place par l'Etat fédéral. Pourtant le Nigeria dispose d'un important tissu bancaire qui s'est particulièrement développé ces dernières années dans les zones rurales où les banques représentent 38 % du total national en 1990. Leur effectif dans les zones rurales qui était de 602 en 1988 a-t-il atteint 765 en 1990, soit une augmentation de 27 % contre 12 % pour les banques des milieux urbains<sup>2</sup>. Mais à cause des aléas climatiques, des incertitudes de production et de la relative faiblesse des taux

---

<sup>1</sup> NWOSU (A.C.), op. cit. Annexe, tableau n° 17.

<sup>2</sup> Central Bank of Nigeria, Annual Report and Statement of Accounts, 1988, 1989 et 1990.

d'intérêt - entre 7 et 8 % pour les crédits à court terme accordés à la production agricole - ces banques fonctionnent davantage comme des caisses de dépôt. Les crédits y sont très peu octroyés et vont surtout aux commerçants.

D'après les données de la Banque Centrale du Nigeria, le nombre total de crédits octroyés à l'agriculture par le Fonds de Crédit Agricole et de Garantie est passé de 5.203 en 1986 à 34.518 en 1989, soit une augmentation de 563,4 % durant la période (cf. tableau suivant). La valeur des prêts a connu elle aussi un accroissement remarquable : 129,3 millions de nairas en 1989 contre 68,4 millions en 1986, soit une augmentation de 89 % en 3 ans.

**Tableau N° 13 : Evolution des crédits bonifiés accordés par l'Etat à l'agriculture nigériane**

|                        | Nombre de crédits |        | Valeur des crédits (en milliers de nairas) |      |          |      |
|------------------------|-------------------|--------|--|------|----------|------|
|                        | 1986              | 1989   | 1986                                       |      | 1989     |      |
|                        | (1)               | (1)    | (1)  | (2)  | (1)      | (2)  |
| Eleavage et pêche      | 731               | 1.065  | 27.449,1                                   | 40,1 | 12.413,3 | 9,6  |
| Produits vivriers      | 4.224             | 29.688 | 37.307,5                                   | 54,5 | 100240,8 | 77,5 |
| Produits d'exportation | 248               | 3.825  | 3.660,8                                    | 5,4  | 16.646,2 | 12,9 |

Source : Central Bank of Nigeria.

(1) : Valeur absolue ; (2) Valeur relative (en %)

Un intérêt particulier est accordé au développement des productions vivrières et d'élevage qui concentrent respectivement en moyenne 50 à 80 % et 10 à 40 % de la valeur totale des prêts.

Toutefois, rapportés à l'effectif de la population active agricole qui est d'environ 40 millions d'habitants au Nigeria, ces chiffres sont insignifiants. De fait, on peut dire qu'en 1989, à peine 0,1 % de cette population a pu obtenir des crédits. Ces résultats illustrent les limites de la politique de crédit au Nigeria. De ce point de vue, le financement de la production reste encore en grande partie du ressort des agriculteurs eux-mêmes par le biais des tontines et investissements humains mis en place dans les différentes associations auxquelles ils appartiennent.

Dans l'ensemble, la nouvelle politique agricole montre l'intérêt accordé à l'agriculture par les dirigeants politiques du Nigeria. Cet intérêt se manifeste davantage dans les mesures concrètes prises depuis 1986, que dans la définition globale de la politique agricole. En effet, l'objectif de cette politique n'est pas nouveau en lui-même: le développement des cultures vivrières et de rente pour assurer l'autosuffisance alimentaire, fournir à l'industrie les matières premières nécessaires et exporter les surplus, figure déjà dans les priorités affichées par le gouvernement fédéral depuis le milieu des années 70. Par rapport à cet objectif, les interventions de l'Etat ont beaucoup varié. Les importations massives de céréales autorisés par l'Etat jusqu'en 1986 et qui ont contribué à décourager la production locale sont un exemple de la contradiction existant entre objectifs et actions de l'Etat dans

le secteur agricole.

Par contre, depuis 1986, l'augmentation substantielle de la part du budget consacrée à l'agriculture, la prohibition à l'importation des produits vivriers, la politique de substitution aux importations, le rôle de premier plan donné à la paysannerie, la redynamisation des coopératives, l'augmentation du niveau de subvention aux engrais, l'accroissement des crédits bonifiés aux paysans, ... sont autant d'éléments qui traduisent - malgré leur portée relativement limitée - la volonté des dirigeants nigériens d'assurer le développement effectif de l'agriculture. Cette nouvelle politique agricole qui s'inscrit dans le contexte général du Programme d'Ajustement Structurel doit être appréhendée en définitive à deux niveaux :

- celui du discours officiel qui reflète la volonté des dirigeants politiques de faire de l'agriculture le secteur d'entraînement de l'ensemble de l'économie nationale ;
- celui de l'application concrète des mesures envisagées par l'Etat. A ce niveau, de nombreuses difficultés apparaissent car la majorité des interventions de l'Etat trouvent leurs limites face aux réalités nationales. Ces limites se manifestent par une grande distorsion entre le contenu du discours et les formes réelles de son application.

Malgré les obstacles qu'elle rencontre, la nouvelle politique agricole nigérienne réhabilite l'agriculture traditionnelle qui, durant la décennie 70 et la première moitié des années 80 avait été marginalisée. Aujourd'hui quelques résultats permettent de parler de sa relance.

### III. LES INDICATEURS DE LA RELANCE DE L'AGRICULTURE

Les multiples atouts naturels dont dispose le Nigeria font de son agriculture un élément important du développement économique. Mais le rôle joué par ce secteur a énormément évolué avec le temps: après une longue période de déclin, il connaît ces dernières années une relance grâce à la nouvelle politique agricole. L'impact de cette dernière paraît difficile à apprécier du fait de l'imbrication de l'ensemble des paramètres de développement. Aussi ne pourra-t-on pas le cerner à partir des objectifs et mesures de la politique déjà évoqués. Pour ce faire, la méthode utilisée a consisté à analyser quelques indicateurs. Cette analyse permet de dégager les performances actuelles de l'agriculture, mais aussi de faire ressortir les problèmes et zones d'ombre qui pourraient faire l'objet d'études ultérieures.

#### 3.1. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT ET LA PRODUCTION AGRICOLE

Après la baisse de production enregistrée entre 1973 et 1980, qui s'est traduite par un taux d'accroissement annuel moyen de - 1,4 % pendant que l'industrie, les services et autres affichaient respectivement 22,9 % et 5,4 %<sup>1</sup>, la restructuration de l'agriculture à partir de 1986 lui a fait connaître une impulsion nouvelle. Celle-ci prend tout son sens au regard de l'évolution de sa contribution à la formation du Produit Intérieur Brut.

**Tableau n° 14** : Contribution de l'agriculture et des autres secteurs à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) au coût des facteurs de 1984  
(Unité : milliards de nairas)

| Années | P I B          |     | Agriculture    |      | Industrie      |      | Services et autres |      |
|--------|----------------|-----|----------------|------|----------------|------|--------------------|------|
|        | Valeur absolue | %   | Valeur absolue | %    | Valeur absolue | %    | Valeur absolue     | %    |
| 1985   | 74,45          | 100 | 27,01          | 36,3 | -              | -    | -                  | -    |
| 1986   | 77,90          | 100 | 31,21          | 40,1 | 19,10          | 24,5 | 27,6               | 35,4 |
| 1987   | 79,28          | 100 | 31,86          | 40,2 | 18,26          | 23,1 | 29,1               | 36,7 |
| 1988   | 77,8           | 100 | 32,3           | 41,5 | 16,50          | 21,2 | 29,0               | 37,3 |
| 1989   | 81,8           | 100 | 33,8           | 41,3 | 17,40          | 21,3 | 30,6               | 37,4 |
| 1990   | 86,8           | 100 | 35,0           | 40,3 | 19,20          | 22,1 | 32,6               | 37,6 |

Source : D'après les données de Central Bank of Nigeria.

<sup>1</sup> Banque Mondiale, 1989, Rapport annuel.

La contribution de l'agriculture à la formation du PIB qui était de 36,3 % en 1985 est passée à 40,3 % en 1990. De fait, le taux de croissance de la richesse produite dans l'agriculture est de 3 % contre 0,1 % et 4,5 % respectivement pour l'industrie, les services et autres. La forte contribution de l'agriculture à la formation du PIB ces dernières années s'explique en réalité par la conjonction de plusieurs faits dont :

- la crise du secteur industriel. En effet, l'ensemble des industries manufacturières tournent de nos jours à peine à 50 % de leur capacité de production ;
- l'effondrement des cours du pétrole brut sur le marché international qui a fait baisser considérablement les recettes provenant de la vente du pétrole à l'extérieur. Or le pétrole contribue pour plus de 90 % aux recettes d'exportation nigérianes;
- le relèvement du niveau de la production agricole.

### 3.1.1. La production agricole

#### a. Les cultures vivrières

Elles connaissent un développement en général régulier à partir de 1986. Celui-ci est davantage marqué pour les céréales, sauf pour le maïs et le riz. (cf. tableau suivant).

En effet, la production du maïs qui a atteint 1,8 millions de tonnes en 1984 et 2,3 millions de tonnes en 1985 - par suite d'une généralisation de la culture sur l'ensemble du territoire national - est tombée à 1,3 et 1,4 millions de tonnes respectivement en 1986 et 1987, soit une baisse moyenne de plus de 40 %. Deux facteurs essentiels expliquent cette situation :

- la mauvaise répartition des pluies dans les régions nouvellement productrices : le Nord notamment ;
- l'abondance des récoltes des deux années précédant la période 1986-1987 qui a entraîné une chute des cours amenant les paysans à substituer au maïs d'autres spéculations.

Mais cette baisse de la production du maïs qui s'est accompagnée d'une hausse des prix du produit<sup>1</sup> devrait inciter par la suite les paysans à se réinvestir dans cette culture. Quant à la production du riz, elle est restée pratiquement stagnante depuis 1982 autour de 1,4 millions de tonnes. Non seulement les superficies n'ont guère évolué du fait de la pénibilité du travail rizicole, mais les rendements n'ont pas augmenté, notamment en raison de la hausse des coûts d'engrais depuis 1986.

---

<sup>1</sup> Voir la section suivante sur l'évolution des prix agricoles.

Tableau n° 15 : Evolution de la production vivrière au Nigeria : 1961-1989  
(Unité : en millions de tonnes)

| Années                                 | 1961-1965 | 1971-1975 | 1976-1980 | 1981 | 1982  | 1983 | 1984 | 1985  | 1986  | 1987  | 1988  | 1989  |
|--|-----------|-----------|-----------|------|-------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Cultures                               |           |           |           |      |       |      |      |       |       |       |       |       |
| total<br>céréales                      | 7,52      | 7,72      | 9,03      | 9,73 | 10,23 | 7,94 | 9,85 | 11,35 | 12,23 | 13,34 | 12,46 | 13,76 |
| Blé                                    | 0,02      | 0,02      | 0,03      | 0,03 | 0,03  | 0,04 | 0,05 | 0,05  | 0,13  | 0,14  | 0,16  | 0,26  |
| Riz                                    | 3,7       | 0,2       | 0,6       | 1,1  | 1,4   | 1,3  | 1,3  | 1,4   | 1,4   | 1,5   | 1,4   | 1,4   |
| Sorgho                                 | 2,6       | 3,4       | 3,8       | 3,8  | 3,9   | 2,7  | 3,7  | 4,0   | 5,4   | 5,9   | 5,1   | 6,0   |
| Mil                                    | 1,0       | 2,9       | 3,1       | 3,2  | 3,3   | 2,3  | 3,0  | 3,6   | 4,0   | 4,4   | 4,0   | 4,5   |
| Maïs                                   | 0,2       | 1,2       | 1,5       | 1,6  | 1,6   | 1,6  | 1,8  | 2,3   | 1,3   | 1,4   | 1,8   | 1,6   |
| Total<br>tuber-<br>cules et<br>racines | 23,8      | 26,4      | 27,8      | 30,5 | 32,1  | 28,2 | 32   | 34,6  | 36,8  | 37,5  | 39,1  | 40,3  |
| Igname +<br>Taro                       | 16,2      | 16,6      | 17,1      | 19,5 | 20,4  | 18,2 | 20,2 | 21,1  | 21,8  | 22,6  | 23,2  | 23,8  |
| Manioc                                 | 7,6       | 9,8       | 10,7      | 11,0 | 11,7  | 10,0 | 11,8 | 13,5  | 14,7  | 14,9  | 15,9  | 16,5  |
| Niébé<br>Haricot                       | 0,6       | 0,9       | 0,9       | 0,9  | 0,9   | 0,8  | 0,9  | 0,9   | 1,3   | 0,8   | 1,5   | 1,6   |
| Arachide                               | 1,5       | 0,7       | 0,5       | 0,6  | 0,6   | 0,4  | 0,6  | 0,6   | 0,7   | 0,6   | 0,5   | 0,7   |

43

Source : - FAO  
- Central Bank of Nigeria.

BEST AVAILABLE DOCUMENT

L'évolution de la production des autres céréales connaît deux caractéristiques fondamentales liées à leur nature :

- Le mil et le sorgho qui constituent la base de l'alimentation des populations du Nord ont connu entre le début des années 1960 et 1984 une croissance de production très lente, à peine perceptible. Celle-ci devient significative dès 1985-1986.

- Le blé et le riz consommés partout au Nigeria, notamment dans les centres urbains ont une évolution qui est liée à l'intervention de l'Etat dans les systèmes de production et d'importation. En effet, la production de ces cultures s'est faite entre 1975 et 1985 dans le cadre des grands aménagements agricoles créés par le gouvernement fédéral. Les problèmes de gestion inhérents au gigantisme des opérations d'une part, les importations massives qui permettaient d'avoir des prix très bas sur les marchés d'autre part, n'ont pas favorisé l'accroissement de la production<sup>1</sup>. Les seuls bons résultats enregistrés proviennent des petits paysans à travers des exploitations d'environ 1 hectare. Cet état de chose a conduit les pouvoirs publics à se désengager de la production et à prendre des mesures de prohibition à l'importation en 1986 et 1987 à l'encontre de ces produits. Ces mesures ont provoqué une augmentation des prix qui a amené les producteurs à s'intéresser davantage aux cultures du riz et du blé. La culture du riz est devenue essentiellement pluviale et de bas fond ; elle est faite par les petits paysans. Si on assiste à un accroissement remarquable des superficies (1,2 millions d'hectares en 1989 contre 0,8 en 1984), la production reste stable autour de 1,4 millions de tonnes. Cette stabilité s'explique par le fait que les paysans utilisent de moins en moins d'engrais en raison de l'augmentation de leur prix. Quant à la culture du blé, elle est surtout l'oeuvre d'une catégorie d'agriculteurs (paysans fortunés, néo-citadins, anciens fonctionnaires de l'Etat, etc ...) ayant réussi à signer des contrats avec les moulins qui achètent directement leur production. Cette dernière est passée de 50.000 tonnes en 1985 à 260.000 tonnes en 1989, soit une augmentation annuelle de 105 % durant la période.

- Les productions de tubercules et racines ont toujours connu au Nigeria une forte croissance avec un taux annuel moyen de 2,7 % entre 1976 et 1985 et 4,1 % entre 1985 et 1989. Ce fait s'explique par l'augmentation de la consommation de ces produits ainsi que de leurs dérivés par les populations du Nord et par leur utilisation dans l'élevage porcin (notamment le manioc). En effet, traditionnellement cultivées au Sud et au Centre du pays, les tubercules et le manioc ont connu au fil des années une délocalisation progressive. Celle-ci s'est particulièrement renforcée à partir de 1986 avec la vulgarisation des résultats des recherches agronomiques. Ainsi des variétés spécifiques ont pu être adaptées aux différents grands ensembles écologiques.

---

<sup>1</sup> Voir par exemple : The Quarterly Journal of Administration, 1986. Op. cit. SANDA (A.O.) et al. 1988, op. cit. GAUTRAND (J.), 1985, Nigeria : la grande faillite de l'agriculture, in Jeune Afrique Economie n° 56, Février 1985, pp. 44-48.

- La production de l'arachide qui faisait l'objet d'exportations massives, a connu entre la fin des années 1960 et le début de la décennie 1970 une chute de près de 60 %. Depuis lors, cette production est restée stagnante malgré la restructuration de l'agriculture ces dernières années. L'arachide intervient désormais comme culture d'appoint dans le système productif et sa production est surtout consommée dans le pays.

- La forte dépendance du Nigeria vis-à-vis de ses voisins - notamment le Cameroun et le Niger - pour le niébé et le haricot, va amener les autorités à favoriser le développement de ces productions. Ainsi entre 1985 et 1986, la production de l'ensemble des deux produits est passée de 0,9 à 1,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 44,4 %.

#### b. Les cultures d'exportation

Elles connaissent une évolution semblable à celle des cultures vivrières notamment ces dernières années.

Tableau n° 16 : Evolution des principales productions spéculatives au Nigeria : 1970-1989

(Unité : en milliers de tonnes)

| Années | Cacao | Huile de palme | Noix de palmiste | Coton | Caoutchouc |
|--------|-------|----------------|------------------|-------|------------|
| 1970   | 305   | 438            | 315              | 353   | 65         |
| 1975   | 216   | 500            | 295              | 313   | 68         |
| 1980   | 153   | 650            | 279              | 77    | 45         |
| 1981   | 174   | 500            | 294              | 48    | 60         |
| 1982   | 156   | 500            | 310              | 38    | 50         |
| 1983   | 140   | 500            | 279              | 120   | 45         |
| 1984   | 160   | 550            | 340              | 108   | 58         |
| 1985   | 160   | 615            | 360              | 114   | 60         |
| 1986   | 100   | 650            | 350              | 100   | 61         |
| 1987   | 105   | 715            | 353              | 80    | 56         |
| 1988   | 230   | 700            | 545              | 194   | 68         |
| 1989   | 256   | 700            | 600              | 186   | 80         |

Source : Central Bank of Nigeria.

Par rapport à 1970, la plupart des productions d'exportation nigérianes ont connu une baisse graduelle jusqu'au milieu des années 80. A partir de cette date, particulièrement 1986-1987, on note une reprise qui est davantage marquée pour le cacao et les produits du palmier à huile. Cette reprise s'explique par le fait que :

- Le marché intérieur d'huile de palme devient florissant. En effet, les mesures de prohibition à l'importation qui touchent aussi les huiles végétales limitent considérablement les disponibilités du pays. Ceci provoque une augmentation des prix de l'huile de palme et stimule la production.

- Les produits tels que les noix de palmistes, le coton et le caoutchouc sont utilisés de plus en plus dans les industries locales (cosmétique, savonnerie, textile, pneumatique, matière plastique, etc...).

- La baisse continue des cours mondiaux du cacao amène les autorités nigérianes, sous la pression des associations de planteurs, à transformer sur place une bonne partie de la production pour une plus grande valeur ajoutée. Ainsi on note une participation plus marquée du cacao transformé (crème, beurre, chocolat, etc...) dans les exportations agricoles. De 13.400 tonnes en 1986, les exportations du cacao transformé sont passées à 41.000 tonnes en 1990<sup>1</sup>, soit une augmentation de 206 % en 4 ans.

Dans l'ensemble, la production agricole tant vivrière que spéculative connaît un développement ces dernières années. Cette évolution apparaît comme une conséquence de la nouvelle politique agricole. Mais pour avoir une portée réelle, le niveau de cette production agricole doit être rapproché des besoins effectifs de la population, notamment sur le plan vivrier.

### **3.1.2. Les incertitudes du bilan vivrier**

Il s'agira ici de voir si la production domestique disponible parvient à couvrir les besoins de la population. Si c'est le cas, on pourra parler d'une situation de relative autosuffisance. Cet exercice est délicat étant donné l'incertitude qui entoure les différentes données nécessaires au calcul. De surcroît, des changements importants sont intervenus récemment avec les résultats du recensement de la population de 1991: 88,5 millions d'habitants au lieu de 114 à 120 selon les estimations habituelles.

#### **a. La production domestique disponible**

Elle est obtenue en soustrayant de la production brute les pertes et semences. On estime généralement, dans la zone tropicale humide en Afrique<sup>2</sup>, que les pertes représentent environ 12 % de la production brute pour les céréales, 20 % pour les tubercules et 10 % pour le manioc ; quant aux semences elles représentent environ 3 % pour les céréales, 10 % pour les tubercules. Le manioc se régénère exclusivement à partir de ses boutures et non des racines comestibles.

---

<sup>1</sup> Central Bank of Nigeria, Annual Report and Statement of Accounts, 1988, 1989 et 1990.

<sup>2</sup> - FAO, 1984, Food Balance Sheets : 1979-1981 Average, FAO, Rome.

- FAO/ESC/BEN/I 1987, Mission de Sécurité Alimentaire et de Commercialisation au Bénin - 2 volumes, FAO, Rome.

- République du Togo/Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 1991, Collecte, stockage et commercialisation des produits vivriers au Togo. SOGEC, Lomé.

Le tableau suivant donne une idée sur la part de la production disponible qui revient à chaque individu.

**Tableau n° 17 : Evolution de la production domestique disponible par habitant : 1980-1989**

| Années | Population (millions d'hts) | Production domestique brute (millions de tonnes) |            |        | Production domestique disponible (millions de tonnes) |                      | Production disponible par habitant (kg/ht) |                      |
|--------|-----------------------------|--|------------|--------|---|----------------------|--|----------------------|
|        |                             | Céréales   | Tubercules | Manioc | Céréales  | Tubercules et Manioc | Céréales                                   | Tubercules et Manioc |
| 1980   | 86,5                        | 9,03   | 17,1       | 10,7   | 7,7   | 21,6                 | 89,0                                       | 249,7                |
| 1981   | 89,4                        | 9,73   | 19,5       | 11,0   | 8,3   | 23,6                 | 92,8                                       | 264,0                |
| 1982   | 92,4                        | 10,23  | 20,4       | 11,7   | 8,7   | 24,8                 | 94,2                                       | 268,4                |
| 1983   | 95,4                        | 7,94   | 18,2       | 10,0   | 6,8   | 21,7                 | 71,3                                       | 227,5                |
| 1984   | 98,6                        | 9,85   | 20,2       | 11,8   | 8,4   | 26,3                 | 85,2                                       | 266,7                |
| 1985   | 101,8                       | 11,35  | 21,1       | 13,5   | 9,6   | 26,9                 | 94,3                                       | 264,2                |
| 1986   | 105,2                       | 12,23  | 21,8       | 14,7   | 10,4  | 28,5                 | 98,9                                       | 271,4                |
| 1987   | 108,6                       | 13,34  | 22,6       | 14,9   | 11,3  | 29,2                 | 104,1                                      | 268,9                |
| 1988   | 112,3                       | 12,46  | 23,2       | 15,9   | 10,6  | 30,6                 | 94,4                                       | 272,5                |
| 1989   | 116,0                       | 13,76  | 23,8       | 16,5   | 11,7  | 31,6                 | 100,9                                      | 272,4                |

Source : - les données sur la population proviennent du Federal Office of Statistics (FOS) - Lagos. Ce sont les données avant recensement de la population.

- les statistiques de production proviennent d'un traitement de données de la FAO et de Central Bank of Nigeria (CBN).

Note : La production domestique disponible est obtenue après avoir soustrait de la production brute les pertes après récoltes et les semences. Les pertes et semences sont de 10 % pour le manioc, 30 % pour les tubercules (igname) et 15 % pour les céréales.

Après une quasi stabilité de la production disponible par habitant entre 1980 et 1985, on note à partir de 1986 une évolution remarquable. Par rapport à la période 1980-1985, la production moyenne disponible par habitant (selon les anciennes estimations de la population) a cru de 13,4 % pour les céréales et 5,6 % pour les tubercules et racines entre 1986 et 1989. Selon ces données, chaque habitant disposerait en moyenne annuelle de 101 kg de céréales et de 272 kg de tubercules et de manioc en 1989 (dans l'hypothèse où tout le disponible est affecté à la consommation humaine). Par contre, si l'on tient compte du dernier recensement (environ 85,5 millions d'habitants en 1989<sup>1</sup>), ces

<sup>1</sup> La donnée de population pour 1989 est estimée à partir de celle de 1991, seule donnée connue pour l'instant à la suite du recensement..

consommations sont nettement plus élevées puisque chaque habitant dispose de 137 kg de céréales et 370 kg de manioc et tubercules.

b. La demande vivrière nationale

Il n'existe pas de données d'enquêtes budget-consommation au Nigeria. La plupart des travaux qui se sont penchés sur la question de la demande alimentaire ont fait une estimation dans le temps en fonction de l'élasticité de cette demande par rapport à l'offre<sup>1</sup>. La non prise en compte d'autres paramètres tels que les revenus ne permet pas de connaître avec certitude les besoins alimentaires réels de la population. Toutefois le tableau suivant renseigne sur l'évolution de la consommation per capita (toujours selon les anciennes estimations de la population).

**Tableau n° 18 : Estimation de la consommation per capita des céréales, tubercules et racines au Nigeria**

(Unité : kg/ht/an)

| Années   | Céréales | Tubercules et racines |
|----------|----------|-----------------------|
| 1970*    | 97       | 260                   |
| 1975**   | 104      | 261                   |
| 1980***  | 119      | 244                   |
| 1985**** | 111      | 242                   |
| 1989**** | 114      | 256                   |

Source : \*) OLAYIDE (S.O.), 1982, Food and Nutrition Crisis in Nigeria, Ibadan University Press, Ibadan, p. 4.

(\*\*) FAO, d'après NWOSU (A.C.), 1991, op. cit.

(\*\*\*) D'après FAO, Food Balance Sheets : 1979-1981 Average, FAO, Rome, pp. 173-174

(\*\*\*\*) NWOSU (A.C.), 1991, op. cit.

Les données manquent aussi sur les besoins des industries et de l'élevage qui peuvent constituer une demande non négligeable de produits agricoles au Nigeria. De ce fait, les estimations du tableau ne constituent que des moyennes. Il est évident que le niveau de la consommation et la nature des produits consommés varient en fonction de la zone écologique (zones productrice et non productrice), du lieu de résidence (ville, campagne), du revenu, etc... Si l'on s'en tient seulement aux données du tableau, on peut dire que

---

<sup>1</sup> - OLAYIDE (S.O.), 1982, op. cit.  
 - NWOSU (A.C.), 1991, op. cit.  
 - FAO, NWOSU (A.C.), 1991, op. cit.

jusqu'au milieu des années 80, la consommation per capita des céréales croît alors que décroît celle des tubercules décline. Mais depuis lors, la tendance serait à une plus grande consommation des tubercules.

Si l'on compare les estimations de consommation précédentes aux données de la production, on peut obtenir (avec l'hypothèse que le disponible va en totalité à la consommation humaine - ce qui est une hypothèse forte -) une approximation du solde vivrier avant le réajustement de l'estimation de la population:

**Tableau n° 19 : Estimation du solde vivrier au Nigeria en 1980, 1985 et 1989 (selon les anciennes données de population)**

| Années | Production domestique disponible (en millions de tonnes) |                       | Demande globale (millions de tonnes) |                       | Solde vivrier (+ ou -) (en millions de tonnes) |                       |
|--------|--|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|--|-----------------------|
|        | Céréales   | Tubercules et Racines | Céréales                             | Tubercules et Racines | Céréales                                       | Tubercules et Racines |
| 1980   | 7,7  | 21,6                  | 10,3                                 | 21,1                  | - 2,6  | + 0,5                 |
| 1985   | 9,6  | 26,9                  | 11,3                                 | 24,6                  | - 1,7  | + 2,3                 |
| 1989   | 11,7   | 31,6                  | 13,2                                 | 29,7                  | - 1,5  | + 1,9                 |

Source : D'après FAO et Central Bank of Nigeria.

Trois remarques importantes se dégagent de ce tableau :

- Avec les données non corrigées de la population, le déficit céréalier est chronique entre 1980 et 1989. Toutefois il diminue de façon remarquable au fil du temps : 2,6 millions de tonnes en 1980, contre 1,5 million en 1989, soit une réduction de 42,3 % durant la période. Cette réduction du déficit céréalier malgré l'accroissement de la population (3,3 % par an) témoigne des performances de la production agricole nigériane au cours de ces dernières années. Par contre, avec la nouvelle estimation de la population, le déficit fait place à un excédent de près de 2 millions de tonnes en 1989.

- Un surplus important est dégagé chaque année entre 1980 et 1989 en tubercules et racines. De 0,5 million de tonne en 1980, il est passé à 2,3 millions en 1985 avant de descendre à 1,9 million en 1989. Cette diminution du surplus s'explique par l'engouement d'une bonne partie de la population pour ces denrées. Avec la nouvelle estimation de la population, cet excédent est nettement plus marqué: 9,7 millions de tonnes en 1989.

- La consommation des tubercules croit nettement par rapport à celle des céréales. En effet entre 1985 et 1989, l'accroissement de la consommation des tubercules est de 5,2 % par an contre 4,2 % pour les céréales. En attendant que le déficit céréalier soit comblé, les tubercules et racines jouent depuis 1986 le rôle d'aliments de substitution.

Ces chiffres qui constituent des moyennes nationales masquent cependant les fortes disparités qui existent entre les régions. Il est par exemple évident que le Nord qui fournit environ 80 % de la production céréalière nationale n'est pas en situation de déficit mais dégage plutôt des excédents notamment pour le mil et le sorgho. Aussi le Sud, qui reste toujours le domaine privilégié des tubercules et racines, dégage d'énormes surplus.

Dans l'ensemble, après le déclin de la décennie 1970 et de la première moitié des années 1980, l'agriculture nigériane connaît après 1986 une augmentation de la production plus que proportionnelle à l'accroissement de la population. Mais si de façon globale, les performances de l'agriculture ces dernières années permettent d'augmenter le niveau de la production vivrière par habitant, l'évolution des prix sur les marchés qui ne profite pas véritablement aux producteurs fait apparaître les limites de la nouvelle politique agricole.

### **3.2. LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ AGRICOLE : LA DYNAMIQUE DES PRIX**

Depuis 1986, appliquant les conditions du P.A.S., les autorités nigérianes ont libéralisé le marché agricole. Avant cette date, les offices de commercialisation d'Etat jouaient un rôle important dans l'organisation, l'achat et la commercialisation des produits d'exportation. Les producteurs vendaient leurs récoltes aux prix officiellement fixés par les différents offices. Quant aux produits vivriers, l'intervention de l'Etat se limitait à une fixation de prix minimums garantis au producteur. Mais ceux-ci étaient souvent en dessous des prix réels à la production sur les marchés<sup>1</sup>. De fait, seul le marché déterminait ces prix.

Le désengagement de plus en plus marqué de l'Etat de l'agriculture permet désormais à l'ensemble des prix agricoles d'évoluer suivant la loi de l'offre et de la demande. Mais cette évolution diffère selon qu'il s'agit des produits d'exportation ou des produits vivriers.

#### **3.2.1. Le cas des produits d'exportation**

La volonté du gouvernement fédéral de redonner à l'agriculture nigériane sa vitalité d'avant 1973, l'amène à libéraliser le système de commercialisation. Cette politique devrait favoriser un relèvement des prix d'achat aux producteurs, et accroître la production de manière à augmenter la part de l'agriculture dans les recettes d'exportation. Elle apparaît d'autant plus nécessaire que les cours mondiaux du pétrole brut - qui constitue le principal

---

<sup>1</sup> OYEJIDE (T.A.), 1986, op. cit. p. 20.

produit d'exportation du Nigeria - sont en baisse continue.

A partir de 1986, avec la dévaluation du Naira, les prix d'achat des produits de rente ont non seulement augmenté mais ils sont devenus parfois plus élevés que ceux du marché international. Le tableau suivant permet d'apprécier la situation.

Tableau N° 20 : Prix au producteur, prix sur le marché international des produits agricoles nigériens  
(unité : en nairas par tonne)

| Produits       | *<br>1983 |       | *<br>1984 |       | *<br>1985 |       | **<br>1986 |       | **<br>1987 |       | **<br>1988 |        | **<br>1989 |        | **<br>1990 |        |
|----------------|-----------|-------|-----------|-------|-----------|-------|------------|-------|------------|-------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|
|                | (1)       | (2)   | (1)       | (2)   | (1)       | (2)   | (1)        | (2)   | (1)        | (2)   | (1)        | (2)    | (1)        | (2)    | (1)        | (2)    |
| Cacao          | 1.400     | 1.645 | 1.500     | 2.016 | 1.500     | 2.308 | 3.500      | 3.633 | 7.500      | 7.966 | 11.000     | 7.169  | 10.100     | 7.168  | 8.500      | 7.305  |
| Café/arabica   | 1.255     | 1.833 | 1.405     | 2.345 | 1.450     | 2.379 | 4.000      | 5.291 | 5.500      | 9.660 | 6.000      | 10.688 | 7.464      | 14.972 | 6.680      | 12.333 |
| Copra          | 245       | 391   | 300       | 532   | 300       | 349   | -          | 301   | -          | 1.219 | -          | 1.737  | -          | 2.465  | -          | 1.934  |
| Coton          | 560       | 1.231 | 700       | 1.340 | 850       | 1.170 | 1.000      | 1.837 | 4.000      | 6.577 | 4.500      | 7.588  | 2.433      | 11.234 | 2.600      | 14.553 |
| Gingembre      | 750       | 1.538 | 850       | 2.059 | 950       | 1.251 | 950        | 1.427 | 1.200      | 4.658 | 1.500      | 4.163  | 2.873      | 5.748  | 3.480      | 6.596  |
| Arachide       | 450       | 452   | 650       | 804   | 750       | 730   | 1.000      | -     | 2.075      | -     | 2.250      | 2.857  | 4.775      | -      | 4.320      | -      |
| Noix de palme  | 230       | 240   | 400       | 398   | 400       | 263   | 400        | 254   | 850        | 744   | 1.000      | 1.121  | 1.800      | 1.858  | 2.000      | 1.713  |
| Huile de palme | 495       | 390   | 600       | 531   | 600       | 440   | 1.000      | 522   | 1.200      | 1.282 | 1.500      | 2.110  | 1.310      | 2.621  | 1.160      | 2.137  |
| Caoutchouc     | 700       | 800   | 750       | 832   | 750       | 714   | 1.200      | 1.920 | 1.000      | 3.888 | 1.500      | 5.392  | 2.000      | 7.223  | 1.395      | 7.119  |
| Soja           | 230       | 216   | 300       | 222   | 500       | 205   | 550        | 296   | 1.500      | 947   | 2.000      | 1.479  | 4.030      | 2.479  | 4.920      | 1.973  |

Source : Central Bank of Nigeria.

(1) : Prix au producteur

(2) : Prix sur le marché international.

\* Les prix au producteur sont fixés par l'Etat

\*\* Les prix au producteur sont ceux du marché

Entre 1986 et 1987, les prix à la production ont augmenté de 114 % pour le cacao, 37,5 % pour le café, 300 % pour le coton, 107 % pour l'arachide, 86 % pour l'huile de palme et 173 % pour le soja. Et jusqu'en 1990, ils sont en croissance continue. Cette évolution fait que certaines années, les prix à la production du cacao, des palmistes et du soja sont largement supérieurs aux prix sur le marché international. La situation s'explique différemment pour chacun de ces produits.

Concernant le cacao, suite à la baisse des cours mondiaux depuis la deuxième moitié des années 80, l'Etat fédéral a décidé de mieux valoriser le produit par une plus grande valeur ajoutée. La question est d'autant plus importante que le cacao représente pour beaucoup d'Etats du Nigeria une des principales sources de revenus<sup>1</sup>. Pour ce faire, la transformation sur place du cacao en chocolat, beurre et crème est décidée à partir d'un investissement privé. L'installation des trois industries de transformation existantes<sup>2</sup> s'était faite rapidement d'autant que le code des investissements était favorable, que le crédit était facilement accessible et que les études sur la consommation nationale des produits issus des usines de transformation donnaient des résultats encourageants. Dès lors, les agriculteurs ont pu s'organiser pour imposer leurs prix aux commerçants et industriels. Ces prix sont par la suite devenus supérieurs à ceux du marché international. Mais ces prix élevés risquent à terme de remettre en cause la stratégie de l'Etat qui vise à assurer sur place la transformation du cacao pour une plus grande valeur ajoutée. Toutefois, pour faciliter désormais l'exploitation des fèves, la tendance est à la baisse des prix au producteur. Par rapport à l'année 1988, celle-ci est de 8,1 % en 1989 et 22,7 % en 1990.

Quant aux noix de palmistes et soja, les prix à la production sont depuis le début des années 80 supérieurs à ceux du marché international. La raison est que la forte demande nationale existante n'est souvent pas entièrement satisfaite. En effet, les noix de palmistes servent de matières premières dans les nombreuses savonneries, huileries et usines de cosmétiques. Le soja est utilisé pour l'alimentation animale car l'élevage moderne de la volaille en forte expansion a besoin de tourteaux. Aujourd'hui, le Nigeria inonde les marchés des pays voisins des différents produits issus de ses industries diversifiées.

Si l'augmentation des prix au producteur a stimulé la production spéculative, la marge bénéficiaire brute sur les produits exportés s'est réduite considérablement du fait de la baisse continue des cours mondiaux (Cf. tableau suivant).

---

<sup>1</sup> Le cacao est cultivé au Sud du Nigeria, particulièrement dans les parties Ouest (Etats de Ondo, Oyo, Ogun), Centre (Etat de Bendel) et au Centre Ouest (Etats d'Imo et Calabar). Les Etats de l'Ouest fournissent environ 94 % de la production nationale dont plus de 70 % pour le seul Ondo. Pour plus de détails, cf. IGUE (J.O.), 1988, op. cit.

<sup>2</sup> Cf chapitre II.

**Tableau n°21** : Evolution de la marge bénéficiaire sur les produits agricoles nigériens vendus sur le marché international  
(Unité : équivalent millier de FCFA par tonne)

| Produits         | 1983 | 1984 | 1985  | 1986  | 1987 | 1988  | 1989  | 1990<br>(*) |
|------------------|------|------|-------|-------|------|-------|-------|-------------|
| Cacao            | 136  | 301  | 372   | 57    | 42   | - 261 | - 117 | - 42        |
| Café (arabica)   | 321  | 549  | 427   | 549   | 379  | 319   | 300   | 198         |
| Copra            | 81   | 135  | 23    | -     | -    | -     | -     | -           |
| Coton            | 372  | 374  | 147   | 356   | 235  | 210   | 352   | 418         |
| Gingembre        | 437  | 706  | - 138 | 203   | 315  | 181   | 115   | 109         |
| Arachide         | 1    | 90   | - 9   | -     | -    | 41    | -     | -           |
| Noix de palmiste | 6    | - 1  | - 63  | - 62  | - 10 | 8     | 34    | - 10        |
| Huile de palme   | - 58 | 38   | - 74  | - 203 | 7    | 41    | 52    | 34          |
| Caoutchouc       | 55   | 48   | - 17  | 306   | 263  | 265   | 209   | 200         |
| Soja             | - 8  | - 46 | - 136 | - 320 | - 50 | - 35  | - 62  | - 103       |

Source : D'après les données de la Central Bank of Nigeria.

(\*) Les données de 1990 sont provisoires.

Le niveau relativement élevé des prix domestiques des produits tels que le cacao, le soja et les noix de palmiste, par rapport aux prix du marché international, limitent les possibilités d'exportation du Nigeria. Si pour le soja et le palmiste, la quasi-totalité de la production est consommée sur place, pour le cacao la situation se présente différemment. En effet, l'impossibilité pour les usines de transformation existantes d'absorber l'ensemble de la production nationale contraint le Nigeria à exporter une bonne partie de celle-ci malgré la non rentabilité de l'opération. Un problème se pose à ce niveau : quel mécanisme de compensation l'Etat a-t-il mis en place pour assurer une marge bénéficiaire - aussi minime soit-elle - aux exportateurs ? Pour le moment aucun élément de réponse ne transparait dans les mesures d'accompagnement de la politique agricole nigériane. Toutefois le déficit brut à l'exportation de la tonne de cacao qui était de 261.000 FCFA en 1988 s'est réduit et n'est que de 42.000 FCFA en 1990. Cette réduction s'explique surtout par la baisse du prix d'achat au producteur.

Quant aux autres produits tels que le café, le copra, le coton, le gingembre et le caoutchouc, ils occupent une place peu importante dans les exportations. Cependant, la marge bénéficiaire brute réalisée sur leurs ventes à l'extérieur diminue au fil du temps.

Dans l'ensemble, l'augmentation des prix des produits de rente à partir de 1986 a stimulé la production. Mais la baisse continue des cours mondiaux dont notamment ceux du cacao provoque une diminution importante des recettes d'exportations agricoles.

### 3.2.2. Le cas des produits vivriers

En raison du poids de l'alimentation dans les équilibres socio-politiques du pays, l'Etat intervient encore partiellement dans le secteur vivrier pour assurer une relative sécurité alimentaire. Cette intervention de l'Etat consiste à constituer un stock de céréales dit "stock stratégique". Parce que très faible en volume par rapport à la production nationale, ce stock stratégique n'a aucune incidence sur les prix agricoles, sauf certaines années. Ainsi, en 1986 et 87, le faible niveau de la production du maïs dans le Nord a amené l'Etat à injecter sur le marché au cours de la deuxième année une bonne partie de son stock, ce qui a fait baisser les prix. 1987 constitue la seule année pendant laquelle l'intervention de l'Etat a permis quelque peu de réguler le marché par une augmentation de l'offre nationale du maïs.

#### a. La variation spatiale des prix des produits vivriers

De façon générale, les prix des produits vivriers évoluent à la hausse au fur et à mesure qu'on s'éloigne des trois grandes zones de production que sont :

- le Sud, spécialisé dans la production des tubercules et racines ;
- le Centre (Middle Belt), marqué à la fois par les tubercules et racines et les céréales (maïs, mil et sorgho) ;
- et le Nord dominé par le mil et le sorgho.

L'exception à ce constat vient du riz qui se cultive un peu partout sur le territoire national notamment le long des cours d'eau et dans les bas-fonds.

On note également une disparité de prix entre zones rurales et zones urbaines à l'intérieur de la même région de production.

Dans l'ensemble, les prix pratiqués dans le Middle Belt sont intermédiaires entre le Nord et le Sud. Mais la délocalisation de plus en plus poussée de certaines cultures comme le maïs et le manioc fait qu'aujourd'hui les disparités de prix entre régions sont atténuées. Le tableau suivant nous en donne une idée:

**Tableau N° 22 : Evolution spatiale des prix à la consommation de quelques produits vivriers dans certains Etats du Nigeria : Moyennes de 1990**  
(Unité : en nairas par tonne)

| Régions | Etats     | Capitales | Maïs (jaune) | Mil   | Riz   | Gari (*) |
|---------|-----------|-----------|--------------|-------|-------|----------|
| SUD     | Akwa Ibom | Uyo       | 2.213        | 2.310 | 5.706 | 1.944    |
|         | Ondo      | Akure     | 1.591        | 1.922 | 5.500 | 1.900    |
|         | Oyo       | Ibadan    | 1.693        | 1.954 | 5.596 | 1.852    |
| CENTRE  | Bénoué    | Makurdi   | 1.582        | 1.813 | 5.073 | 2.620    |
|         | Plateau   | Jos       | 1.439        | 1.593 | 5.409 | 2.830    |
|         | Kwara     | Ilorin    | 1.556        | 1.695 | 5.477 | 1.830    |
| NORD    | Kano      | Kano      | 1.449        | 1.436 | 5.976 | 1.689    |
|         | Sokoto    | Sokoto    | 1.369        | 1.450 | 6.337 | 1.806    |
|         | Borno     | Maiduguri | 1.583        | 1.858 | 6.232 | 2.194    |

Source : Central Bank of Nigeria

(\*) Gari : farine de manioc

Le maïs coûte relativement moins cher dans les Etats du Nord, notamment à Sokoto et Kano, alors que ce produit est traditionnellement cultivé au Centre. Son coût relativement bas au Nord s'explique par le fait que la région en produit de plus en plus, mais que le produit n'est que peu apprécié par les ménages.

Le prix du mil est plus élevé au Sud qui est une région non productrice. Dans les Etats du Centre, les prix oscillent entre ceux du Sud et ceux du Nord.

Le riz qui est partout consommé au Nigeria coûte moins cher dans les Etats qui disposent d'un réseau hydrographique dense. Ainsi dans l'Etat des Rivières, le prix de la tonne du riz en 1990 n'est que de 5.205 nairas contre 6.337 nairas dans l'Etat de Sokoto, soit une différence de 21,7 %.

Le Sud et le Centre du Nigeria sont les principales zones de consommation du gari. Malgré l'abondance de la production du manioc, le gari coûte relativement plus cher au Centre à cause de la forte demande du produit. Les Etats du Nord produisent de plus en plus du manioc, mais n'en consomment pas beaucoup. C'est pour cette raison que les prix y sont relativement bas : 1.689 nairas par tonne à Kano contre 2.830 dans l'Etat du Plateau, soit une différence de 67,5 %.

Dans l'ensemble, l'évolution spatiale des prix dépend à la fois de la situation de la zone de production par rapport à celle de consommation et du niveau de la demande. Celle-ci peut être fonction de l'environnement régional. De ce point de vue, les zones frontalières sont davantage marquées par le poids de la demande dans les pays voisins. Cette demande est d'autant élevée que le cours du naira est bas. En définitive, il existe des disparités de prix entre zone de production et zone de consommation, campagne et ville, hinterland national et zone frontalière (périphérie nationale).

## b. La variation temporelle des prix des produits vivriers

Elle est davantage fonction de la situation du marché national qui dépend du niveau de l'offre par rapport à la demande, de l'inflation, de la situation monétaire, des mesures de politique économique, etc... L'étude de l'évolution des prix fait apparaître des paliers correspondant aux grandes phases de l'économie du Nigeria. Le tableau suivant concernant Zaria nous en donne une idée :

**Tableau n° 23** : Evolution des prix à la consommation déflatés (par l'indice général des prix) du sorgho, du maïs et du blé à Zaria (Etat de Kaduna) 1980-1990 (en naira par tonne)

| Années | Sorgho | Maïs  | Blé   |
|--------|--------|-------|-------|
| 1980   | 216    | 261   | 279   |
| 1981   | 333    | 309   | 341   |
| 1982   | 332    | 258   | 388   |
| 1983   | 361    | 292   | 369   |
| 1984   | 513    | 513   | 513   |
| 1985   | 851    | 851   | 756   |
| 1986   | 416    | 435   | 738   |
| 1987   | 404    | 377   | 1.140 |
| 1988   | 833    | 814   | 2.067 |
| 1989   | 749    | 673   | 1.866 |
| 1990   | 1.286  | 1.202 | -     |

Source : D'après OLUKOSI (J.O.) et ISITOR (S.U.), 1991, The economics of wheat production in Nigeria. In Mwasu (A.C.), TITILOLA (S.O.) et ADEYEYE (V.A.), Prospects for wheat self - sufficiency in Nigeria, NISER, Ibadan, pp. 196-213.

De façon générale, les prix ont fortement évolué au Nigeria. L'augmentation des prix déjà sensibles après le choc pétrolier de 1973 sera davantage marquée jusqu'en 1980. Cette augmentation est la conséquence de deux faits majeurs :

- l'inflation engendrée par la forte demande des produits suite à l'augmentation du pouvoir d'achat de la population (effet du décret UDOJI) ;
- la baisse de la production par habitant à cause du dépeuplement progressif des campagnes au profit des centres urbains. En effet, parce que la diffusion de la rente pétrolière était concentrée surtout au niveau des villes, les ruraux préféraient y travailler comme ouvriers dans les différentes branches d'activités où ils étaient mieux rémunérés.

La période 1981-1983 est marquée par une nouvelle hausse des prix du sorgho et du blé qui est de 4 % par an en moyenne. Quant au maïs on a plutôt une tendance à la baisse. De façon générale, cette hausse de prix très modérée entre 1981 et 1983 s'explique par le fait que durant toute la période qui correspond à celle du régime civile de Shehu Shagari (1979-1983), le Nigeria était largement ouvert aux importations. Les importations alimentaires avaient pour objectif non seulement de combler le déficit vivrier en croissance mais aussi et surtout de nourrir à moindre coût les villes en plein essor démographique.

Les années 1984 et 1985 sont marquées par une hausse brutale des prix des produits locaux (sorgho et maïs). Les prix des céréales importées dont le blé connaissent aussi une augmentation. Cette évolution générale des prix s'explique par deux faits :

- C'est pendant cette période 1984-1985 que les pays sahéliens ont connu une grande sécheresse qui a affecté l'ensemble de leurs productions. Cette période correspond aux importations record du Niger qui s'effectuent essentiellement à partir du Nord Nigeria.

- C'est également entre 1984 et 1985 que les premières mesures restrictives concernant l'importation des denrées alimentaires (blé, farine de blé, riz, etc...) sont prises. Ces mesures se traduisent par l'instauration du régime de licence, l'imposition des taxes diverses, etc. Elles ont limité considérablement l'offre du riz et de farine de blé sur les marchés. Pour faire face à leurs besoins, les consommateurs se sont donc tournés vers les produits locaux dont les prix ont augmenté par suite d'une forte demande.

En 1986 et 1987, on assiste à une tentative de restructuration de l'économie. Les mesures de la nouvelle politique agricole - dont la prohibition à l'importation des denrées alimentaires, l'incitation au retour des néo-citadins à la campagne, etc... - sont prises en même temps que la lutte contre l'inflation est engagée. Le taux d'inflation était en effet seulement de 5,4 % en 1986 et 10,2 % en 1987 contre 39,6 % en 1984. Toutes ces mesures ont permis à la plupart des productions - sauf le maïs - d'amorcer une croissance supérieure à celle de la population. De fait, l'augmentation de la production a provoqué une baisse des prix. Le cas du maïs est spécifique ; sa production a diminué par suite d'une mauvaise pluviométrie dans les nouvelles zones productrices : le Nord du Nigeria en particulier. La baisse des prix à la consommation s'explique en partie par l'injection sur les principaux marchés urbains d'une bonne partie du stock stratégique de l'Etat, alors que le maïs entre très peu dans l'alimentation des populations du Nord Nigeria.

Par rapport à la période précédente, l'année 1988 marque le début d'une hausse considérable des prix à la consommation des produits vivriers. Le tableau ci-après relatif à l'évolution des prix moyens sur l'ensemble du territoire nigérian permet de mieux apprécier le phénomène.

**Tableau n° 24** : Evolution des prix des principaux produits vivriers au Nigeria : moyenne annuelle sur l'ensemble des marchés urbains (1986 à 1990)  
(en naira par tonne)

| Produits<br>Années | Maïs  | Mil/Sorgho | Riz   | Gari  | Igname |
|--------------------|-------|------------|-------|-------|--------|
| 1986               | 714   | 576        | 2.376 | 663   | 1.045  |
| 1987               | 838   | 595        | 2.358 | 800   | 856    |
| 1988               | 1.520 | 1.621      | 3.387 | 1.798 | 1.831  |
| 1989               | 2.115 | 1.645      | 6.439 | 2.718 | 2.449  |
| 1990               | 1.624 | 1.828      | 5.862 | 2.185 | 1.941  |

Source : Central Bank of Nigeria.

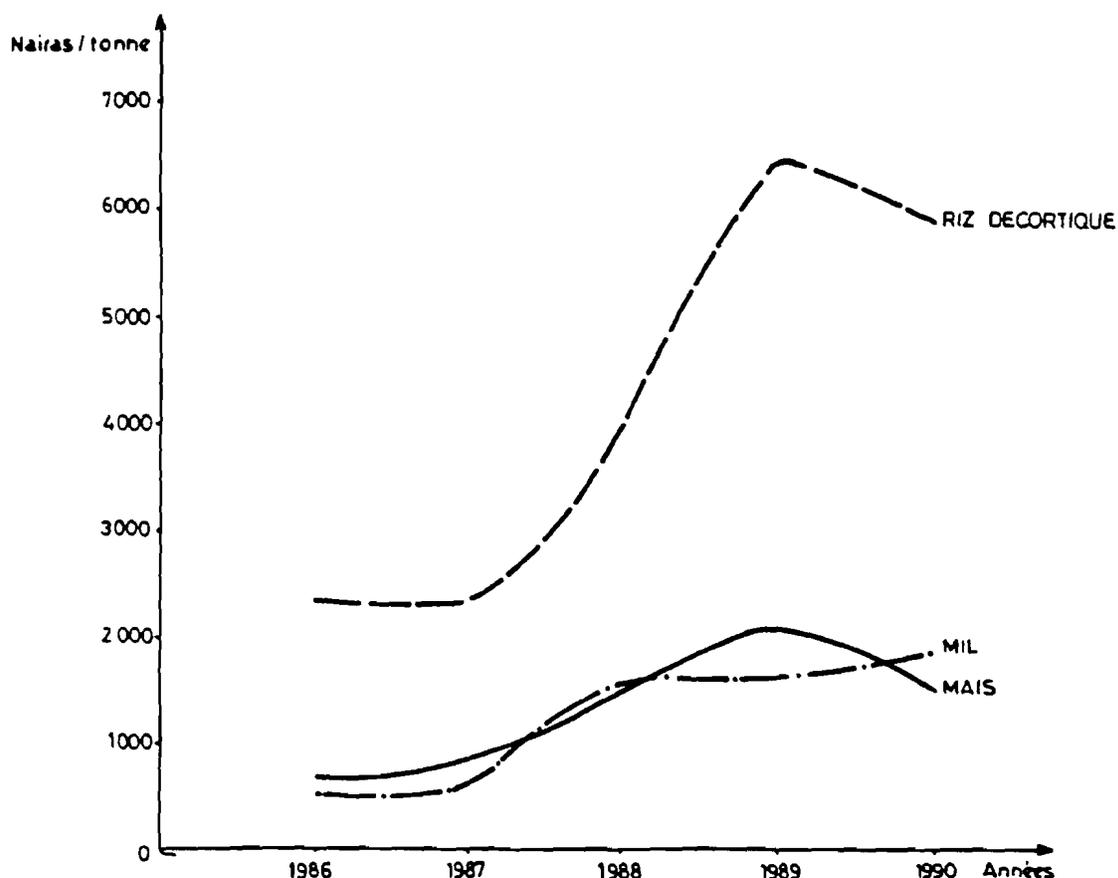
Cette hausse s'explique surtout par :

- l'ampleur de l'inflation. Celle-ci est de 38,3 % en 1988 et 50,5 % en 1989 ;

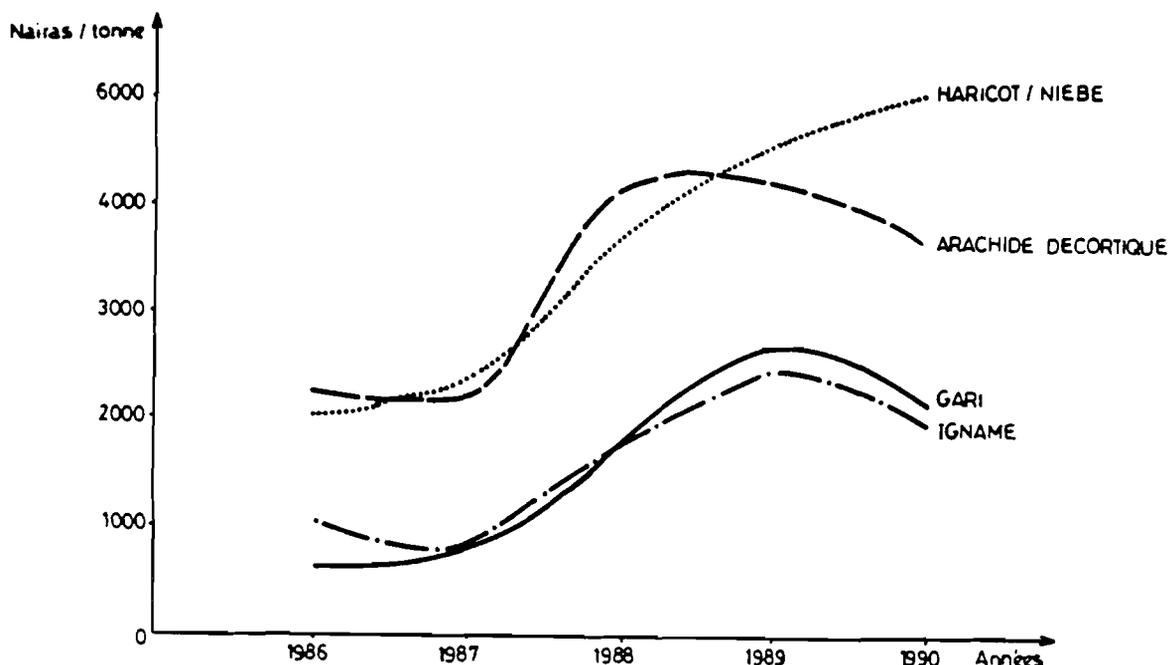
- les mesures de prohibition à l'importation des céréales (blé, riz, maïs, orge, malt) de 1986 et 1987 qui ont engendré une très forte demande en maïs, mil, sorgho, blé, riz, manioc et igname produits localement.

Cette hausse des prix devient très marquée en 1990. Par rapport à 1989, elle est de 108 %, 105 %, 70 %, 50 %, 48 % et 43 % respectivement pour le mil, le haricot/niébé, le riz décortiqué, le gari, l'igname et le maïs.

Graphique n°1 : Evolution des prix du riz, du mil et du maïs au Nigeria de 1986 à 1990 (en nairas/tonne)



**Graphique n°2 : Evolution des prix du haricot/niébé, du gari, de l'igname et de l'arachide au Nigeria de 1986 à 1990 (en naïra/tonne)**



Bien que de façon générale les prix à la consommation aient considérablement augmenté, la situation du producteur vivrier nigérian n'a guère évolué depuis 1980 (cf. tableau suivant).

En effet, les prix réels au producteur stagnent ou baissent et, en dehors du riz, les autres productions ne semblent pas être rentables. Entre 1980 et 1989, la baisse des prix réels au producteur est de 23 %, 14 %, 10 % et 6 % respectivement pour l'igname, le mil, le maïs et le manioc. Devant une telle situation on est tenté de dire que pour subvenir à ses besoins, le paysan nigérian se voit obligé dans une certaine mesure d'augmenter sa production - le plus souvent par accroissement des superficies cultivées -. De ce point de vue, on pourrait déduire que la hausse de la production observée ces dernières années n'est qu'une conséquence de la détérioration du niveau de vie du paysan.

**Tableau n° 25 : Evolution des prix réels au producteur au Nigeria : 1980-1989**  
(Unité : en naira par tonne)

| Années | Mil | Sorgho | Maïs | Riz | Igname | Manioc | Haricot/<br>Niébé |
|--------|-----|--------|------|-----|--------|--------|-------------------|
| 1980   | 92  | 73     | 146  | 261 | 151    | 137    | 183               |
| 1981   | 99  | 79     | 191  | 278 | 175    | 175    | 225               |
| 1982   | 120 | 99     | 144  | 196 | 195    | 184    | 213               |
| 1983   | 90  | 97     | 130  | 185 | 160    | 199    | 223               |
| 1984   | 121 | 150    | 133  | 227 | 148    | 137    | 221               |
| 1985   | 95  | 96     | 91   | 280 | 103    | 92     | 228               |
| 1986   | 63  | 69     | 186  | 258 | 114    | 72     | 226               |
| 1987   | 56  | 58     | 57   | 216 | 85     | 85     | 223               |
| 1988   | 110 | 109    | 128  | 286 | 117    | 153    | 253               |
| 1989   | 79  | 95     | 131  | 305 | 117    | 129    | 220               |

Source : Central Bank of Nigeria/NISER, 1991, The Impact of Structural Adjustment Programme on Nigeria Agriculture and Rural Life. CBN/NISER, Lagos/Ibadan, p. 108.

L'évolution de ces prix qui ne profitent pas au producteur montre bien les limites de la nouvelle politique agricole menée dans le contexte du P.A.S. En effet, la libération de l'agriculture semble profiter avant tout aux commerçants. Ces derniers contrôlent entièrement le marché national, mais ils interviennent aussi efficacement dans les échanges régionaux.

### 3.3. LE DYNAMISME DES ECHANGES REGIONAUX DE PRODUITS AGRICOLES

Les différents régimes qui se sont succédés au Nigeria, et les politiques économiques correspondantes, ont eu des conséquences sur les échanges régionaux de produits agricoles. Le dynamisme de ces échanges s'appuie sur le poids économique, démographique et spatial du pays.

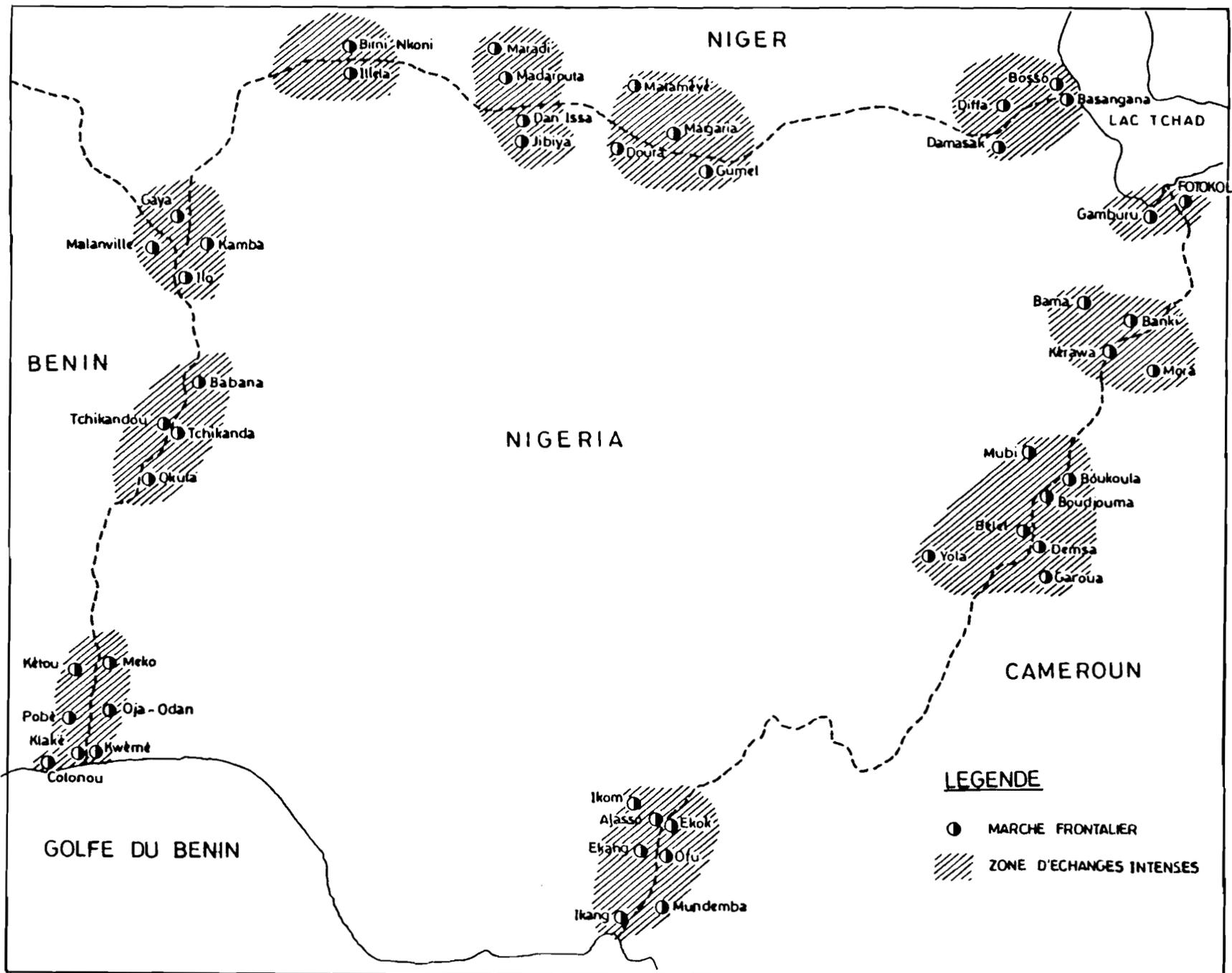
#### 3.3.1. Les périphéries nationales

Les échanges commerciaux entre le Nigeria et ses voisins s'effectuent à travers des espaces fort dynamiques que l'on a qualifiés de "périphéries nationales" (IGUE J.O.). Ces zones d'échanges intenses situées de part et d'autre des frontières rattachent le Nigeria au Bénin, au Niger, au Tchad et au Cameroun et renforcent de fait l'intégration économique et sociale dans cette partie de l'Afrique (cf. carte n° 1). On peut retenir :

- \* à l'Ouest, les espaces matérialisés par les localités de :
  - Kwémé, Odja-Odan et Ilara au Nigeria, Klaké, Pobè et Kétou au Bénin.
  - Okuta, Chikanda et Babana au Nigeria, Chicandou et Nikki au Bénin.
  - Ilo et Kamba au Nigeria, Malanville au Bénin, et Gaya au Niger.
- \* à l'Est, les périphéries circonscrites par :

- Iking, Ekang et Alasso au Nigeria, Mundemba, Ofu et Ekok au Cameroun
  - Yola, Belel et Mubi au Nigeria, Garoua, Demsa et Boukoula au Cameroun
  - Kerawa, Banki et Bama au Nigeria, Kerawa, Mora, Yerwa au Cameroun
  - Gamboru au Nigeria, Fotokol et Kousséri au Cameroun.
- \* au Nord, les espaces marqués par les centres ci-après :
- Ilela au Nigeria et Birni-Konni au Niger,
  - Jibiya et Dan Issa au Nigeria, Madaroufa et Maradi au Niger
  - Daura et Gumel au Nigeria, Magaria et Matamèye au Niger
  - Damasak et Basangana au Nigeria, Diffa et Bosso au Niger

Ces centres constituent les principaux marchés et entrepôts frontaliers qui dynamisent les activités commerciales à l'intérieur de ces espaces. Ainsi, les périphéries nationales constituent des pôles de diffusion des effets de politiques économiques et monétaires hors du territoire national. Ces zones d'échanges connaissent depuis ces dernières années une nouvelle dynamique qui peut s'apprécier à travers la stratégie des commerçants et les flux de marchandises.



Carte n°2 : Les périphéries nationales du Nigeria

### 3.3.2. Les stratégies des commerçants

Les échanges commerciaux qui s'effectuent entre le Nigeria et ses voisins s'appuient sur des réseaux marchands dont la plupart tirent leur origine de la période précoloniale. En tenant compte de leurs ramifications dans l'espace, on peut distinguer trois principaux types de réseaux marchands :

- Ceux reliant la partie septentrionale du Nigeria au Sud du Niger, au Nord Bénin et Nord Cameroun. Ils sont animés pour la plupart par les Haoussa, les Kanouri et les Peul.
- Ceux rattachant les Etats de l'Ouest du Nigeria à la partie Est du Sud et du Centre du Bénin. Ils sont davantage tenus par les commerçants yoruba.
- Ceux qui relient l'Ouest du Nigeria aux provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest du Cameroun. Ils sont essentiellement contrôlés par les Ibos, les Bamiléké, les Ibibio et les Efik.

L'histoire de ces principales communautés marchandes prend racine dans le commerce transsaharien qui a marqué une bonne partie de l'Afrique. En effet, la solidité du pouvoir de l'empire du Kanem-Bornou (XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) et l'expansion de la civilisation yoruba (IX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ont constitué des supports solides à l'éclosion des activités commerciales qui de nos jours sont contrôlées par ces différentes communautés tant à l'intérieur qu'à la périphérie du Nigeria. Mais la dislocation des entités politiques suite aux crises internes et à l'avènement de la colonisation avec le tracé des frontières qui s'en est suivi, ont engendré une nouvelle base de dynamisme commercial : la religion musulmane dont l'expansion à travers la djihad conduite par les Peul avait commencé dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Le caractère parallèle et clandestin que requièrent les échanges dans les périphéries nationales amène donc désormais la plupart des commerçants à asseoir leurs alliances sur la base non seulement de l'appartenance au même groupe culturel, mais aussi et surtout de la foi à l'islam. Ces alliances se font non seulement entre commerçants, mais aussi avec les cambistes, les courtiers, les prospecteurs, les passeurs, les transporteurs et même les pouvoirs publics. Ces formes d'alliances sur la base desquelles s'établit un climat de confiance constituent l'élément déterminant de la stratégie des commerçants qui comporte trois aspects : la stratégie financière, les relations entre acteurs et la conquête du marché.

accès au crédit bancaire étant relativement facile au Nigeria, le fonds de commerce peut provenir des prêts consentis auprès des banques de la place. La promotion des activités agricoles ces dernières années a vu l'élargissement des opérations bancaires dans le domaine du commerce des produits agricoles. La constitution du fonds de commerce par le commerçant peut aussi provenir d'une tontine à laquelle il a souscrit. Ce dernier aspect entre dans le cadre des associations diverses.

Les relations qui lient les différents acteurs des échanges régionaux se traduisent par une solidarité individuelle et collective. L'identité et la conscience collective priment sur les considérations individuelles. De toutes les formes de relations qui existent, celles liant les commerçants aux pouvoirs publics - à l'Etat - méritent d'être signalées. En effet, à cause du caractère illicite, clandestin et parallèle des échanges frontaliers, les commerçants tissent des liens de complicité avec les pouvoirs publics<sup>1</sup>. La manifestation la plus

---

<sup>1</sup> ODEKUNLE (F.), Nigeria : Corruption in Development, NASA, Ibadan, University Press, Ibadan, 1986, 306 p.

significative de ces liens se caractérise par des mots de passe entre les différents partenaires, ou des signes conventionnels traduisant des messages spécifiques notamment au niveau des postes de contrôle douanier.

Quant à la stratégie de conquête du marché, elle s'appuie sur les alliances établies avec les partenaires commerciaux vivant de l'autre côté de la frontière dans la même aire culturelle. Ainsi des informations sont données sur les prix, le cours du nairas, les différentes mesures de maîtrise du commerce extérieur, etc...

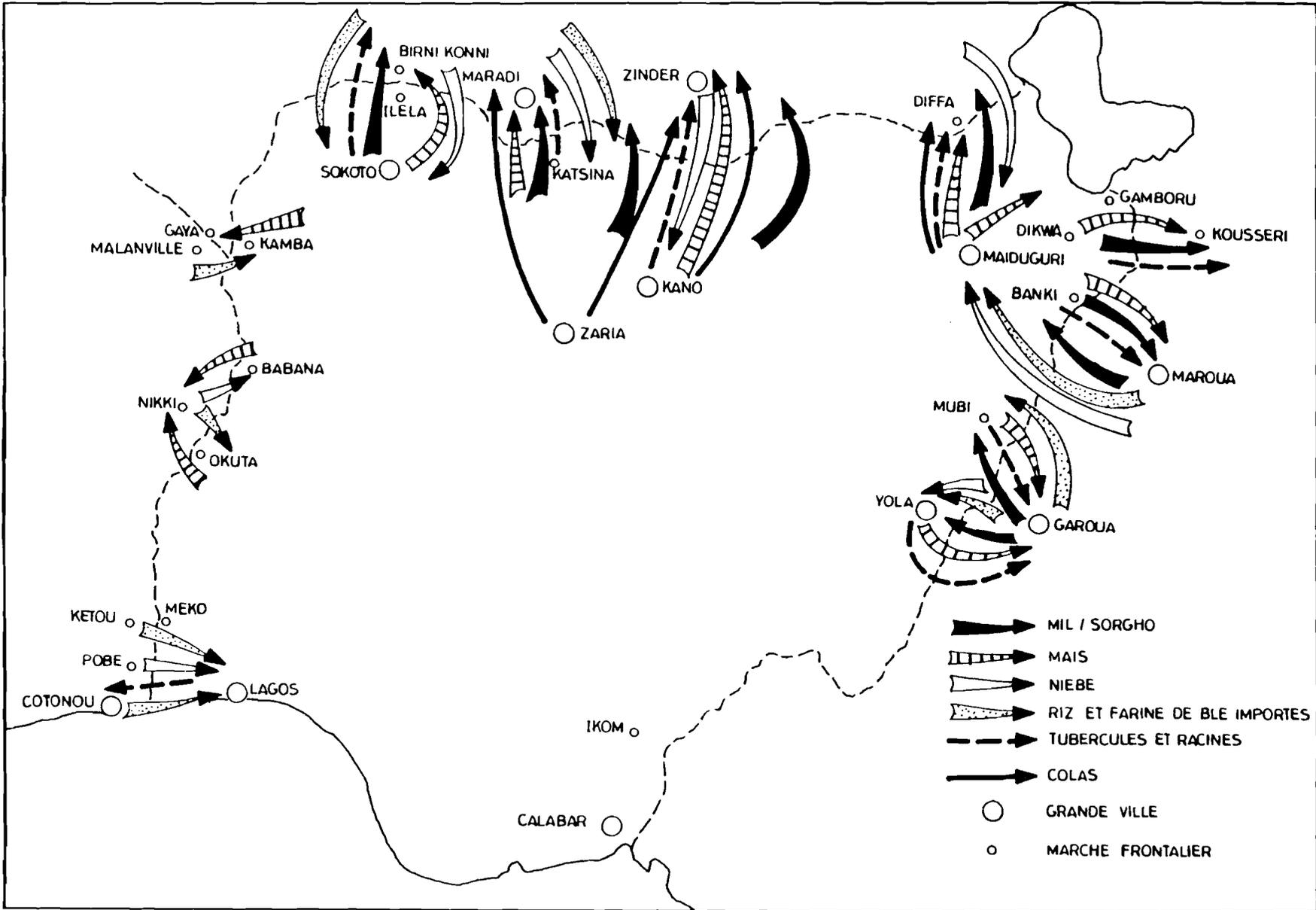
Dans l'ensemble, l'existence d'un vaste réseau marchand ayant des ramifications tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national détermine en partie le dynamisme des échanges régionaux qui portent sur les produits agricoles, manufacturés et pétroliers.

### **3.3.3. Les flux de marchandises agricoles**

Ils ont connu une évolution spatiale et temporelle. La première se caractérise par l'extension et les ramifications des circuits commerciaux. Quant à l'évolution dans le temps, elle est perceptible à travers le volume et la direction des produits échangés au fil des années.

Les échanges commerciaux font apparaître des flux entrants et sortants concernant une gamme très variée de produits dont l'évolution dépend du contexte économique et monétaire, du niveau de l'offre et de la demande tant au Nigeria que dans les pays limitrophes. La nouvelle politique agricole et la relance de l'agriculture au Nigeria depuis 1986 ont permis de réduire les flux d'importation de produits alimentaires locaux et d'exporter vers le Bénin, le Niger, le Tchad et le Cameroun des produits tels que le maïs, le mil, le sorgho, l'igname, le manioc, les pommes de terre, le taro, la cola, etc...

Carte n°3 : Flux de produits agricoles à la périphérie du Nigeria après 1986



\* **Les flux entrants ou d'importation** ont considérablement évolué dans le temps en fonction des mesures du commerce extérieur. De façon officielle, il n'existe plus depuis 1986 et 1987 des flux d'importation de produits vivriers au Nigeria à cause des mesures de prohibition qui frappent l'ensemble des denrées alimentaires. Cependant, en raison de la demande notamment du riz et de la farine de blé non satisfaite par la production domestique, ces denrées entrent clandestinement au Nigeria à partir des pays limitrophes. Les importations clandestines de riz et farine de blé en provenance du marché mondial (réexportation des pays limitrophes) ont été très importantes entre 1986 et 1988. Depuis lors, elles ont diminué<sup>1</sup>. Cette diminution vient du fait que :

- les prix à la consommation de ces produits sont devenus très élevés en raison de la dévaluation continue du Naira.

- la demande est désormais relativement moins importante à cause de la substitution des produits par les denrées locales tant dans les ménages que dans l'industrie.

\* Quant aux flux sortants ou d'exportation, ils concernent le maïs, le mil, le sogho, l'igname, le manioc, les pommes de terre, le taro, la cola, l'orange, la banane, les produits maraîchers, etc... Le volume des flux ainsi constitué varie selon qu'ils prennent la direction du Bénin et du Cameroun (pays côtiers) ou du Niger (pays sahélien).

Les produits agricoles qui sortent du Nigeria en direction du Bénin et du Cameroun, bien que de nature très variée, sont relativement faibles en volume par rapport aux productions nationales. En effet, leur consommation dans ces pays côtiers - qui sont aussi producteurs de ces denrées - n'intervient généralement que les différences de prix sont marquées. Mais la dépréciation continue du Naira depuis ces dernières années tend à rendre structurelles les exportations nigérianes en direction de ces deux pays.

Les exportations agricoles nigérianes en direction du Niger sont plus importantes et permanentes. Le tableau suivant nous en donne une idée.

**Tableau N° 26 : Exportations nigérianes en direction du Niger : 1981-1988**

| Années<br>Produits | 1981         | 1982          | 1983          | 1984          | 1985           | 1986          | 1987          | 1988          |
|--------------------|--------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|
| Mil/<br>Sorgho     | 4.855        | 25.186        | 47.887        | 72.923        | 93.550         | 21.313        | 92.869        | 27.104        |
| Maïs               | -            | 17.944        | 8.365         | 18.856        | 28.889         | 4.886         | 6.333         | 6.037         |
| <b>Total</b>       | <b>4.855</b> | <b>43.130</b> | <b>56.252</b> | <b>91.779</b> | <b>122.539</b> | <b>26.189</b> | <b>99.202</b> | <b>33.141</b> |

Source : - Direction des Douanes du Niger - Niamey.

Le tableau montre que, malgré la fraude douanière, les importations de céréales au Niger sont importantes et structurelles. Elles portent davantage sur le mil et le sorgho que le maïs. L'importance des flux dépend en grande partie des conditions climatiques et de

<sup>1</sup> Voir tableau n° 3. Ces importations nigérianes sont clandestines depuis 1986/87.

l'évolution du taux de change du Naira sur le marché parallèle. Quand on sait que les statistiques douanières ne traduisent pas entièrement la réalité, on peut affirmer que les entrées de céréales au Niger sont plus importantes que celles affichées sur le tableau. D'après les enquêtes faites par B.G. SOULE, elles sont de l'ordre de 150.000 tonnes par an depuis 1989 (environ 100.000 t. de mil-sorgho et 50.000 t. de maïs) malgré la bonne pluviométrie enregistrée au Niger<sup>1</sup>.

Au total, les exportations agricoles nigérianes en direction des pays voisins reposent sur trois facteurs essentiels :

- La relative rudesse des conditions agro-climatiques qui pénalise l'agriculture du Niger. De fait, ce pays est chroniquement déficitaire sur le plan vivrier (céréaliier notamment).
- Les surplus agricoles substantiels dégagés après 1986. Ils montrent que l'autosuffisance alimentaire est relativement atteinte au Nigeria notamment pour les tubercules et racines, le mil, le sorgho et le maïs. La recherche de débouchés hors du territoire national devient alors une nécessité. Elle permet aussi aux commerçants d'obtenir des devises et de tirer parti de la baisse continue du cours du Naira.
- La recherche du profit par les commerçants. De fait, les exportations revêtent un caractère structurel, notamment celles qui sont en direction du Niger. Ce pays étant chroniquement déficitaire sur le plan alimentaire, les prix des céréales sont en général plus élevés qu'au Nigeria et l'exportation procure des bénéfices substantiels aux commerçants. Si l'on compare les prix sur les marchés ruraux de l'Etat de Katsina, à partir desquels plusieurs commerçants s'approvisionnent, aux prix sur le marché urbain de Maradi qui constitue l'un des principaux débouchés des produits agricoles nigériens, on peut apprécier l'importance de la marge bénéficiaire brute des commerçants.

**Tableau n° 27 :** Prix du mil et du maïs à Katsina et Maradi : 1989-1990  
(Unité : FCFA/tonne)

|      | Katsina |        | Maradi |        | Marge bénéficiaire brute |        |
|------|---------|--------|--------|--------|--------------------------|--------|
|      | Mil     | Maïs   | Mil    | Maïs   | Mil                      | Maïs   |
| 1989 | 41.152  | 55.360 | 51.000 | 75.000 | 9.848                    | 19.640 |
| 1990 | 40.784  | 37.734 | 57.000 | 61.000 | 16.216                   | 4.000  |

Source : - Katsina State Agricultural and Rural Development Authority - Katsina.  
- Ministère du Plan - Direction de la Statistique et de la Démographie - Niamey.

Entre Katsina et Maradi, distantes d'une soixantaine de kilomètres, la marge brute par rapport au prix d'achat est de :

- pour le mil, 24 % et 40 % respectivement en 1989 et 1990
- pour le maïs, 35 % en 1989 et 11 % en 1990.

<sup>1</sup> Voir le chapitre de SOULE (B.G.) consacré aux échanges de produits agro-pastoraux entre le Niger et le Nigeria, dans le rapport Niger de l'étude IRAM-INRA-UNB sur le sous-espace est.

Dans l'ensemble, les réponses à la crise agricole nigériane donnent des résultats relativement encourageants. Le Nigeria qui était chroniquement déficitaire sur le plan alimentaire, dégage depuis quelques années des excédents non négligeables pour quelques produits. Au regard du niveau de la crise dans les années 1970 et la première moitié des années 1980, on peut dire que l'agriculture nigériane a amorcé après 1986 une relance qui est la conséquence de la volonté des dirigeants politiques et de l'effort considérable des paysans. Mais cette agriculture saura-t-elle retrouver ses performances des années 1950 et 1960 qui ont fait du Nigeria une grande puissance agricole ?

## CONCLUSION : LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE NIGERIANE

L'analyse qui précède apporte une réponse mitigée à la question de départ, à savoir : l'agriculture nigériane a-t-elle enregistré des progrès ces dernières années ? Les chapitres consacrés à l'évolution de la production et à celle des prix apportent des réponses différentes. Alors que l'analyse de la production indique une certaine reprise, celle des prix laisse par contre entrevoir une stagnation de l'agriculture. De ce fait, la controverse continue selon les analystes et suivant le niveau auquel on se place. Lorsqu'on s'intéresse à certains agrégats, la reprise de l'agriculture est mise en doute :

- \* le monde rural voit sa misère s'accroître,
- \* les importations alimentaires clandestines continuent même si leur volume a considérablement diminué,
- \* les exportations de produits de rente ont du mal à retrouver leur niveau d'antan.

Mais en dépit de ce sombre tableau, on peut affirmer que l'agriculture nigériane connaît un certain dynamisme comparé à la situation de crise des décennies soixante-dix et quatre-vingt. L'élément le plus notable de cette performance est le rétablissement de la balance agricole du pays comme le montre la figure ci-dessous.

Graphique n°3 : Evolution de la balance agricole officielle  
(1979 à 1989, en milliards de dollars)



Source : P.E.E. / Central Bank of Nigeria

Le graphique montre que le redressement de l'agriculture nigériane n'est pas seulement tributaire de la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement Structurel. Avant 1986, le pays avait déjà commencé à enregistrer une amélioration sensible de sa balance agricole. Ce succès apparaît comme l'un des résultats de la nouvelle orientation de la politique agricole et alimentaire de la Fédération. Celle-ci est prioritairement axée sur la stratégie d'autosuffisance en lieu et place de la politique de sécurité alimentaire de la période du boom pétrolier, basée sur les importations pour satisfaire une partie des besoins nationaux. Cette orientation qui voudrait, en dernière analyse, faire de l'agriculture, à court et long terme, l'un des fondements du développement économique du pays butte actuellement sur trois contraintes :

- la faible productivité de l'agriculture paysanne,
- la hausse des coûts de production en relation avec l'évolution du Naira,
- la pression de l'environnement régional.

C'est par rapport à ces paramètres qu'on peut envisager les perspectives de l'agriculture nigériane.

En effet, l'un des principaux problèmes de cette agriculture est sa faible productivité en dépit de l'importance et de la qualité du potentiel agronomique du pays. L'évolution actuelle de la production tient moins à une augmentation sensible des rendements qu'à une extension des superficies emblavées. Une telle situation témoigne de la nature du système productif qui, exception faite de la parenthèse des grands aménagements hydro-agricoles des années soixante-dix, est fondé sur la petite exploitation paysanne traditionnelle.

Ce système qui a pourtant permis au Nigeria d'apparaître dans le passé comme une puissance agricole est confronté de nos jours à deux problèmes qui limitent sa capacité de développement. Le premier est relatif aux contraintes foncières. Exception faite du Burundi et du Rwanda, le Nigeria abrite les densités moyennes les plus élevées d'Afrique : 128 habitants/km<sup>2</sup> en moyenne, avec de fortes disparités entre le Sud, le Centre et le Nord du pays. Le problème foncier devient une contrainte d'autant plus aigüe que, parallèlement à la désertification des régions septentrionales, on assiste à un fort peuplement des franges méridionales, limitant ainsi les possibilités d'extension des cultures. Le Middle Belt sous-peuplé qui devrait permettre de résoudre cet épineux problème, est caractérisé par la faible qualité de ses formations pédologiques et la présence de la trypanosomiase. Or, dans le même temps, l'intensification de la production qui pourrait permettre de résoudre cette contrainte est handicapée par ce qui constitue la seconde difficulté de ce système de petite exploitation : le manque d'approvisionnement en intrants. Théoriquement, les consommations intermédiaires, les engrais notamment, sont subventionnées au Nigeria. Mais leur distribution, bien que confiée à un organisme décentralisé au niveau des "Local

Government", engendrent un affairisme tel que l'exploitant acquiert souvent le produit, au double, parfois plus, du prix officiel. Il s'en suit une faible consommation d'engrais par exploitation.

Face à cette situation, l'amélioration du niveau de productivité de l'agriculture nigériane passe par deux voies complémentaires. La première est la recherche de solutions pour éliminer progressivement le morcellement excessif actuel des exploitations. Le retour à la terre des grands possédants, et surtout le développement du fermage entrepris par les unités de production industrielles constituent un changement dans ce sens. La seconde concerne le financement qui doit être accru pour permettre aux exploitants d'acquérir des moyens matériels nécessaires à l'augmentation de la production.

Mais les efforts pour accroître la productivité risquent d'être vains à moyen terme si les problèmes relatifs à la hausse des coûts de production ne sont pas résolus. Cette question est essentielle eu égard à la dépréciation continue du Naira qui produit deux effets contraires sur l'agriculture nigériane. Sur le plan strictement interne, la perte de valeur du Naira renchérit le prix des consommations intermédiaires, du matériel agricole notamment qui, malgré les efforts locaux, provient encore essentiellement de l'étranger. En l'absence de réforme monétaire plus favorable, la compétitivité ne peut s'obtenir actuellement que si l'agriculture s'oriente vers l'utilisation presque exclusive de la technologie locale. Par contre, la dépréciation du Naira donne un avantage comparé aux produits nigériens sur les marchés des Etats voisins, d'où l'existence d'importants flux transfrontaliers. Ces transactions qui n'ont pas de cadre légal désorganisent quelque peu le fonctionnement du marché intérieur en ce sens qu'elles engendrent des fluctuations importantes des prix et ne permettent pas au Nigeria de maîtriser entièrement son offre.

Enfin, l'environnement régional constitue à la fois un atout et une contrainte que les responsables nigériens doivent prendre en compte dans l'élaboration de leur politique agricole. Cette question est d'autant plus importante que chacun des Etats ou groupes d'Etats voisins possède sa propre stratégie. Le Cameroun et le Bénin qui jouissent de conditions climatiques favorables ont mis au point des politiques agricoles dont la préoccupation première est l'autosuffisance alimentaire. Mais parallèlement, sous l'effet soit d'insuffisance interne de ressources de développement (Bénin), soit de la crise économique (Cameroun), et surtout de la politique commerciale du Nigeria, ces deux Etats ont mis au point une stratégie de réexportation de produits importés qui concurrencent l'agriculture nigériane. Par contre les pays comme le Tchad ou le Niger ont une politique implicitement greffée sur le Nigeria. Devant l'impossibilité de satisfaire entièrement les besoins de leur population par la production locale, ces Etats ont opté pour une politique de sécurité alimentaire qui fait une large place aux importations. Avec la libéralisation du marché et la réduction du rôle des offices de commercialisation, ces pays comptent désormais beaucoup sur le Nigeria pour réguler leur marché vivrier.

Ces effets contradictoires méritent que le Nigeria organise sa politique agricole par rapport au fonctionnement de l'économie régionale. En effet les ponctions opérées par le Niger et le Tchad ont une certaine répercussion sur le fonctionnement du marché nigérian. Il en va de même des flux de réexportation en provenance du Bénin et du Cameroun qui détournent la politique de protection du Nigeria et engendrent une certaine instabilité du marché. On peut penser que cette réexportation sera mise à mal en cas de dévaluation du FCFA ou d'effondrement de la monnaie nigériane. Le Nigeria a donc intérêt à organiser ses circuits de commercialisation internes conformément à l'évolution de l'environnement régional.

Dans cette perspective et de celle d'une augmentation substantielle à terme de la production agricole, l'idée de la création du " Nigerian Commodities Exchanges Market " (NCEM) lancée depuis 1986 par la " National Agriculture Co-operative Bank " (NACB) paraît la plus opérationnelle<sup>1</sup>. Il s'agit d'une société anonyme qui fonctionnerait comme une bourse et serait chargée de la commercialisation des produits sur les marchés régionaux et internationaux par le biais de deux types d'opérations : le négoce et le courtage. Trois règles commerciales devraient régir les transactions : le marché au comptant, le marché à terme et le marché des options.

Le NCEM qui ne devrait pas avoir le monopole des importations et exportations au Nigeria, ni la possibilité de vendre ou d'acheter pour son compte, axerait son effort sur le contrôle de la qualité, les infrastructures de stockage, l'information sur les prix.

Cette organisation du marché nigérian semble indispensable pour permettre à ce pays d'être à la hauteur du rayonnement qu'il connaît tant au niveau du sous-espace Est qu'à celui de toute l'Afrique de l'Ouest et même du Centre. Cependant, elle devrait aller au-delà des produits agricoles pour intégrer les grands produits qui jouent un rôle central dans le commerce transfrontalier comme les hydrocarbures et les articles manufacturés. En effet, le trafic de ces marchandises devient de plus en plus important alors que le commerce de réexportation paraît s'essouffler. Ces flux de produits nigériens que l'on retrouve jusqu'à Bamako augurent des possibilités réelles de coopération régionale qui existent à partir des transactions de produits locaux en Afrique de l'Ouest.

---

<sup>1</sup> Ambassade de France au Nigeria, 1988 : Le commerce des matières premières agricoles in Bulletin Economique et Commercial, N° 3 du 1<sup>er</sup> Octobre, pp. 53-54.

## BIBLIOGRAPHIE

ABDULAH (A.B.), 1988, Towards the development of effective policy for agricultural and Rural Co-operation in Nigeria in ARMTI Series N° 7, pp. 39 à 55

AFOUDA (A.S.), 1991, Politiques Nationales et échanges frontaliers de produits agro-alimentaires entre le Nord Nigeria et le Nord Cameroun. L'exemple de l'espace Garoua-Gambou- Thèse de Master - IAM - Montpellier, 189 p.

AGBONIFO (P.O.), 1991, Corruption : the number one enemy of Nigerian agriculture and rural development in ODEKOLE (F.) Nigerian corruption in development. IUP, pp. 176-181

ANYATONWU (G.N.), 1986, An appraisal of the Federal Government Policy and Agricultural Development in Nigeria, 1960-1980 in Financing Agricultural Development in Nigeria. ARMTI Seminar Series n° 6

BACH (D.) Sous la direction de, 1986, Le Nigeria contemporain. Ed. du CNRS. Paris, 336 pages

BACH (D.), Egg (J.) & Philippe (J.), 1988, Le Nigeria, un pouvoir en puissance. Ed. Karthala, Paris, 289 pages

BEER (C.E.F.), 1976, The politics of peasant groups in western Nigeria. Ibadan University Press. 227 pages

CENTRAL BANK OF NIGERIA Annual Report and Statement of accounts, 1988, 1989, 1990 and half 1991

EFIONG (E.), 1990 Nigeria under structural adjustment Fountain Publication. Ibadan, 311 p.

FACU, 1991, Expected crop productions. Ibadan, 42 pages.

GUMUS (I.), 1989, L'impact des mesures d'interdiction des importations céréalières sur l'agriculture du sud-Est du Nigeria. Mémoire de D.E.S.S, Université de Montpellier, 87 p. + annexes.

ARDITI (C.), HARRE (D.), IGUE (J.) 1990, Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigeria et le Nord Cameroun. IRAM-INRA-UNB. Club du Sahel. Ministère de la Coopération, Paris, 100 pages.

HARRE (D.) et OYEP (A.), 1991, La dynamique des échanges entre le Nord Cameroun et le Nigeria. IRAM, Paris, à paraître.

HASSAN (G.), 1986, Lagos, capitale de la contrebande in Le Journal de l'économie africaine. N° 25/28 Mai

L'HERITEAU (M.F.), 1990 Le taux de change de la Naira et le système d'allocation des devises. Rapport de mission. C.C.C.E, Paris, 34 pages.

L'HERITEAU (M.F.) et al. 1991, Eléments sur la compétitivité de l'économie du Nigeria. C.C.C.E, département des Politiques et Etudes. Division des Etudes Générales. Paris, 98 pages.

IGUE (J.), 1985, Rente pétrolière et commerce des produits agricoles à la périphérie du Nigeria. Le cas du Bénin et du Niger. INRA-GEI, Montpellier, 103 p.

IGUE (J.), 1990, Le secteur cacaoyer nigérian : analyse économique. Université Nationale du Bénin. Cotonou, Février.

IGUE (J.) & SOULE (B.G.), 1992, L'Etat-entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise, Ed. Karthala, 223 p. Paris.

KUBIEZEK (R.P.) et al. 1989, Use of Nigerian Sorghum and millet in composite for breadmaking : priliminary observations, in Samaru Journal of Agricultural Research. Vol. 6. June.

MANFU INTERNATIONAL Limited, 1989, A national Rice production programme for Nigeria. A study carried out for the Federal Ministry of Agriculture and Rural Development. Abuja, 118 p.

NWOSU (C.), 1991, Prospects for wheat self sufficiency in Nigeria. Proceeding of National Symposium. NISER, Ibadan, 294 p.

NWOSU (C.), 1991, Structural adjustment and Nigerian Agriculture US department of Agriculture - Staff Report - AGES - 48 p. + annexes.

OPUTA (C.O.) et al. 1985, Rice production strategy in Nigeria. FACU. Ibadan, 189 p.

OLAYIDE (S.O.), et OLATUNBOSUN (D.), 1972, Trend and prospects of Nigeria's

Agricultural exports - NISER - Ibadan, 128 p.

RAZZA (N.R.), 1983, Basic Needs Approach to Rural Poverty in Rural Nigeria. Development and quality of life. ARMTI. Seminar series n°3.

SANDA (A.O.) et al. 1988, Corporate strategy for agricultural and rural development in Nigeria. Les Shyraden. Ltd. Ile-Ife. 414 p.

SEGUN (F.), 1979, Land Tenure and Agricultural Development in Nigeria. NISER, Ibadan. 146 p.

VALLEE (O.), 1989, Le prix de l'argent CFA, Heurs et malheurs de la zone franc, Karthala, Paris, 266 p.

# **ANNEXES**

**Annexe n° 1 : Découpage territorial de 1991 au Nigeria : liste des Etats.**

| <u>N°</u> | <u>Etats</u> | <u>Capitales</u> | <u>N°</u> | <u>Etats</u> | <u>Capitales</u> |
|-----------|--------------|------------------|-----------|--------------|------------------|
| 1         | Abia         | Ummahia          | 16        | Katsina      | Katsina          |
| 2         | Adamawa      | Yola             | 17        | Kebbi        | Birni-Kebbi      |
| 3         | Akwa Ibom    | Uyo              | 18        | Kogi         | Lokoja           |
| 4         | Anambra      | Awka             | 19        | Kwara        | Ilorin           |
| 5         | Bauchi       | Bauchi           | 20        | Lagos        | Ikeja            |
| 6         | Benue        | Makurdi          | 21        | Niger        | Minna            |
| 7         | Borno        | Maiduguri        | 22        | Ogun         | Abeokuta         |
| 8         | Cross River  | Calabar          | 23        | Ondo         | Akure            |
| 9         | Delta        | Asaba            | 24        | Osun         | Oshogbo          |
| 10        | Edo          | Benin City       | 25        | Oyo          | Ibadan           |
| 11        | Enugu        | Enugu            | 26        | Plateau      | Jos              |
| 12        | Imo          | Owerri           | 27        | Rivers       | Port-Hacourt     |
| 13        | Jigawa       | Dutse            | 28        | Sokoto       | Sokoto           |
| 14        | Kaduna       | Kaduna           | 29        | Taraba       | Jalingo          |
| 15        | Kano         | Kano             | 30        | Yobe         | Damaturu         |

**NIGERIA : ABUJA**

| Cultures                    | Superficies (en millions d'hectares) |           |       |      |      | Rendements (en tonnes/hectare) |           |      |      |      | Productions (en millions de tonnes) |           |       |       |       |
|-----------------------------|--------------------------------------|-----------|-------|------|------|--------------------------------|-----------|------|------|------|-------------------------------------|-----------|-------|-------|-------|
|                             | 1981-1983                            | 1984-1986 | 1987  | 1988 | 1989 | 1981-1983                      | 1984-1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1981-1983                           | 1984-1986 | 1987  | 1988  | 1989  |
| Total céréales              | 10,5                                 | 12,68     | 13,42 | 14,0 | 15,4 | -                              | -         | -    | -    | -    | 9,3                                 | 11,14     | 13,34 | 12,46 | 13,76 |
| Maïs                        | 1,7                                  | 2,3       | 1,8   | 2,3  | 2,0  | 0,94                           | 0,79      | 0,76 | 0,80 | 0,81 | 1,6                                 | 1,8       | 1,4   | 1,8   | 1,6   |
| Sorgno                      | 4,1                                  | 4,8       | 6,2   | 5,7  | 6,8  | 0,85                           | 0,91      | 0,95 | 0,89 | 0,88 | 3,5                                 | 4,4       | 5,9   | 5,1   | 6,0   |
| Mil                         | 3,6                                  | 4,3       | 4,3   | 4,1  | 4,5  | 0,81                           | 0,8       | 1,02 | 0,98 | 0,99 | 2,9                                 | 3,5       | 4,4   | 4,0   | 4,5   |
| Riz                         | 1,0                                  | 1,2       | 1,7   | 1,3  | 1,2  | 1,2                            | 1,04      | 1,07 | 1,06 | 1,09 | 1,2                                 | 1,2       | 1,8   | 1,4   | 1,4   |
| Blé                         | 0,04                                 | 0,08      | 0,12  | 0,2  | 0,3  | 0,8                            | 1,0       | 1,1  | 0,8  | 0,9  | 0,03                                | 0,08      | 0,14  | 0,16  | 0,26  |
| Total tubercules et racines | 3,1                                  | 5,0       | 5,7   | 5,9  | 6,2  | -                              | -         | -    | -    | -    | 30,3                                | 34,5      | 37,5  | 39,1  | 40,3  |
| Igname *                    | 2,9                                  | 3,1       | 2,8   | 2,9  | 3,1  | 6,68                           | 6,73      | 7,93 | 7,94 | 7,71 | 19,4                                | 21,0      | 22,6  | 23,2  | 23,8  |
| Manioc                      | 1,4                                  | 1,8       | 2,7   | 2,9  | 2,9  | 7,78                           | 7,23      | 5,47 | 5,48 | 5,77 | 10,9                                | 13,3      | 14,9  | 15,9  | 16,5  |
| Arachide                    | 0,5                                  | 0,8       | 0,8   | 0,6  | 0,7  | 0,94                           | 0,9       | 0,79 | 0,86 | 1,00 | 0,5                                 | 0,7       | 0,6   | 0,5   | 0,7   |

Source : D'après les données de Central Bank of Nigeria (CBN) et FAO

\* y compris la production de taro.

BEST AVAILABLE DOCUMENT

| Description                            | 1970  | 1971   | 1972   | 1973   | 1974   | 1975   | 1976   | 1977   | 1978   | 1979    | 1980    | 1981    | 1982    | 1983   | 1984   | 1985    | 1986   | 1987    | 1988    | 1989    |
|--|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|---------|--------|---------|---------|---------|
| <b>EXPORTS</b>                         | 885.4 | 1293.4 | 1434.2 | 2278.4 | 5794.8 | 4925.5 | 6754.1 | 7630.6 | 6064.4 | 10834.8 | 14186.7 | 11023.3 | 8206.4  | 7502.5 | 9088.0 | 11720.8 | 8920.5 | 30340.6 | 31192.8 | 57971.2 |
| Oil Sector (Crude Petroleum)           | 510.0 | 953.0  | 1176.2 | 1893.5 | 5365.7 | 4563.1 | 6321.6 | 7072.8 | 5653.6 | 10166.8 | 13632.3 | 10680.5 | 8003.2  | 7201.2 | 8840.6 | 11223.7 | 8368.5 | 28778.6 | 28435.4 | 55016.8 |
| Non-oil Sector                         | 375.4 | 340.4  | 258.0  | 384.9  | 429.1  | 362.4  | 429.5  | 557.8  | 662.8  | 670.0   | 554.4   | 342.8   | 203.2   | 301.3  | 247.4  | 497.1   | 552.0  | 2152.0  | 2757.4  | 2954.4  |
| <b>EXPORT OF MAJOR COMMODITIES</b>     |       |        |        |        |        |        |        |        |        |         |         |         |         |        |        |         |        |         |         |         |
| Cocoa                                  | 133.0 | 143.2  | 102.1  | 112.4  | 159.0  | 181.8  | 311.1  | 314.1  | 384.3  | 432.2   | 311.1   | 142.7   | 150.4   | 226.2  | 182.8  | 182.1   | 370.7  | 1497.8  | 1475.9  | 1043.5  |
| Groundnut                              | 43.6  | 24.4   | 19.1   | 45.5   | 6.8    | —      | 0.2    | 0.1    | 0.3    | —       | —       | —       | —       | 1.3    | 0.2    | —       | 0.1    | —       | —       | 1.4     |
| Palm Kernel                            | 21.8  | 25.8   | 15.7   | 18.9   | 43.7   | 13.5   | 27.0   | 32.6   | 10.0   | 11.8    | 14.1    | 17.9    | 11.2    | 16.6   | 8.4    | 6.2     | 7.5    | 60.5    | 203.2   | 508.3   |
| Rubber (Natural)                       | 17.4  | 12.4   | 7.4    | 19.4   | 32.2   | 15.2   | 14.4   | 11.1   | 11.9   | 13.0    | 14.1    | 17.8    | 16.0    | 14.9   | 16.6   | 3.8     | 29.1   | —       | 1.4     | 1.6     |
| Timber (Log and Sawn)                  | 6.2   | 5.2    | 8.1    | 1.5    | 11.2   | 4.6    | 0.9    | 0.5    | 0.3    | —       | —       | n.a.    | n.a.    | —      | —      | —       | —      | —       | —       | —       |
| Tin Metal                              | 33.8  | 24.2   | 19.1   | 15.5   | 26.4   | 20.4   | 15.5   | 13.3   | 11.0   | 10.8    | 14.2    | 26.8    | n.a.    | n.a.   | n.a.   | 4.1     | 1.1    | 30.2    | 8.7     | 5.0     |
| Other Exports                          | 119.6 | 105.2  | 87.5   | 171.7  | 148.8  | 122.7  | 152.6  | 189.1  | 123.3  | 147.2   | 141.8   | 71.2    | —       | —      | —      | —       | 89.2   | 471.8   | 850.7   | 1093.3  |
| <b>IMPORTS</b>                         | 756.4 | 1079.0 | 980.1  | 1224.8 | 1736.5 | 3721.5 | 5148.5 | 7116.6 | 8211.7 | 7472.5  | 9095.3  | 12719.8 | 10770.5 | 8903.7 | 7178.3 | 7062.6  | 5983.6 | 17861.7 | 21445.7 | 30940.2 |
| Oil Sector                             | 52.2  | 50.6   | 45.2   | 41.0   | 52.4   | 118.0  | 95.0   | 102.2  | 110.0  | 230.0   | 227.4   | 199.8   | 225.5   | 171.6  | 282.4  | 51.8    | 913.9  | 3170.1  | 3803.1  | 4671.6  |
| Non-oil Sector                         | 704.2 | 1028.4 | 944.9  | 1183.8 | 1684.1 | 3603.5 | 5053.5 | 7014.4 | 8101.7 | 7242.5  | 8868.2  | 12520.0 | 10545.0 | 8732.1 | 6895.9 | 7010.8  | 5069.7 | 14691.6 | 17642.6 | 26188.6 |
| <b>IMPORT OF PRINCIPAL COMMODITIES</b> |       |        |        |        |        |        |        |        |        |         |         |         |         |        |        |         |        |         |         |         |
| Beer                                   | 1.1   | 1.1    | 1.3    | 1.3    | 2.8    | 31.9   | 46.0   | 72.4   | 5.5    | 2.5     | 2.8     | 4.1     | 4.3     | 3.0    | 2.9    | 3.9     | 4.3    | 0.2     | n.a.    | n.a.    |
| Cement                                 | 8.1   | 17.4   | 11.7   | 17.1   | 34.0   | 71.8   | 73.0   | 168.2  | 184.6  | 162.1   | 118.8   | 207.6   | 220.9   | 229.5  | 65.6   | 40.5    | 56.0   | 120.6   | n.a.    | n.a.    |
| Clothing                               | 4.8   | 17.2   | 18.9   | 16.8   | 23.6   | 62.3   | 79.8   | 103.8  | 100.4  | 37.6    | 52.9    | 64.7    | 47.4    | 19.9   | 7.3    | 3.8     | n.a.   | n.a.    | n.a.    | n.a.    |
| Commercial Vehicles                    | 50.8  | 56.2   | 47.0   | 59.4   | 61.4   | 229.7  | 686.9  | 552.6  | 324.3  | 262.9   | 325.1   | 597.2   | 268.4   | 117.5  | 104.7  | 99.4    | 137.0  | 229.6   | n.a.    | n.a.    |
| Cotton Piece Goods                     | 28.2  | 26.5   | 16.7   | 8.1    | 7.3    | 14.4   | 44.1   | 5.3    | 5.7    | 3.4     | —       | —       | —       | —      | —      | —       | —      | —       | —       | —       |
| Flour                                  | 0.6   | 3.2    | 1.1    | 1.8    | 1.0    | 70.3   | 97.5   | 28.6   | 37.0   | 48.8    | 9.6     | 40.5    | 7.3     | 7.8    | 7.1    | 2.1     | 11.7   | 1.6     | n.a.    | n.a.    |
| General Machinery                      | 84.7  | 136.9  | 125.2  | 133.5  | 196.9  | 469.3  | 1363.1 | 1395.9 | 1633.8 | 1251.0  | —       | —       | —       | —      | —      | —       | —      | —       | —       | —       |
| Medicine                               | 25.5  | 41.3   | 21.9   | 39.4   | 46.6   | 84.0   | 107.1  | 131.6  | 162.0  | 132.9   | 219.2   | 382.9   | 230.9   | 194.2  | 122.2  | 151.7   | 214.4  | 471.6   | n.a.    | n.a.    |
| Passenger Cars                         | 13.8  | 29.5   | 54.4   | 76.6   | 97.0   | 220.3  | 261.0  | 297.4  | 225.6  | 146.4   | 114.4   | 590.5   | 452.0   | 192.2  | 66.5   | 109.5   | 261.2  | 374.3   | n.a.    | n.a.    |
| CSI Roofing Sheets                     | 1.8   | 2.5    | 0.7    | 0.3    | 1.4    | 8.1    | 12.0   | 159.3  | 156.2  | 131.0   | —       | —       | —       | —      | —      | —       | —      | —       | —       | —       |
| Stockfish                              | 2.0   | 1.0    | 1.6    | 3.8    | 2.1    | 24.3   | 39.6   | 13.9   | 19.5   | 34.2    | 35.0    | 123.5   | 73.6    | 51.9   | 11.2   | —       | 26.1   | 67.4    | n.a.    | n.a.    |
| Sugar                                  | 11.4  | 17.7   | 21.2   | 30.0   | 26.2   | 74.0   | 78.6   | 125.6  | 173.8  | 175.0   | 214.4   | 490.3   | 319.1   | 191.3  | 126.4  | 97.5    | 112.2  | 230.9   | n.a.    | n.a.    |
| Others                                 | 471.4 | 677.9  | 623.2  | 795.7  | 1183.8 | 2241.8 | 2164.8 | 3898.5 | 4953.6 | 3454.3  | n.a.    | n.a.    | n.a.    | n.a.   | n.a.   | n.a.    | n.a.   | n.a.    | n.a.    | n.a.    |

Sources: (i) Federal Office of Statistics, Annual Abstract of Statistics  
(ii) Central Bank of Nigeria, Annual Report and Statement of Accounts

BEST AVAILABLE DOCUMENT

| Year and Quarter | Common-wealth Countries | Eastern Europe | Japan   | United Kingdom | U.S.A   | ECOWAS | Western Europe | Others  | Total    |
|------------------|-------------------------|----------------|---------|----------------|---------|--------|----------------|---------|----------|
| 1985             | 304.1                   | 238.7          | 408.3   | 1,098.7        | 741.7   | 29.3   | 2,110.7        | 328.1   | 5,536.9  |
| 1986             | 312.4                   | 411.9          | 309.9   | 1,075.0        | 712.0   | 47.6   | 2,704.3        | 605.4   | 5,971.9  |
| 1987             | 628.2                   | 1,000.0        | 1,417.5 | 2,641.3        | 1,004.9 | 215.5  | 7,068.4        | 1,428.1 | 15,696.9 |
| 1988             |                         |                |         |                |         |        |                |         |          |
| 1st Quarter      | 253.3                   | 355.6          | 338.1   | 723.5          | 415.9   | 70.2   | 1,228.9        | 1,153.8 | 4,539.3  |
| 2nd Quarter      | 305.8                   | 185.3          | 355.5   | 611.2          | 313.3   | 47.9   | 2,291.0        | 249.6   | 3,860.4  |
| 3rd Quarter      | 315.6                   | 136.8          | 289.5   | 605.3          | 325.5   | 19.1   | 1,747.4        | 619.6   | 4,058.8  |
| 4th Quarter      | 362.1                   | 259.1          | 331.3   | 853.5          | 797.8   | 12.6   | 2,446.8        | 120.9   | 5,164.1  |
| 1989             |                         |                |         |                |         |        |                |         |          |
| 1st Quarter      | 326.3                   | 114.3          | 339.8   | 843.7          | 1,120.2 | 29.3   | 2,239.3        | 641.2   | 5,654.1  |
| 2nd Quarter      | 347.3                   | 99.1           | 398.5   | 990.2          | 645.4   | 26.1   | 2,347.2        | 616.3   | 5,470.1  |
| 3rd Quarter      | 134.2                   | 224.8          | 381.6   | 1,023.0        | 643.7   | 17.2   | 2,688.5        | 1,396.5 | 6,509.5  |
| 4th Quarter      | 387.3                   | 147.1          | 587.1   | 1,238.4        | 684.6   | 57.7   | 3,149.2        | 1,290.1 | 7,541.6  |
| 1990             |                         |                |         |                |         |        |                |         |          |
| 1st Quarter      | n.a                     | n.a            | n.a     | n.a            | n.a     | n.a    | n.a            | n.a     | n.a      |

n.a — not available

Source : CENTRAL BANK OF NIGERIA

BEST AVAILABLE DOCUMENT

Annexe n°5 : Exportations et réexportations par destinations  
(1984 à 1983, en milliards de dollars).

| Year and Quarter | Common-wealth Countries | Eastern Europe | Japan | United Kingdom | U.S.A.   | ECOWAS  | western Europe | Others  | Total    |
|------------------|-------------------------|----------------|-------|----------------|----------|---------|----------------|---------|----------|
| 1984             | 577.8                   | 37.9           | 6.1   | 422.7          | 1,212.9  | 300.0   | 6,116.1        | 465.3   | 9,138.6  |
| 1985             | 702.3                   | 33.0           | 7.6   | 538.6          | 2,116.3  | 387.9   | 7,217.4        | 717.7   | 11,720.8 |
| 1986             | 387.8                   | 20.6           | 13.8  | 512.6          | 3,163.3  | 345.7   | 4,305.1        | 379.3   | 9,128.8  |
| 1987             | 854.3                   | 8.2            | 22.9  | 530.3          | 13,897.9 | 1,635.5 | 11,851.8       | 777.3   | 29,578.0 |
| 1988             |                         |                |       |                |          |         |                |         |          |
| 1st Quarter      | 277.0                   | 37.9           | 2.9   | 186.6          | 3,113.2  | 373.9   | 2,247.5        | 808.7   | 7,047.7  |
| 2nd Quarter      | 173.9                   | 1.6            | 27.6  | 77.1           | 4,051.7  | 439.7   | 2,677.3        | 108.7   | 7,340.2  |
| 3rd Quarter      | 122.7                   | 7.6            | 5.1   | 102.2          | 3,436.7  | 505.7   | 3,009.3        | 493.7   | 7,683.0  |
| 4th Quarter      | 364.0                   | 13.5           | 1.7   | 225.1          | 3,736.0  | 416.7   | 4,108.7        | 256.2   | 9,121.9  |
| 1989             |                         |                |       |                |          |         |                |         |          |
| 1st Quarter      | 81.5                    | 14.9           | 8.3   | 289.2          | 5,262.2  | 855.0   | 5,024.1        | 325.0   | 11,860.2 |
| 2nd Quarter      | 191.7                   | 1.2            | 2.9   | 83.6           | 8,481.5  | 1,231.3 | 4,819.0        | 223.2   | 15,034.4 |
| 3rd Quarter      | 52.9                    | 10.2           | 112.8 | 234.0          | 8,228.5  | 153.9   | 4,638.6        | 1,181.9 | 14,612.8 |
| 4th Quarter      | 182.0                   | 34.6           | 9.7   | 442.1          | 10,012.7 | 1,072.2 | 6,130.3        | 594.5   | 18,478.1 |
| 1990             |                         |                |       |                |          |         |                |         |          |
| 1st Quarter      | n.a                     | n.a            | n.a   | n.a            | n.a      | n.a     | n.a            | n.a     | n.a      |

n.a — not available

Source : CENTRAL BANK OF NIGERIA.

Annexe n° 6 : Evolution des dépenses du gouvernement fédéral  
(1970 à 1989, en millions de nairas).

|   | 1970   | 1971   | 1972   | 1973   | 1974   | 1975   | 1976   | 1977   | 1978   | 1979   | 1980    | 1981    | 1982    | 1983    | 1984    | 1985    | 1986    | 1987 <sup>1</sup> | 1988    | 1989 <sup>2</sup> |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-------------------|---------|-------------------|
| <b>C) FEDERAL GOVERNMENT EXPENDITURE</b>  |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |         |         |         |         |         |         |         |                   |         |                   |
| <b>TOTAL EXPENDITURE</b>                  | 838.8  | 639.0  | 977.3  | 1091.3 | 2097.5 | 4902.1 | 6691.3 | 7367.9 | 8520.0 | 7406.7 | 14113.9 | 11438.4 | 12940.4 | 9690.1  | 9553.6  | 12441.2 | 16223.7 | 22018.7           | 27749.5 | 40998.3           |
| <b>1. CURRENT EXPENDITURE<sup>1</sup></b> | 638.3  | 492.9  | 681.4  | 656.2  | 874.0  | 1695.0 | 2672.5 | 2348.0 | 3427.7 | 3187.1 | 6022.0  | 5739.1  | 7417.9  | 5656.5  | 6275.7  | 7215.3  | 7696.9  | 15646.2           | 19409.4 | 26897.3           |
| (i) Administration and Internal Security  | 458.7  | 338.5  | 498.2  | 454.3  | 522.6  | 1060.5 | 913.5  | 1040.4 | 1259.5 | 999.5  | 1917.4  | 2993.8  | 2346.1  | 2433.2  | 3367.2  | 2638.2  | 2675.1  | 6046.3            | 5777.8  | 5933.0            |
| (ii) Economic Services                    | 24.3   | 31.4   | 46.2   | 52.4   | 74.4   | 131.8  | 141.8  | 192.1  | 206.4  | 113.4  | 468.6   | 484.9   | 415.1   | 412.8   | 326.9   | 315.4   | 513.7   | 1092.9            | 1221.2  | 1332.2            |
| (iii) Social and Community Services       | 16.5   | 20.4   | 29.5   | 31.1   | 94.9   | 287.5  | 634.6  | 368.1  | 529.6  | 511.0  | 807.7   | 984.9   | 787.0   | 828.5   | 780.0   | 1132.2  | 862.0   | 469.0             | 2114.2  | 3963.0            |
| (iv) Transfers                            | 138.8  | 102.6  | 107.5  | 118.4  | 180.1  | 215.2  | 982.6  | 747.4  | 1432.2 | 1563.2 | 2828.3  | 1275.5  | 3869.7  | 1982.0  | 1813.6  | 3129.5  | 3645.5  | 8038.0            | 10796.2 | 15668.9           |
| (a) Non-Statutory Transfers to States     | —      | —      | —      | 11.8   | 0.3    | 9.1    | 502.2  | 424.3  | 532.6  | 827.5  | 599.3   | 240.2   | —       | —       | —       | —       | —       | —                 | —       | —                 |
| (b) Other                                 | 138.8  | 102.6  | 107.5  | 106.6  | 180.8  | 206.1  | 480.4  | 323.1  | 899.6  | 735.7  | 2229.0  | 1035.3  | 3869.7  | 1982.0  | 1813.6  | 3129.5  | 3645.5  | 8038.0            | 10296.2 | 15668.9           |
| <b>2. CAPITAL EXPENDITURE<sup>2</sup></b> | 200.5  | 146.1  | 295.9  | 435.1  | 1223.5 | 3207.1 | 4018.8 | 5019.9 | 5092.3 | 4219.6 | 8091.9  | 5699.3  | 5522.5  | 4033.6  | 3277.9  | 5464.7  | 8526.8  | 6372.5            | 8340.1  | 14101.2           |
| (i) Administration and Internal Security  | 145.1  | 63.1   | 108.8  | 133.8  | 268.4  | 747.8  | 795.4  | 1013.4 | 989.9  | 769.5  | 1288.5  | 720.1   | 763.5   | 681.0   | 262.7   | 459.6   | 264.8   | 1816.2            | 1898.6  | 2274.1            |
| (ii) Economic Services                    | 43.3   | 58.1   | 132.9  | 249.5  | 465.9  | 1314.1 | 2231.4 | 3124.5 | 2949.9 | 2812.1 | 5448.7  | 3548.4  | 3036.4  | 2412.1  | 623.9   | 892.7   | 1099.9  | 2159.7            | 2128.7  | 2985.8            |
| (iii) Social and Community Services       | 3.2    | 13.2   | 42.0   | 40.4   | 358.2  | 927.4  | 899.7  | 824.9  | 1090.8 | 613.3  | 1324.0  | 1380.0  | 1399.7  | 912.8   | 270.0   | 1154.0  | 655.4   | 619.1             | 1726.0  | 1612.0            |
| (iv) Transfers                            | 29.3   | 39.3   | 167.6  | 142.0  | 456.9  | 528.3  | 292.9  | 479.5  | 166.4  | 642.6  | 334.4   | 48.4    | 2751.0  | 1862.6  | 4254.4  | 5107.0  | 7056.7  | 1777.5            | 2586.8  | 7229.3            |
| (a) Financial Obligations                 | 8.9    | 11.7   | 12.2   | 11.4   | 131.0  | 217.8  | 92.3   | 57.1   | 61.7   | 24.7   | 30.7    | 50.8    | 323.7   | 27.7    | 25.9    | 26.4    | 47.4    | 1777.5            | 2586.8  | 7229.3            |
| (b) Loans on-lent to States               | 20.4   | 27.6   | 155.4  | 130.6  | 325.9  | 310.5  | 200.6  | 422.4  | 104.7  | 617.9  | 303.7   | -2.4    | 2427.8  | 1834.9  | 2133.1  | 2148.6  | 550.0   | —                 | —       | —                 |
| <b>D) PUBLIC DEBT</b>                     | 1215.4 | 1253.4 | 1264.1 | 1388.1 | 1589.0 | 2028.8 | 3004.6 | 5001.1 | 7235.2 | 8893.5 | 9785.3  | 13776.7 | 21648.5 | 30801.1 | 37752.2 | 41914.0 | 59407.7 | 37578.2           | 80987.4 | 267306.6          |
| (i) External                              | 175.4  | 178.6  | 263.4  | 276.9  | 322.4  | 349.9  | 374.6  | 365.1  | 1252.1 | 1611.5 | 1864.8  | 2331.2  | 6801.0  | 8576.8  | 12077.2 | 13962.0 | 30956.5 | 10078.8           | 33956.3 | 212750.8          |
| (ii) Internal                             | 1040.0 | 1074.8 | 1000.7 | 1061.2 | 1266.6 | 1678.9 | 2630.0 | 4636.0 | 5983.1 | 7283.3 | 7918.5  | 11445.5 | 14847.5 | 22224.3 | 25675.0 | 27952.0 | 28451.2 | 36790.6           | 47031.1 | 54555.8           |
| (a) Holders                               |        |        |        |        |        |        |        |        |        |        |         |         |         |         |         |         |         |                   |         |                   |
| (i) Banking System                        | 690.8  | 670.6  | 581.7  | 610.2  | 788.2  | 1115.0 | 1656.5 | 3368.3 | 4298.3 | 4965.6 | 5838.2  | 8201.8  | 11191.0 | 16807.1 | 19699.6 | 22191.0 | 22689.9 | 27597.6           | 35371.5 | 39429.4           |
| (ii) Central Bank                         | 231.8  | 342.6  | 194.3  | 222.4  | 22.2   | 313.7  | 459.7  | 1683.1 | 3197.3 | 2549.2 | 2859.3  | 6046.6  | 8022.5  | 11347.4 | 10701.4 | 11521.9 | 17721.6 | 19197.2           | 28353.9 | 35645.4           |
| (iii) Commercial Banks                    | 459.0  | 328.0  | 387.4  | 387.8  | 766.0  | 801.3  | 1196.8 | 1685.2 | 1096.5 | 2416.4 | 2978.9  | 2155.2  | 3168.5  | 5459.7  | 8998.2  | 10669.1 | 4968.3  | 8400.4            | 7017.6  | 3744.0            |
| (b) Non-Bank Public                       | 349.2  | 404.2  | 419.0  | 451.0  | 478.4  | 563.9  | 973.5  | 1267.7 | 1689.3 | 2316.7 | 2080.3  | 3243.7  | 3656.5  | 5417.2  | 5975.4  | 5761.4  | 5761.3  | 9193.0            | 11659.6 | 14454.6           |

1 Excludes transfers to Development Fund and Statutory transfers to States and Local Governments.  
 2 Excludes loans on-lent to States.  
 3 Revised.  
 4 Provisional.  
 5 Figures are for end of October 1987 and September 1988 and 1989.  
 Exchange rates of U.S. \$1 = N4 2889 at end of October 1987, US \$1 = N4 7167 at end of September, 1988 and US \$1 = N7 3725 at end of September, 1989.  
 n.s. = not available. Sources: Federal Republic of Nigeria, Official Gazette and Central Bank of Nigeria.

|   | December<br>1986 <sup>3</sup> | October<br>1987 <sup>3</sup> | September<br>1988 <sup>3</sup> | Percentage Change<br>between |             |
|---|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------|
|   | (1)                           | (2)                          | (3)                            | (1) & (2)                    | (2) & (3)   |
| <b>1 TOTAL COMMITMENTS<sup>1</sup></b>    | <b>57,029.0</b>               | <b>142,302.6</b>             | <b>182,857.8</b>               | <b>149.5</b>                 | <b>28.5</b> |
| <b>2 TOTAL DRAWINGS<sup>2</sup></b>       | <b>48,871.3</b>               | <b>123,523.7</b>             | <b>164,582.0</b>               | <b>152.8</b>                 | <b>33.2</b> |
| (a) Conventional Loans                    | 36,274.0                      | 75,930.6                     | 109,058.6                      | 109.3                        | 43.6        |
| (b) Trade Debt                            | 12,597.0                      | 47,593.1                     | 55,523.8                       | 277.8                        | 16.6        |
| <b>3 TOTAL REPAYMENTS</b>                 | <b>7,419.4</b>                | <b>22,734.6</b>              | <b>30,626.0</b>                | <b>206.4</b>                 | <b>34.7</b> |
| <b>4 TOTAL OUTSTANDING OF WHICH</b>       | <b>41,451.9</b>               | <b>100,789.1<sup>4</sup></b> | <b>133,956.3</b>               | <b>143.1</b>                 | <b>32.9</b> |
| (a) Federal Government Debt Obligation    | (30,956.5)                    | (85,043.5)                   | 107,919.6                      | 174.7                        | 26.9        |
| i. ICM Loans                              | 13,671.0                      | 25,253.9                     | 31,379.1                       | 84.7                         | 24.3        |
| ii. World Bank Loans                      | 3,852.3                       | 5,963.2                      | 6,712.8                        | 54.5                         | 12.6        |
| iii. Bilateral Loans                      | 835.9                         | 1,470.2                      | 2,780.5                        | 75.9                         | 89.1        |
| iv. Capital Interest on Rescheduled Loans | n.a.                          | 2,149.5                      | 5,853.0                        | —                            | 172.3       |
| v. Promissory Notes                       | 4,152.6                       | 20,634.7 <sup>5</sup>        | 25,742.1                       | 396.8                        | 24.8        |
| vi. Accrued Interest on Letters of Credit | n.a.                          | 2,149.4                      | 2,046.7                        | —                            | -4.8        |
| vii. Letters of Credit                    | 8,444.7                       | 24,809.0                     | 27,735.0                       | 193.8                        | 11.8        |
| viii. Guaranteed Parastatal Loans         | n.a.                          | 2,623.6                      | 3,258.6                        | —                            | 24.2        |
| (b) State Government Debt Obligation      | (10,495.4)                    | (14,781.1)                   | (20,129.3)                     | 40.8                         | 36.2        |
| i. ICM Loans                              | 8,054.3                       | 10,519.1                     | 13,072.6                       | 30.6                         | 24.3        |
| ii. World Bank Loans                      | 817.9                         | 2,829.7                      | 3,279.0                        | 246.0                        | 15.9        |
| iii. Bilateral Loans                      | 32.2                          | 498.7                        | 528.2                          | 54.3                         | 5.9         |
| iv. Unguaranteed State Governments' Loans | 1,591.0                       | 933.6                        | 3,249.5                        | -41.3                        | 248.1       |
| (c) Unguaranteed Private Sector Loans     | n.a.                          | (964.3)                      | (2,648.8)                      | —                            | 174.7       |

<sup>1</sup> Include Trade<sup>2</sup> Includes refinanced trade debt promissory notes<sup>3</sup> Exchange rates of US \$1 to M2.5934 at Dec. 1986, US \$1 to M4.2989 at end of October 1987 and US \$1 to M4.7167 as at end September 1988 were used.<sup>4</sup> The large increase in the nominal value of outstanding debt is mainly due to fluctuations in exchange rate.<sup>5</sup> Includes capitalised interest of US \$1.5 billion on Promissory Notes.

Source: Compiled from Statistics supplied in US Dollars by Federal Ministry of Finance.

|  | 1983           | 1984           | 1985           | 1986           | 1987           | 1988 <sup>1</sup> |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| <b>ADMINISTRATION</b>                          | 681.0          | 262.7          | 459.6          | 264.8          | 1,816.2        | 1,898.6           |
| General Administration                         | n.a.           | 119.2          | 147.0          | 183.9          | 1,544.2        | 1,196.2           |
| Defence and Internal Security                  | 681.0          | 143.5          | 312.6          | 80.9           | 272.0          | 702.4             |
| <b>ECONOMIC SERVICES</b>                       | 2,412.0        | 623.9          | 892.7          | 1,099.9        | 2,159.7        | 2,128.7           |
| Agriculture                                    | 228.1          | 128.5          | 134.9          | (236.2)        | 442.7          | 659.9             |
| Water Resources                                | 433.3          | 156.1          | 170.9          | (138.1)        |                |                   |
| Manufacturing Mining and Quarrying             | 893.8          | 82.3           | 368.0          | 138.2          | 1,008.2        | 766.3             |
| Transport and Communication                    | 765.8          | 248.3          | 203.5          | 283.6          | 543.6          | 468.3             |
| Other  | 90.9           | 8.7            | 15.4           | 303.8          | 165.1          | 234.3             |
| <b>SOCIAL AND COMMUNITY SERVICES</b>           | 912.8          | 270.0          | 1,154.0        | 655.4          | 619.1          | 1,726.0           |
| Education                                      | 367.2          | 87.6           | 126.2          | 391.4          | 94.6           | 327.9             |
| Health   | 93.0           | 34.6           | 59.1           | 65.2           | 59.2           | 155.4             |
| Other  | 452.6          | 147.8          | 968.7          | 198.8          | 465.3          | 1,242.7           |
| <b>TRANSFER</b>                                | 1,862.6        | 4,254.4        | 5,107.0        | 7,056.7        | 1,777.5        | 2,586.8           |
| External Financial Obligation                  | 27.7           | 25.9           | 26.4           | 47.4           | 86.0           | n.a.              |
| Loans On-lent to States                        | 1,834.9        | 2,133.1        | 2,148.6        | 550.0          | n.a.           | n.a.              |
| Capital Repayment                              | —              | 1,598.8        | 2,197.0        | 5,897.4        | 1,327.8        | 2,106.8           |
| Loans to Parastatals and Govt. Owned Companies | —              | 496.6          | 735.0          | 561.9          | n.a.           | n.a.              |
| Outstanding Liabilities (Domestic)             | —              | —              | —              | —              | 363.7          | 480.0             |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>5,868.5</b> | <b>5,411.0</b> | <b>7,613.3</b> | <b>9,076.8</b> | <b>6,372.5</b> | <b>8,340.1</b>    |

<sup>1</sup> Provisional

Source: Federal Republic of Nigeria Official Gazette.